ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

AFD

Étude sur l'état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation en agriculture durable ; cartographie des initiatives et organisations impliquées ; et propositions pour le renforcement d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest

Rapport final – Avril 2023

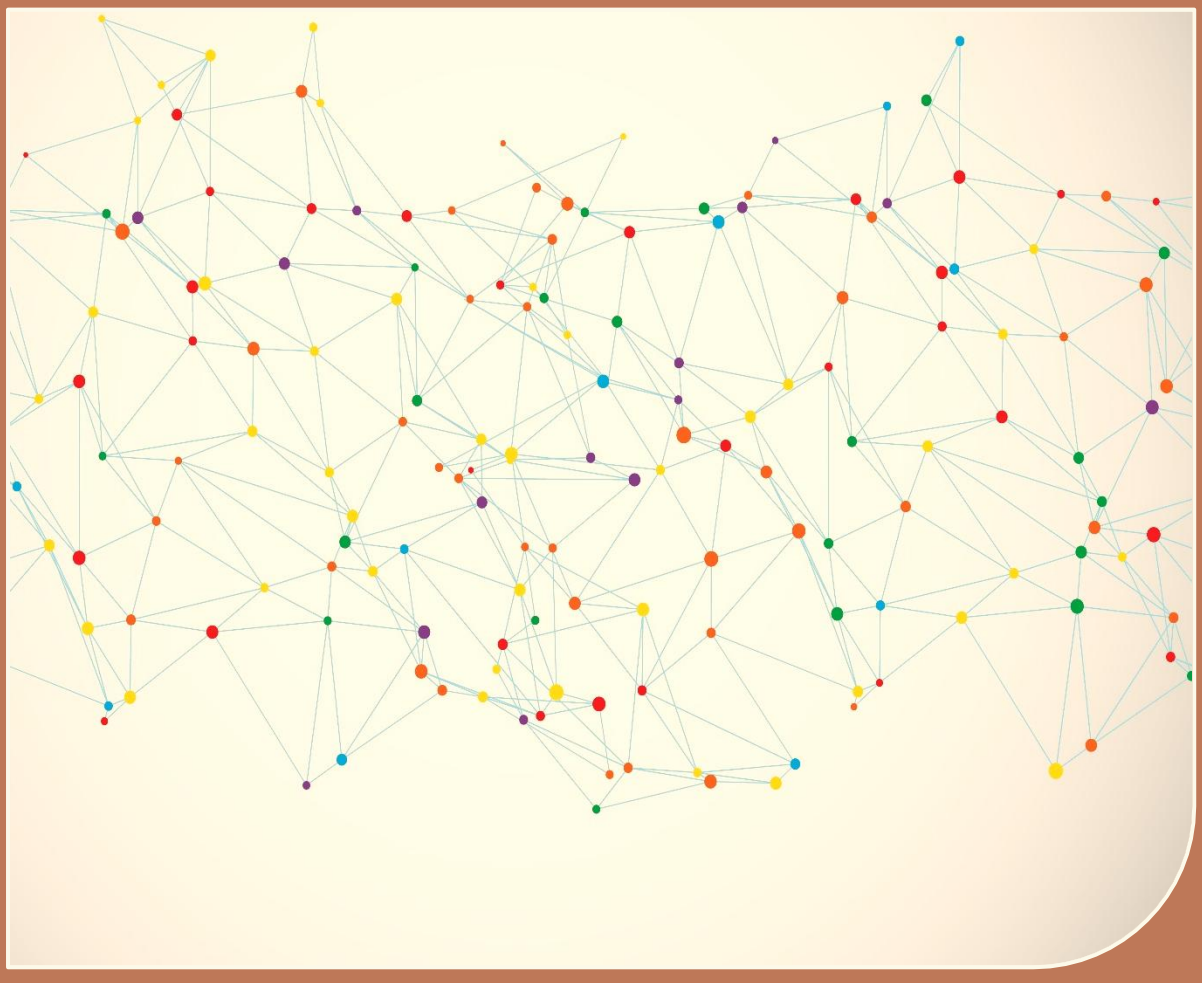

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO, l'ECOWAP, et plus précisément du Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par la Commission de la CEDEAO à travers son Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement. Le Groupement AVSF-IRAM-INADES Formation, via l'Unité de Coordination du Programme, a supervisé l'élaboration technique de ce rapport, au bénéfice de la CEDEAO et de ses Etats-Membres.

BRL Ingénierie a réalisé ce rapport. Sous la supervision de M Dominique OLIVIER, Directeur de projets, BRLi, les experts ayant collaboré sont :

- M Aurélien Comlan ATIDEGLA, Chef de mission et Directeur Général de REID Consulting
- M Kodjo Magloire AGBEGNIDO, Expert plateforme et réseaux
- Mme Cécile DANIEL, Experte Agroécologie et agriculture durable, BRLi

Ont également contribué à l'élaboration du rapport les experts suivants :

Financé par AFD

Réalisé par BRL Ingénierie

Avec l'appui technique de AVSF, iram, Inades Formation

Ce rapport est publié sous la seule responsabilité de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne ou de l'Agence Française de Développement, de la CEDEAO et ses Etats Membres.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
4ème et 5ème Étages, Immeuble de la CRBC, Place de la Réconciliation, Cité OUA, Quartier Atchanté, 01 BP 4817 Lomé 01, Togo

araa@araa.org +228 22 21 40 03 www.araa.org araaraaf

Pour citer ce document :

Commission de la CEDEAO - Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation, Étude sur l'état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation en agriculture durable ; cartographie des initiatives et organisations impliquées ; et propositions pour le renforcement d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest- Rapport final, 2023

Crédit photo couverture : © CEDEAO

© CEDEAO 2023

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à la CEDEAO.

SOMMAIRE

Sommaire **3**

Illustrations **5**

Introduction **6**

1 | Présentation des résultats d'enquête **7**

1.1 Caractérisation, typologie et localisation géographique des plateformes, réseaux et cadres de concertation en lien avec l'agroécologie 7
1.2 Mode d'organisation, fonctionnement et structuration des structures 10
1.3 Axes d'intervention des structures dans le domaine de l'agroécologie 14
1.4 Financement et partenariat au niveau des structures 17

2 | Analyse AFOM transversale des réseaux, plateformes et cadres de concertation **19**

2.1 Points forts 19
2.2 Points faibles 20
2.3 Opportunités 21
2.4 Menaces 22

3 | Conclusion **25**

4 | Recommandations et plans d'action **27**

4.1 Réglementations et labélisation 27
4.2 Identité, mode de fonctionnement et gouvernance 27
4.3 Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie 28
4.4 Mise en relations, synergies et coordinations des actions 29
4.5 Communication et cibles 29
4.6 Niveau d'avancement dans la structuration 30
4.7 Financement et développement des partenariats 30

Annexes **33**

ILLUSTRATIONS

FIGURE 2 | Effectif global par type de structure 8
FIGURE 3 | Nombre de structures par type, pour chacun des pays 8
FIGURE 4 | Zone d'intervention des structures 10
FIGURE 5 | Année de création des structures 11
FIGURE 6 | Organisation administrative des structures 11
FIGURE 8 | Niveau de fonctionnement des organes de gestion 12
FIGURE 9 | Type de gouvernance 12
FIGURE 11 | Analyse croisée entre type de gouvernance et type de structure 13
FIGURE 12 | Composition du personnel de la structure 13
FIGURE 13 | Fonctionnement des organes de gestion des structures 14
FIGURE 15 | Axes d'interventions 15
FIGURE 16 | Activités phares des structures enquêtées (« document » signifiant « production de documents ») 15
FIGURE 18 | Voies de communication avec le public 16
FIGURE 19 | Nombre de personnes touchées par les structures 16
FIGURE 20 | Fréquences des événements organisés 17
FIGURE 21 | Envergure des événements organisés 17
FIGURE 22 | Types d'acteurs de partenariat 18

Introduction

Dans le cadre de sa politique agricole, la CEDEAO met en œuvre le Programme Agroécologie (PAE), non seulement comme levier vers l'autosuffisance alimentaire, mais aussi pour s'adapter aux conséquences de la croissance démographique en termes de pressions sur les ressources productives naturelles, dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique. C'est dans ce cadre que la CEDEAO a commandité cet « état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation en agriculture durable ; cartographie des initiatives et organisations impliquées ; et propositions pour le renforcement d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest ».

L'objectif global de cette étude est de disposer d'une base de données des réseaux et plateformes nationaux et régionaux, d'avoir une bonne connaissance des caractéristiques desdits réseaux et plateformes et de leurs capacités à accompagner la CEDEAO dans la mobilisation régionale des acteurs pour l'agroécologie et dans le plaidoyer en faveur de la prise en compte de l'agroécologie et de l'agriculture durable et écologiquement intensive dans les politiques nationales et régionales d'investissement agricoles et de sécurité alimentaire.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Faire un état des lieux des réseaux, plateformes et cadres de concertations intervenant dans le domaine de l'agroécologie et l'agriculture durable et écologiquement intensive au niveau de chaque pays ;
- Caractériser ces réseaux, plateformes et cadres de concertation, en particulier du point de vue du positionnement sur l'agroécologie/agriculture durable, des thématiques abordées en lien avec l'agroécologie, des types de membres qui les composent (OPA, recherche, services de l'état, collectivité, secteur privé, etc.), de leur statut, de la couverture géographique, des interconnexions entre membres et avec d'autres plateformes, des principales activités notamment d'investissement dans les espaces politiques et les acquis en matière de plaidoyer, d'orientation de politiques publiques, etc.
- Réaliser une cartographie des cadres de concertation, plateformes et réseaux nationaux et régionaux, en mettant en évidences les liens et interrelations existantes notamment selon les différents espaces linguistiques (francophones, anglophones, lusophones, autres ?) au sein de la CEDEAO ;
- Proposer des axes d'actions pour la constitution et/ou le renforcement de cadres de concertation aux niveaux national et régional, avec notamment des propositions d'une ou plusieurs thématiques à renforcer et des éventuels partenariats à développer ; et
- Élaborer une base de données de ces réseaux, cadres de concertation, plateformes, initiatives et organisations impliquées existants au niveau national ; cette base pouvant être mise à jour régulièrement par les Correspondants Nationaux du PAE dans les pays.

Le **présent rapport correspond au Livrable 3** de cette étude, et intervient après la réalisation et l'analyse d'entretiens auprès de structures pertinentes dans les 15 pays membres de la CEDEAO.

Pour des raisons de cohérence dans le déroulé du propos, nous avons intégré le livrable 6 « note de renforcement des plateformes nationales et sous régionales » dans le présent rapport.

Les définitions des concepts de plateformes, réseaux, alliances et cadres de concertation, sont rappelées en annexe 17.

1 | Présentation des résultats d'enquête

Dans le cadre de la mise en œuvre de la présente étude 15 experts nationaux (un par pays) ont été mobilisés pour réaliser des entretiens dans les sièges des plateformes, des réseaux, des cadres de concertation et d'autres initiatives, en présentiel ou à distance. Les questionnaires validés par l'UCP du PAE ont été envoyés quelques jours avant les entretiens pour que les personnes interrogées puissent préparer les éléments nécessaires et fournir des réponses pertinentes.

Les experts nationaux ont saisi les réponses directement dans le logiciel Sphinx, qui par la suite a permis de réaliser le traitement statistique des résultats et de générer des graphiques et figures, tels que ceux présentés dans ce livrable.

Au total, 117 structures ont été interrogées (le détail par pays étant exposé ci-dessous), et l'intégralité des réponses exhaustives est consultable l'annexe Répertoire des structures recensées. Les matrices AFOM, les recommandations et les autres analyses par pays sont disponibles dans les fiches pays en annexe du présent rapport. Toutes les structures ici étudiées ont été cartographiées dans l'atlas présenté comme en livrable 5.

1.1 Caractérisation, typologie et localisation géographique des plateformes, réseaux et cadres de concertation en lien avec l'agroécologie

Les définitions de ces différents concepts sont rappelées en annexe 17. Pour analyser le nombre de structures recensées en termes d'effectif dans les pays, trois classes ont été définies : les pays qui ont recensés plus de 12, 5 à 12 structures et moins de 5 structures. Sur la base de cette classification, les résultats ont montré que le plus grand effectif des structures recensées se trouve au Bénin, comme le montre la figure 1 ci-dessous. En effet, le Bénin a recensé à lui seul 25 structures ayant des liens plus ou moins directs avec l'agroécologie. Il est suivi par des pays où 5 à 12 structures ont été recensées. Il s'agit de la Guinée-Bissau, Nigéria, Sierra Leone, Mali, Libéria, Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Niger et Togo. Et enfin le dernier groupe qui a moins de 5 structures.

FIGURE 1 | Effectif des structures par pays

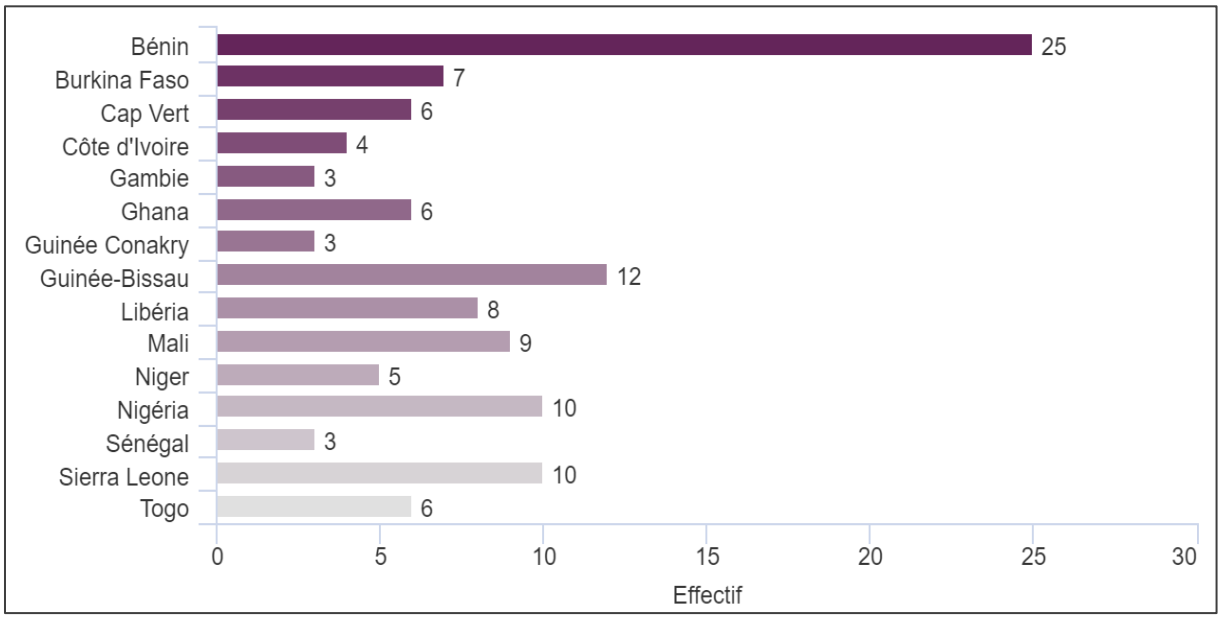

Sur les 117 structures enquêtées, les résultats obtenus ont permis de noter qu'il y a des plateformes, réseaux, cadres de concertation et alliances respectivement dans les proportions suivantes : 35, 30, 11 et 5 (effectif). Ainsi donc, de manière globale, 69,23% des structures enquêtées font partie de la catégorie des plateformes, réseaux, alliance et cadre de concertation. De ces 69%, les plateformes sont dominantes (43%), suivies des réseaux (37%), les cadres de concertation (13,6%) et enfin des alliances (6,2%).

FIGURE 2 | Effectif global par type de structure

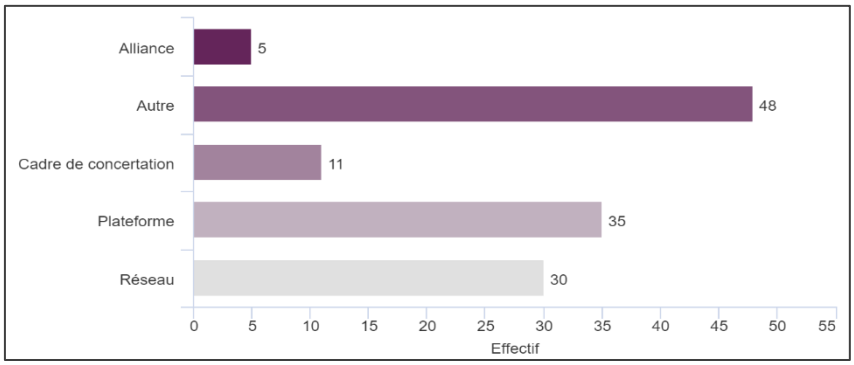

Les résultats ont également montré que près de 77% des structures interviennent entre le niveau local (c'est-à-dire certaines parties de leur pays de base) et le niveau national. Celles qui interviennent uniquement au niveau de la CEDEAO, au-delà de la CEDEAO (niveau Afrique) et au niveau international sont respectivement de 7,8% ; 4,3% et 8,7%.

FIGURE 3 | Nombre de structures par type, pour chacun des pays

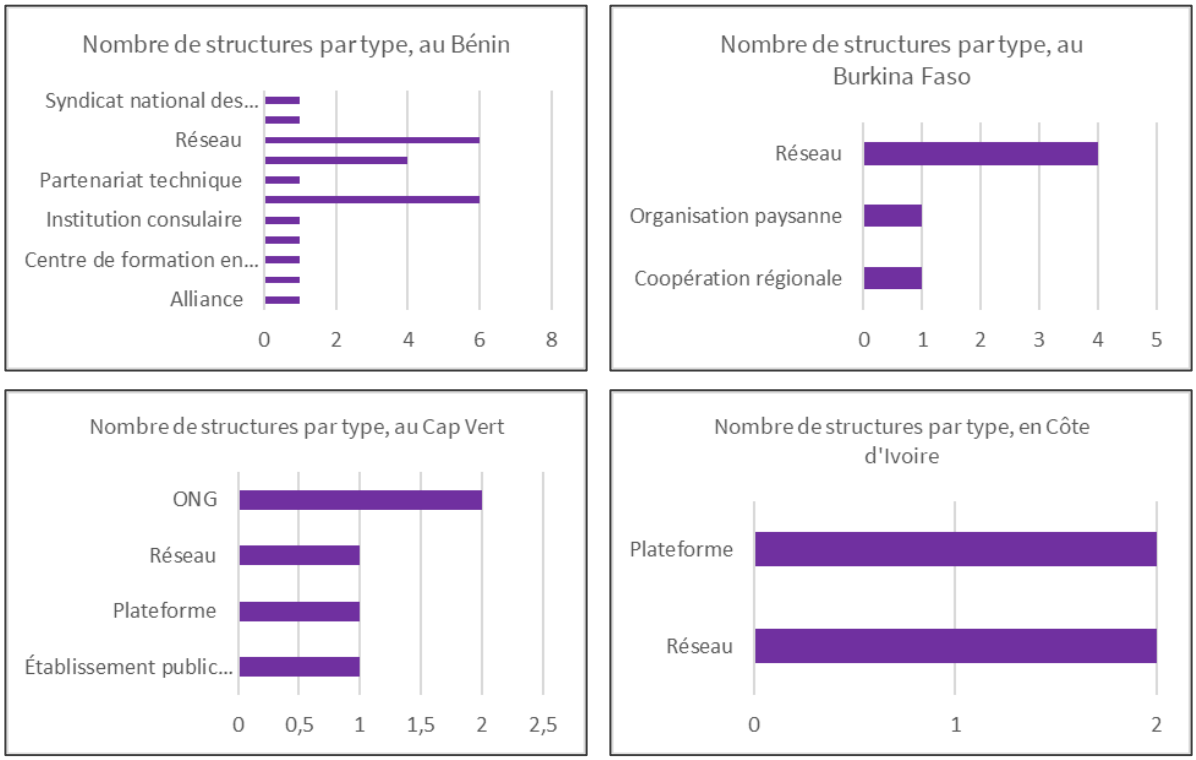

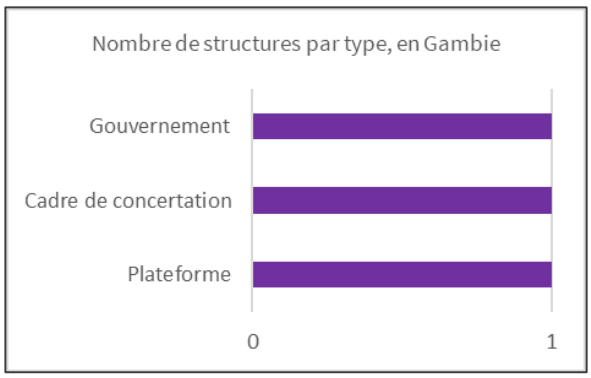
Nombre de structures par type, en Gambie
Gouvernement
Cadre de concertation
Plateforme
0
1

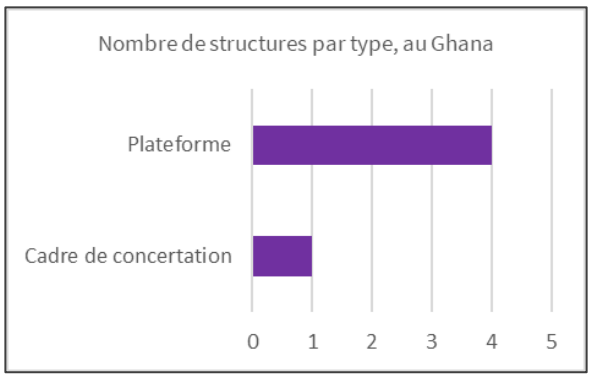
Nombre de structures par type, au Ghana
Plateforme
Cadre de concertation
0
1
2
3
4
5

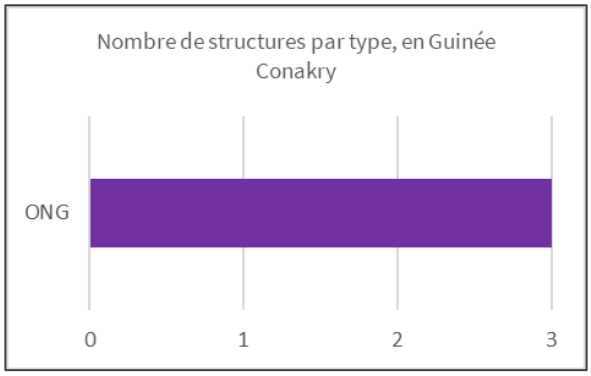
Nombre de structures par type, en Guinée Conakry
ONG
0
1
2
3

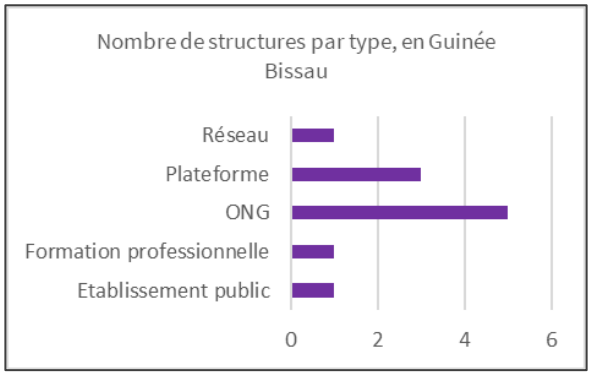
Nombre de structures par type, en Guinée Bissau
Réseau
Plateforme
ONG
Formation professionnelle
Etablissement public
0
2
4
6

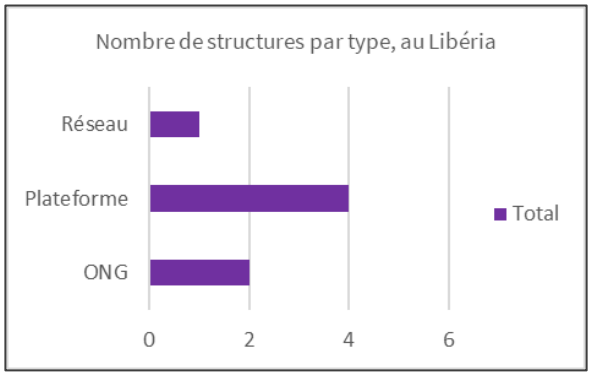
Nombre de structures par type, au Libéria
Réseau
Plateforme
ONG
Total
0
2
4
6

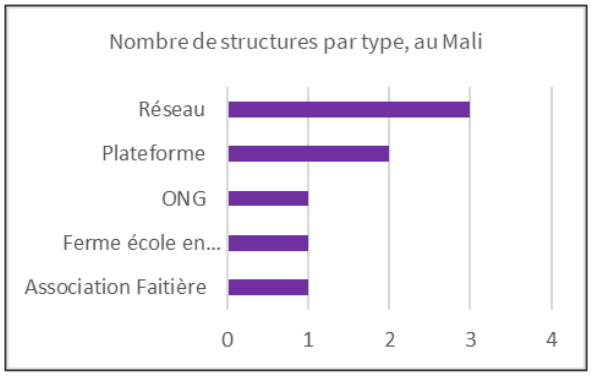
Nombre de structures par type, au Mali
Réseau
Plateforme
ONG
Ferme école en...
Association Faitière
0
1
2
3
4

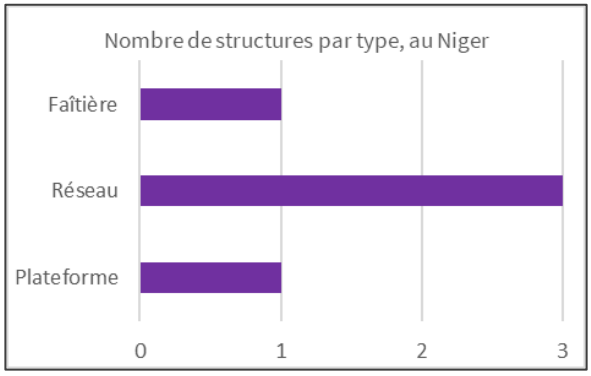
Nombre de structures par type, au Niger
Faîtière
Réseau
Plateforme
0
1
2
3

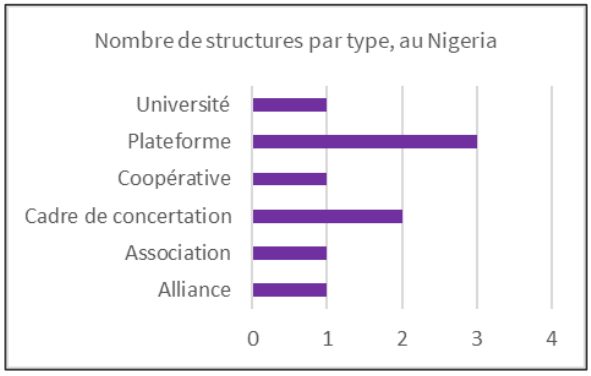
Nombre de structures par type, au Nigeria
Université
Plateforme
Coopérative
Cadre de concertation
Association
Alliance
0
1
2
3
4

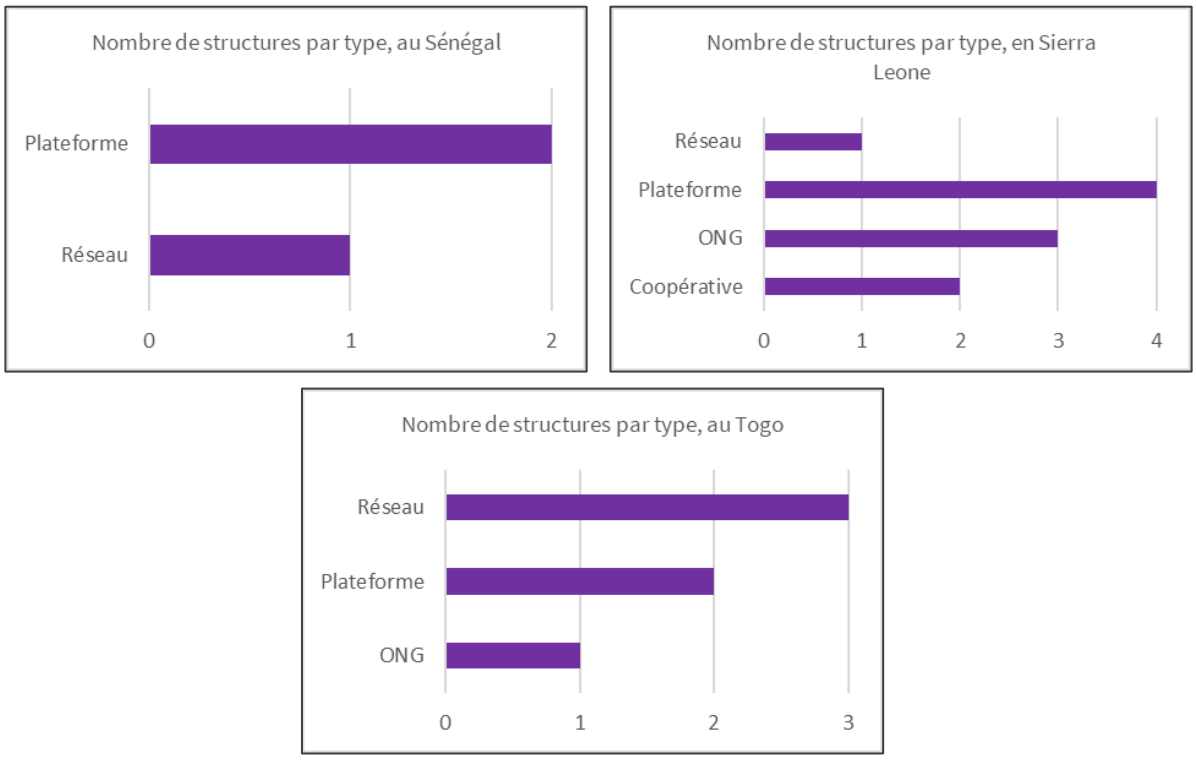

FIGURE 4 | Zone d'intervention des structures

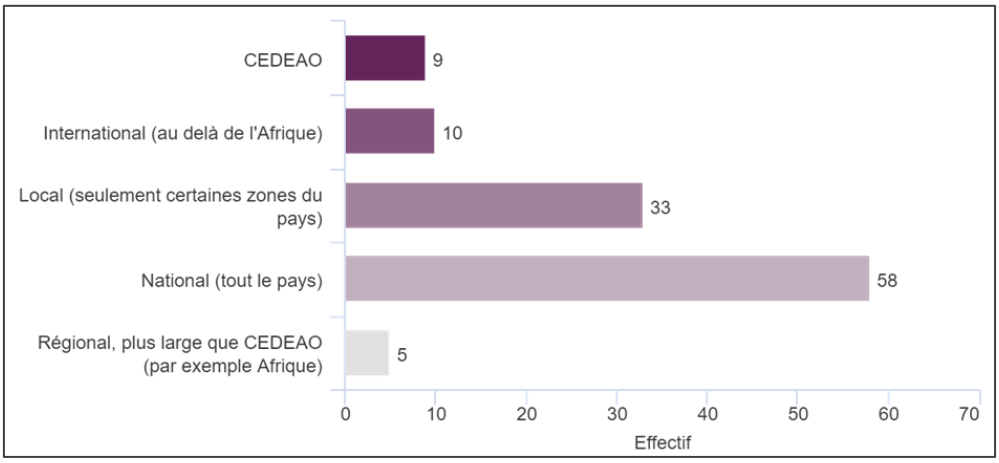

1.2 Mode d'organisation, fonctionnement et structuration des structures

En termes d'année de création, les données de l'enquête ont montré que les effectifs des structures ont connu une chute libre de 12 à 1 entre les années 1981 et 1987 ; ensuite de 1, ils ont crû à partir de 1988 jusqu'à 14 et se sont stabilisés entre 1994 jusqu'en 2001. Et de 2001 jusqu'à nos jours, le nombre de structures a connu une croissance exponentielle atteignant un effectif de 69, comme le montre la figure 4 ci-dessous. Cette croissance des années 2000 s'explique très bien par l'intensification des aléas économiques et sociaux, mais aussi environnementaux et particulièrement climatiques. L'intensification de ces événements perturbateurs a créé un engouement pour des approches plus durables (au niveau économique, social et environnemental) comme l'adoption de systèmes agroécologiques (approche holistique du système alimentaire d'un territoire) ou au minimum pour des approches de l'agriculture plus environnementales (agriculture biologique, agriculture écologiquement intensive…). Ceci met en évidence que la majorité des structures sont de création récente.

FIGURE 5 | Année de création des structures

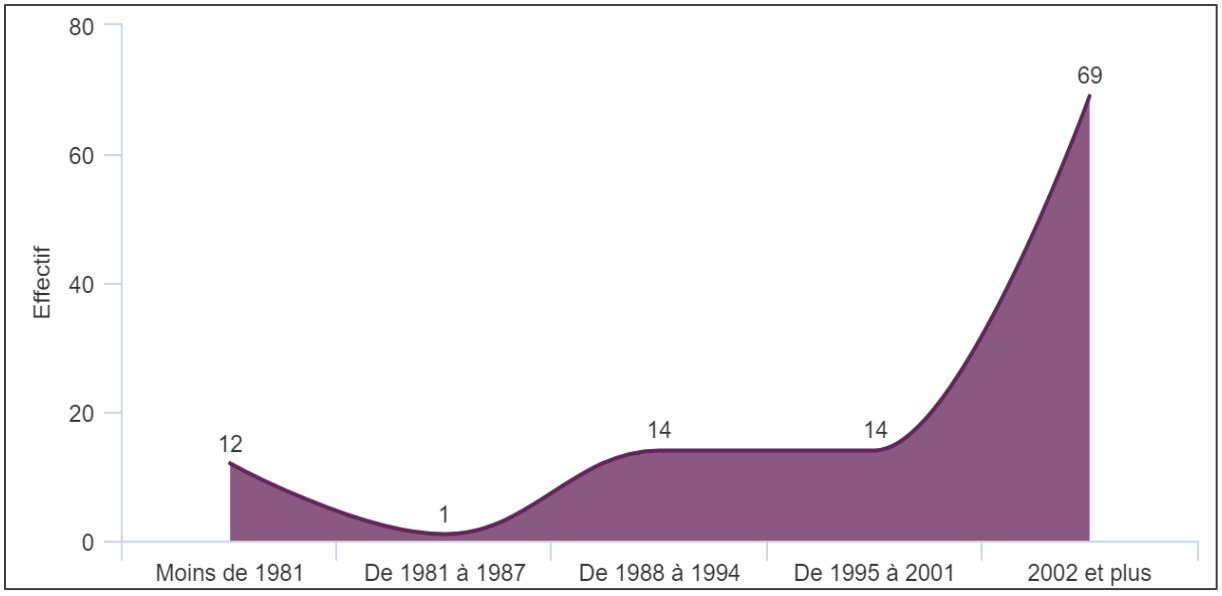

En termes de structuration et d'organisation, la plupart des structures disposent de plusieurs documents légaux.

FIGURE 6 | Organisation administrative des structures

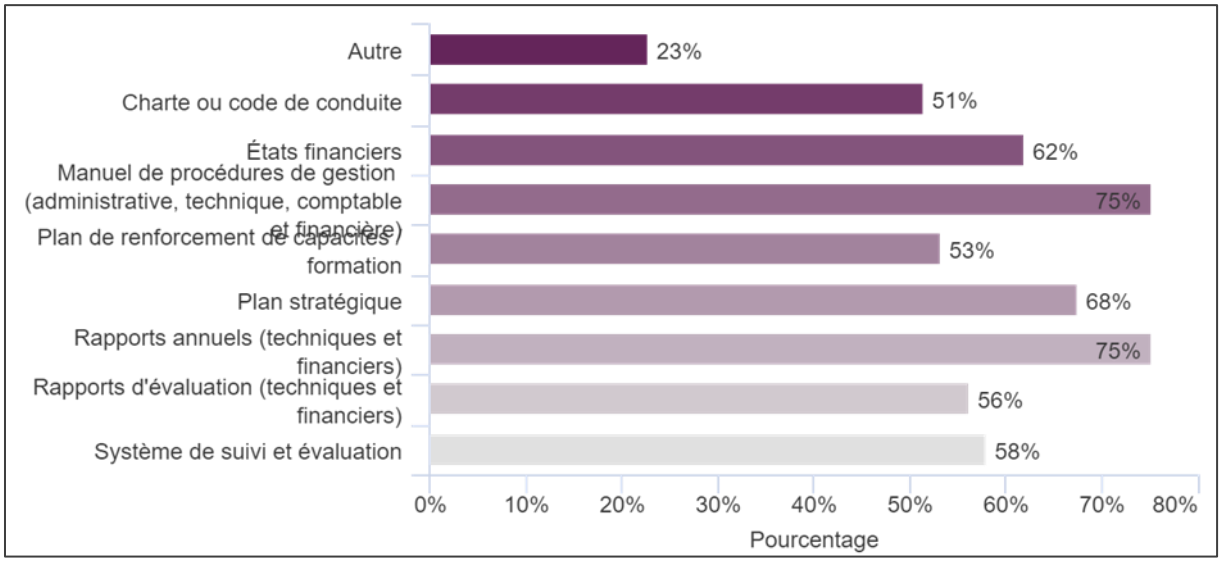

75% soit 88 d'entre elles possèdent un manuel de procédures et présentent régulièrement leurs rapports techniques et financiers. On peut aussi noter que 62% soit 73 sur les 117 structures produisent leur état financier, et 68% (80 des 117 structures) disposent d'un plan stratégique. Plus de la moitié disposent d'un système de suivi et évaluation. Ces données montrent une relative bonne organisation des organisations travaillant dans le domaine de l'agroécologie dans l'espace CEDEAO. Il y a une marge de progrès, mais ces données sont un bon point de départ pour de bons partenariats avec les partenaires techniques et financiers.

Les résultats ont aussi montré que 82% des organes des structures fonctionnent bien (figure 6) selon les dires des répondants. Et dans 80% des cas, le mode de gouvernance est de type participatif (figure 7).

FIGURE 8 | Niveau de fonctionnement des organes de gestion

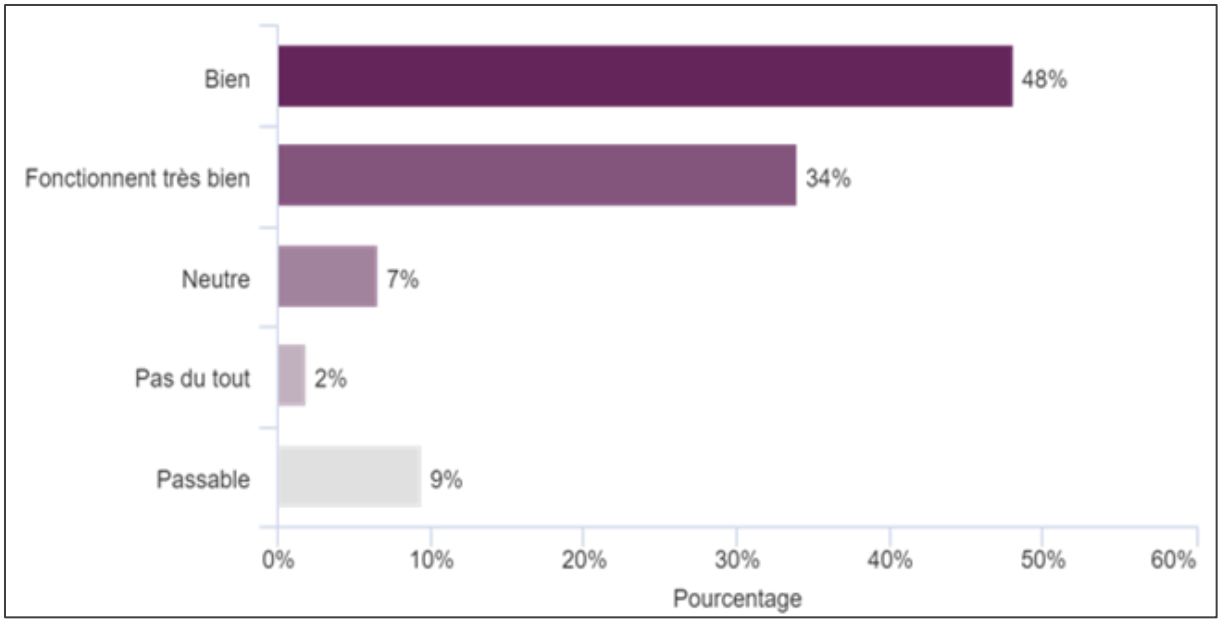

FIGURE 9 | Type de gouvernance

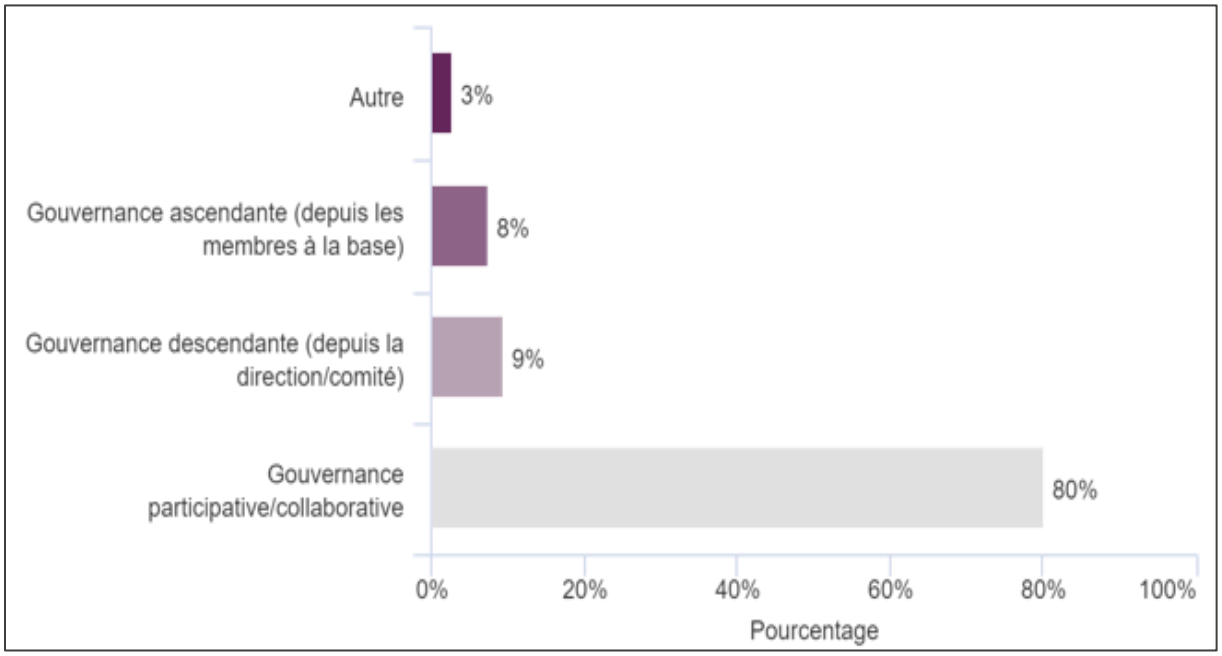

FIGURE 11 | Analyse croisée entre type de gouvernance et type de structure

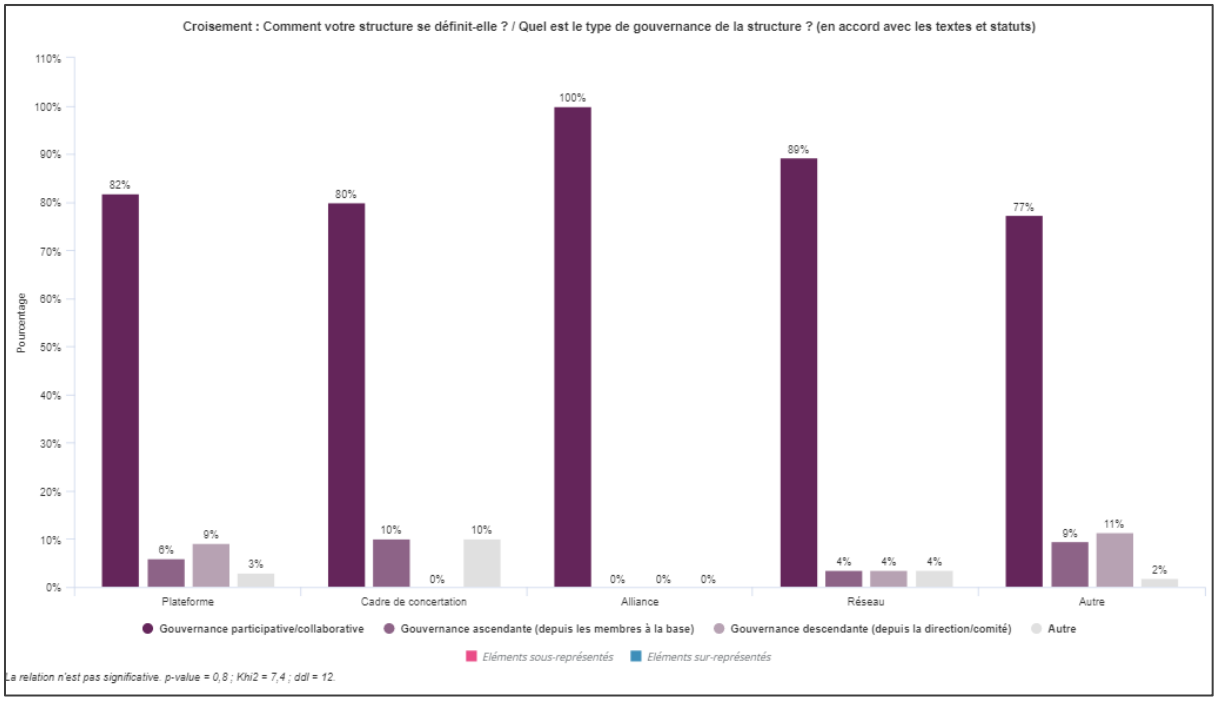

Les résultats montrent également que les structures disposent de ressources humaines importantes pour conduire les activités. Selon la figure 8 ci-dessous, la médiane est de 25 personnes impliquées dans les activités au total, la médiane du nombre de salariés est de 10 et de 7 bénévoles. Ceci démontre la volonté manifeste des acteurs à contribuer au développement d'une agriculture plus durable dans leur zone d'intervention. On peut aussi constater que de nombreuses personnes impliquées ont obtenu un diplôme supérieur ou ont suivi une formation agricole. En revanche, la médiane des personnes possédant une formation en agroécologie est de 5 : il y a donc un réel problème de ressources humaines qualifiées au niveau des structures, pour conduire les activités et atteindre les résultats souhaités. Ceci peut s'expliquer par le fait que pour la plupart des structures, l'agroécologie est une approche peu maîtrisée et trop souvent amalgamée à l'agriculture biologique ou équivalent.

FIGURE 12 | Composition du personnel de la structure

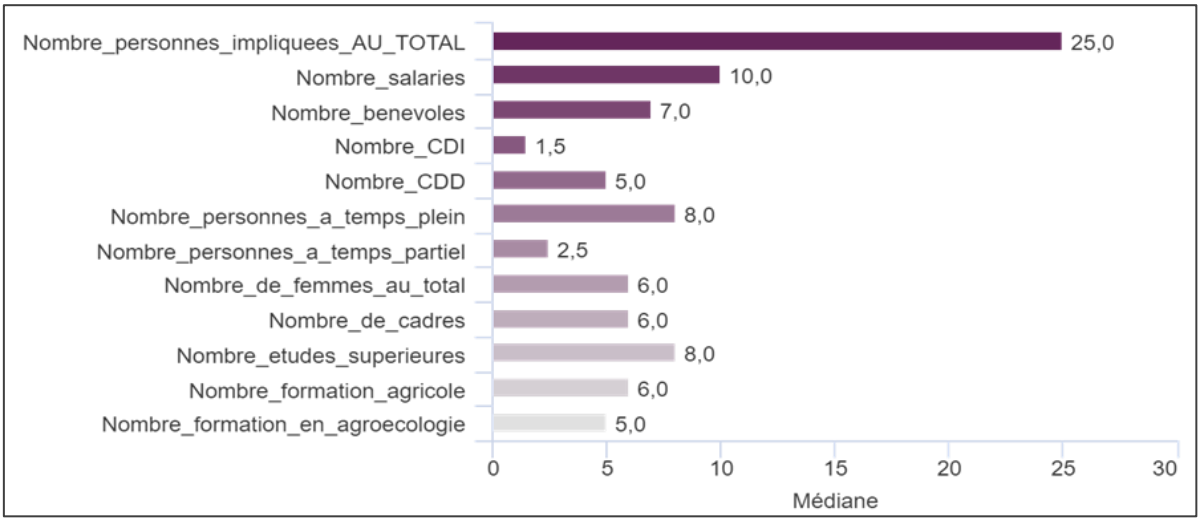

Les résultats d'enquête ont donné des informations importantes sur le fonctionnement des structures tel qu'illustré par la figure précédente. En effet, nous notons que 82% des structures tiennent leur assemblée générale, 70% disposent d'un conseil d'administration et 75% d'un secrétariat exécutif. Le comité de contrôle et de surveillance fonctionne pour 54% des structures alors que le comité éthique et déontologique n'existe que pour 14% des structures. Le faible pourcentage du comité d'éthique nous amène à deux hypothèses : soit elles ne connaissent pas son utilité, donc ne font pas partie des organes de gestion où il existe, mais n'a pas de contenu en termes de fonctionnement. Nous sommes plutôt d'avis avec la deuxième hypothèse, car la plupart des structures connaissent l'utilité du comité d'éthique et de déontologie. Ce dernier élément montre qu'il y a un travail d'appui à faire auprès des structures pour veiller au respect des normes en matière de vie associative et des meilleures pratiques de gouvernance sur les plans administratif, technique et financier.

FIGURE 13 | Fonctionnement des organes de gestion des structures

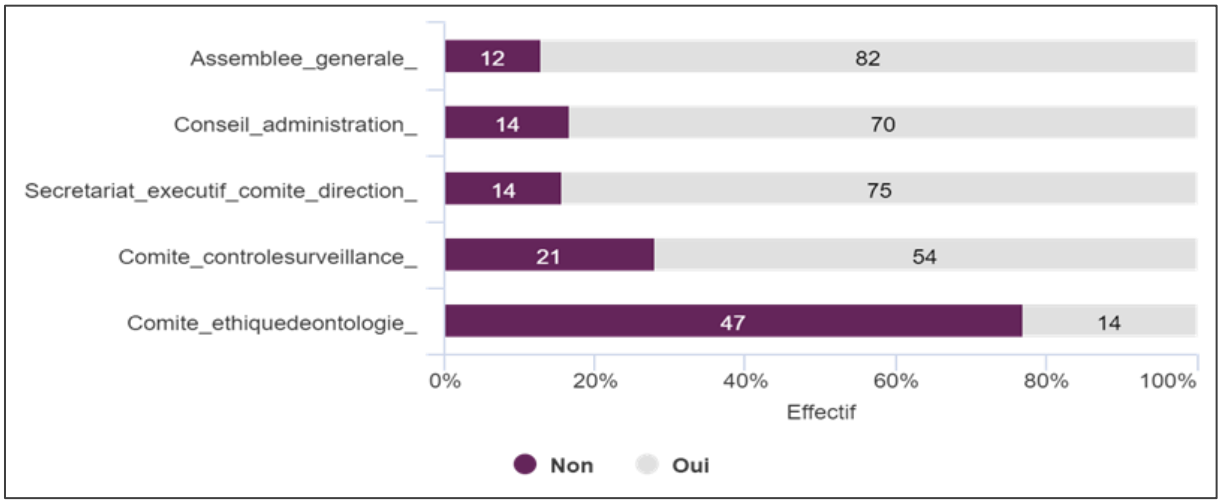

1.3 Axes d'intervention des structures dans le domaine de l'agroécologie

D'après l'analyse des données collectées, 98% des structures interviennent en agroécologie comme le montre la figure 10 ci-dessous, mais il est indispensable de préciser et se pencher sur le sens donné par chaque structure à ce terme. En effet, malgré les clarifications conceptuelles fournies dans les questionnaires, la plupart des structures enquêtées font toujours la confusion entre agroécologie et les différentes techniques appliquées en agriculture durable, biologique ou climato-intelligente.

C'est sans doute pourquoi on observe également que 96% et 90% des structures déclarent intervenir respectivement en agriculture durable et en agriculture climato-intelligente d'une part, et aussi en agriculture biologique et écologiquement intensive dans les mêmes proportions de 77%, d'autre part.

FIGURE 15 | Axes d'interventions

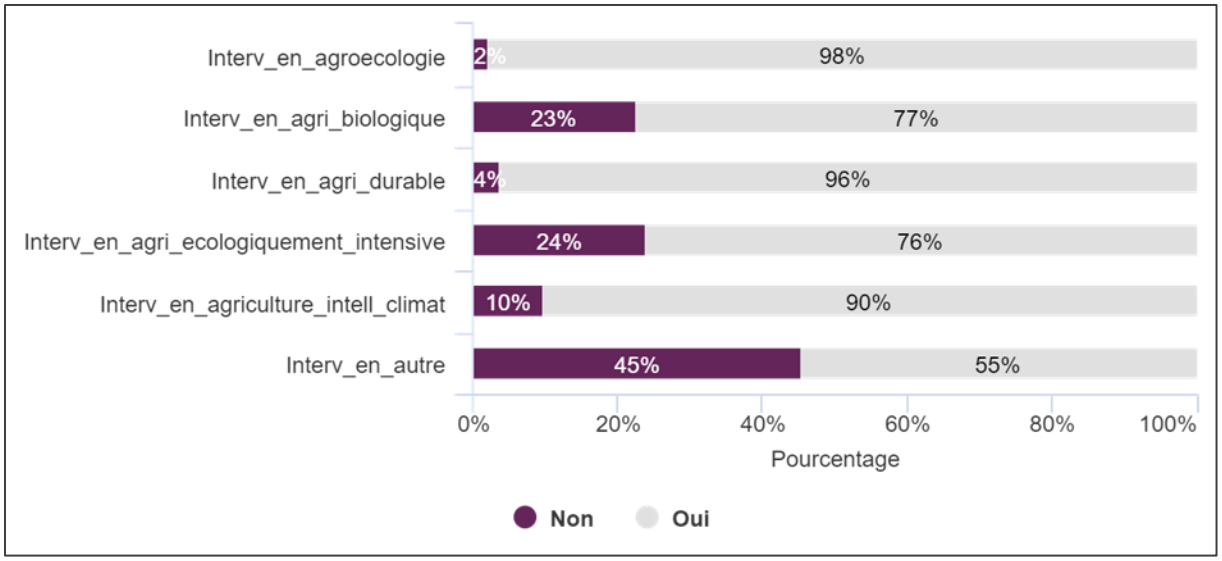

FIGURE 16 | Activités phares des structures enquêtées (« document » signifiant « production de documents »)

Les activités phares d'intervention des structures sont la communication et la capitalisation. En effet, parmi la pléthore d'activités dans lesquelles sont engagées les structures, la figure ci-dessous montre que la communication est l'élément prédominant. Ce qui démontre une réelle volonté de partage d'expériences et d'informations des structures auprès de leur groupe cible. La capitalisation leur permet de disposer des informations, les stocker et les traiter pour la communication.

L'étude a analysé les moyens utilisés pour la communication. En plus des résultats obtenus et présentés dans la figure suivante, l'analyse des fiches pays a montré que la plupart des structures manquent d'efficacité dans leur système de communication, et elles ont des ressources limitées pour la capitalisation.

FIGURE 18 | Voies de communication avec le public

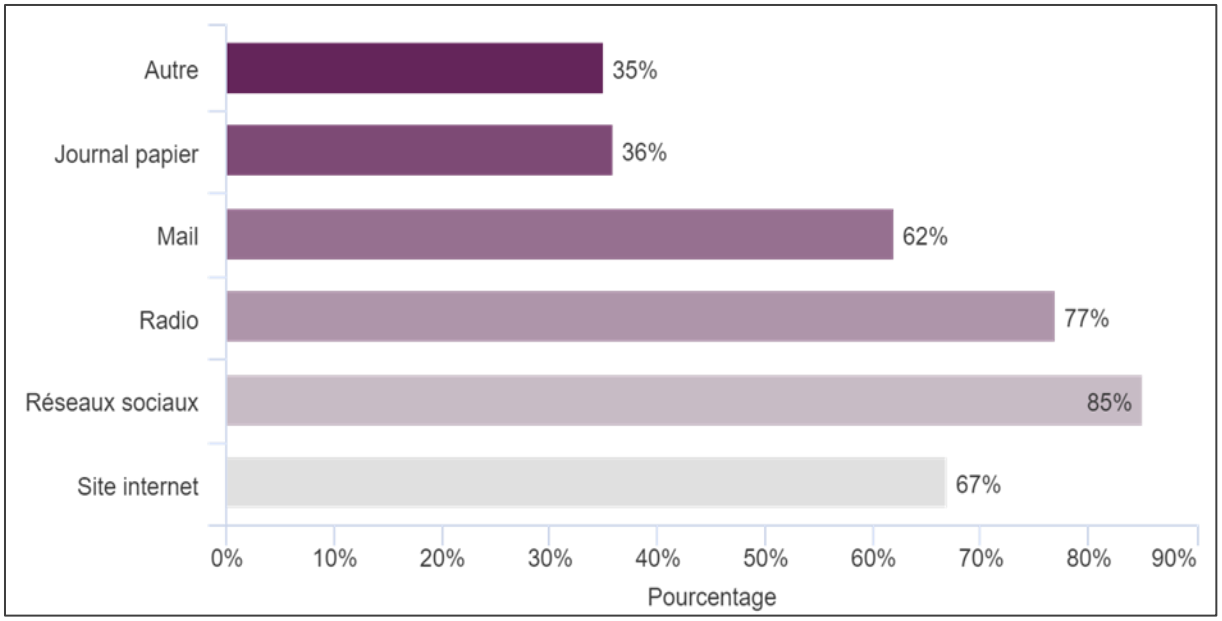

La figure 14 montre que 85% des structures utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec leur public, suivi de la radio à 77% et de leur site Internet à 67%. Grâce à ces moyens, 68% des structures parviendraient à toucher plus de 500 personnes.

FIGURE 19 | Nombre de personnes touchées par les structures

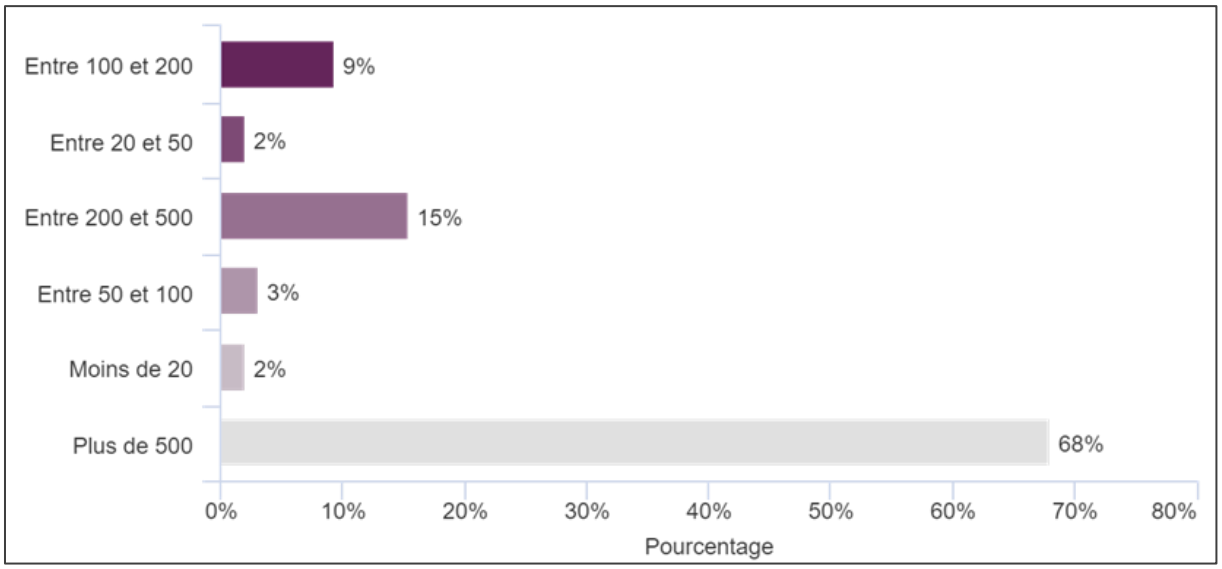

En termes d'organisation d'activités, les réunions et les formations de courte durée à l'endroit des jeunes, femmes, agriculteurs et tout autre acteur demandeur de formation sur les thématiques relatives à l'agroécologie et sujets connexes occupent respectivement 38 et 39% des temps d'activités des structures (figure 14), même si cela n'apparait pas dans le nuage de mots ci-dessus. La majorité des activités sont d'envergure locale (une zone du pays) comme le montre la figure 15.

FIGURE 20 | Fréquences des événements organisés

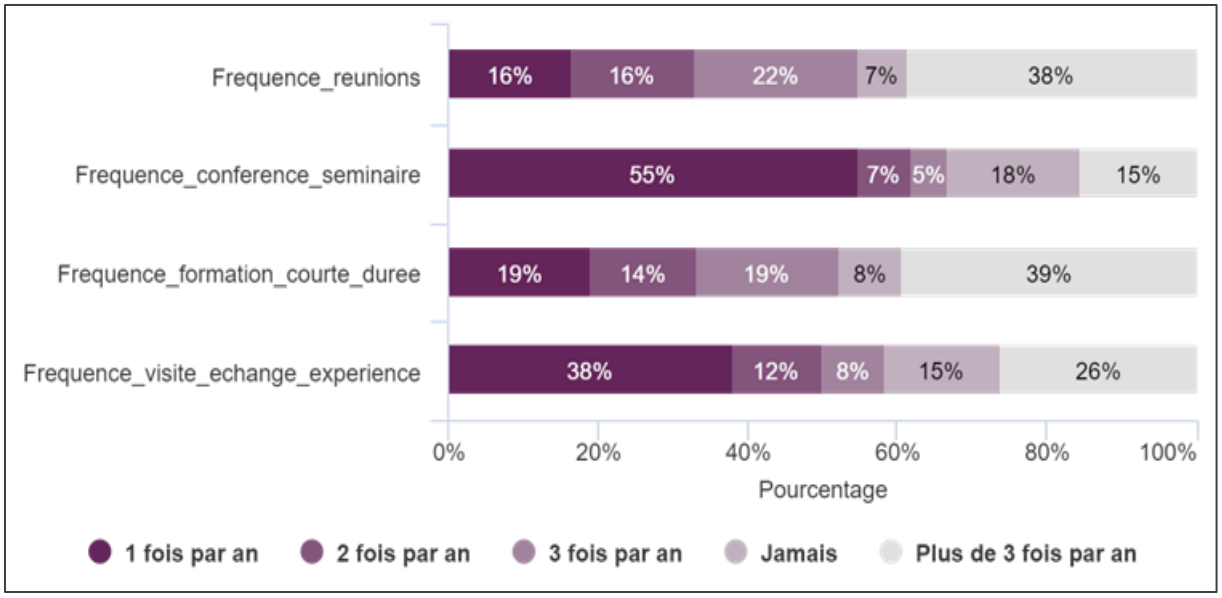

FIGURE 21 | Envergure des événements organisés

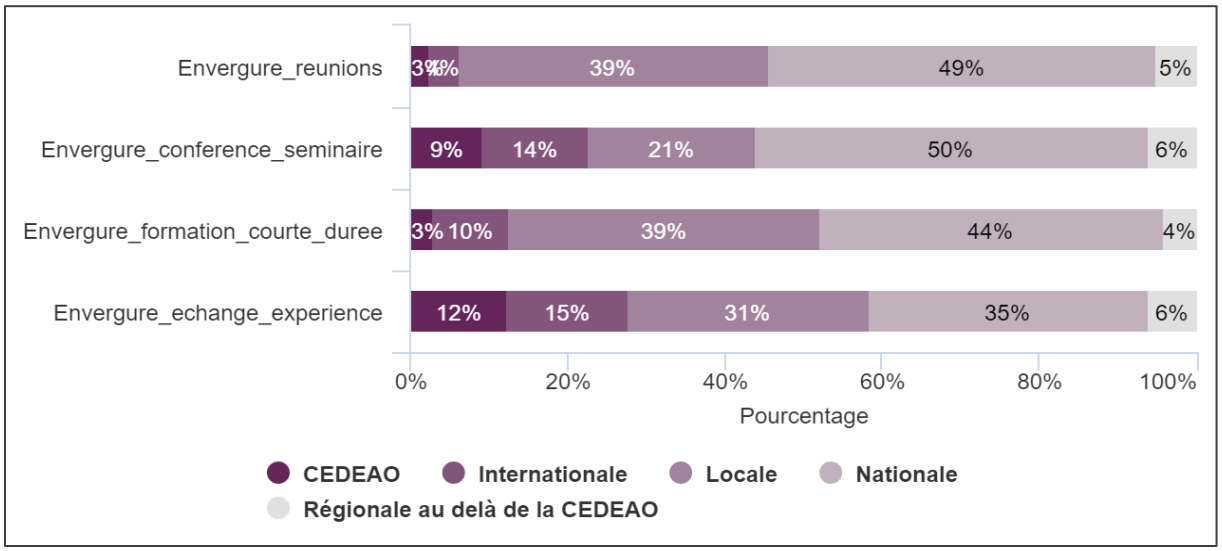

1.4 Financement et partenariat au niveau des structures

Sur les dernières années, les structures ont globalement 4 groupes de partenaires privilégiés : d'autres réseaux/plateformes/cadres de concertation, les collectivités territoriales, les ministères et institutions publiques, les organisations professionnelles agricoles. Le positionnement avec les différents groupes de partenaires varie dans le temps comme le montre la figure 16.

FIGURE 22 | Types d'acteurs de partenariat

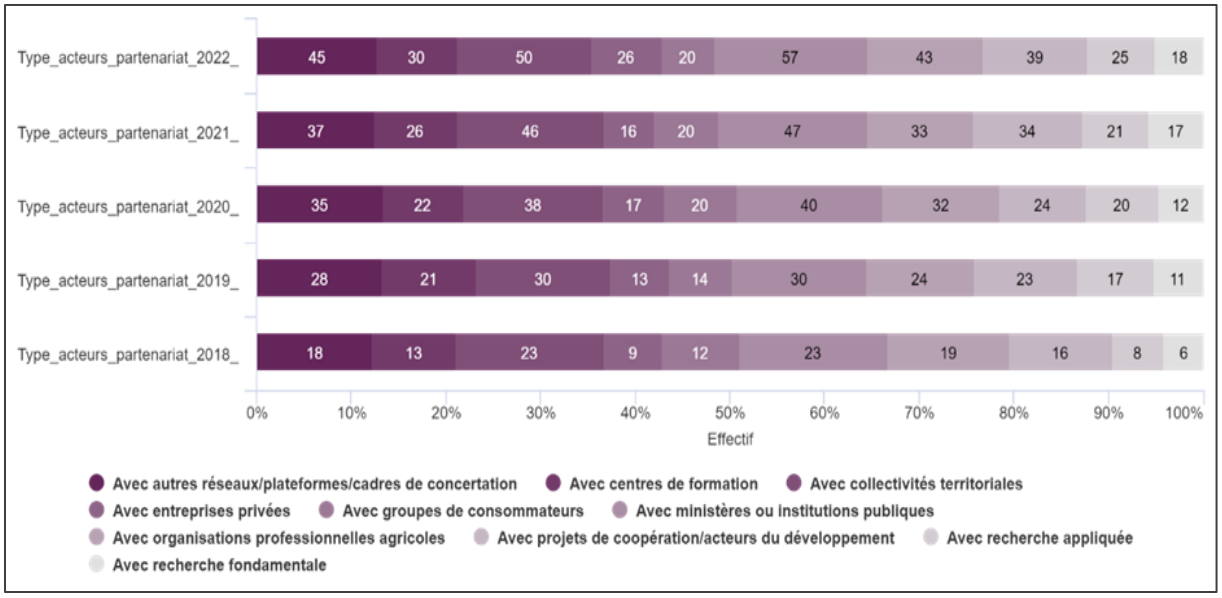

En 2018, les structures ont tissé des partenariats privilégiés avec les collectivités territoriales et les ministères ou institutions publiques. L'augmentation permanente des partenariats avec les ministères ou institutions publiques est probablement due au fait que les bailleurs étrangers finançant les ministères et priorités nationales dans le secteur agricole mettent de plus en plus l'accent sur l'adoption des approches d'agriculture durable ou une plus grande orientation vers l'agroécologie. De plus en plus de structures comprennent le poids que représentent les institutions publiques dans le développement de l'agroécologie. Il faut donc un bon accompagnement des structures étatiques pour fluidifier le secteur, en développant une bonne stratégie d'accompagnement des plateformes et réseaux au niveau national.

Nous pouvons aussi constater qu'entre 2018 et 2022, le partenariat avec les autres réseaux et plateformes a considérablement augmenté : de 28 à 45%. Ceci montre bien que le développement des partenariats et des réseaux permet de créer une réelle synergie d'action autour de l'agroécologie.

Il faut aussi noter que la collaboration avec les partenaires techniques et financiers s'est renforcée de 2018 à aujourd'hui. En revanche, il y a eu très peu de partenariats avec la recherche fondamentale, qui reste très thématique et pas encore systémique. L'agroécologie renvoie à une approche systémique multidisciplinaire et multi acteurs, encore rare dans les pratiques des acteurs interrogés. Ce qui veut dire que les activités dans le partenariat sont plus basées sur des approches classiques encore assez thématiques et basées sur des préoccupations environnementales, et que très peu d'innovations sont apportées. Sachant que les contextes changent rapidement, il y a normalement besoin d'adaptation des méthodes et approches existantes. Il y a donc lieu de réfléchir pour agrandir ce volet recherche dans le développement des partenariats dans les années à venir.

2 | Analyse AFOM transversale des réseaux, plateformes et cadres de concertation

Dans cette section, nous présenterons une analyse globale et transversale mettant en exergue les points faibles, les points forts, les opportunités et les menaces sur l'ensemble des pays de la CEDEAO. En plus de l'analyse, nous avons produit des fiches par pays, regroupant toutes les informations recensées permettant d'avoir une vue plus locale des caractéristiques des plateformes, réseaux et cadres de concertation, pays par pays.

2.1 Points forts

D'un point de vue institutionnel, on note l'existence de :

- Une dynamique nationale ou des cadres nationaux de concertation reconnus par les autorités publiques impliquant plusieurs acteurs pour la promotion de l'agroécologie ;
- Une coordination nationale formelle de l'agroécologie avec plusieurs branches régionales et thématiques dans la plupart des pays ;
- Des organes et des comités de gestion structurés et fonctionnels des plateformes, réseaux et cadres de concertation ;
- Un système de gouvernance participative au sein des plateformes, réseaux et cadres de concertation.

En matière de partenariat

- Existence d'une pléthore de partenaires techniques et financiers travaillant sur la thématique agroécologie et sur des sujets connexes ;
- Existence des cadres de concertations entre les différents partenaires autour de l'agroécologie et sujets connexes ;
- Existence des alliances stratégiques et partenariales de prise en compte de la protection des ressources naturelles ou de l'environnement ;
- Existence des modèles partenariaux pour la mobilisation des expertises, mais aussi des ressources financières pour les plateformes et réseaux au niveau national.

D'un point de vue des ressources

- Existence de compétences nationales (personnes-ressources) engagées dans l'agroécologie ;
- Existence d'un fonds de lutte contre les changements climatiques et les sujets connexes tels que l'agroécologie ;
- Existence des stratégies de mobilisation des ressources auprès des membres directs et structures membres des plateformes ;
- Existence d'un cadre de renforcement des expertises et des compétences techniques des acteurs impliqués dans le développement de l'agroécologie à travers des formations et séminaires techniques.
- Création de lignes budgétaires dédiées à la formation et/ou aux voyages d'échanges pour renforcer les compétences et connaissances agroécologiques des membres des structures

D'un point de vue communicationnel

- Existence des canaux de partage d'informations à travers des sites Internet, la radio, le courrier électronique et les réseaux sociaux ;
- Existence des systèmes de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques agroécologiques ;

- Existence des plateformes d'acteurs spécialisés dans la capitalisation et diffusion d'informations sur l'agroécologie ;
- Existence des cadres de formation sur la communication relative au changement climatique, y compris les sujets connexes tels que l'agroécologie.

2.2 Points faibles

D'un point de vue institutionnel

- Forte dépendance institutionnelle des structures, des projets et programmes vis-à-vis des bailleurs, c'est-à-dire qu'elles n'existent que sur la durée des projets ou du financement du bailleur / partenaire financier ;
- Faible capacité de gouvernance des structures liée notamment aux problèmes de leadership, démobilisation des membres, etc.
- Faible compétence technique dans le domaine de la gestion de certains membres du personnel ;
- Absence d'agrément de reconnaissance officielle de certains réseaux, plateformes, cadres de concertations.

D'un point de vue partenarial

- Faible capacité des structures à développer des stratégies de recherche et de mobilisation des partenaires extérieurs (80%) ;
- Difficulté de certains acteurs des structures à respecter les termes de leur partenariat (60%);
- Faible capacité de certains acteurs nationaux à définir clairement leur vision et approche d'intervention dans l'agroécologie, sur le plan partenarial (70%) ;
- Faible capacité de certains cadres de concertations, plateformes à se positionner pour des partenariats fructueux (55%).

D'un point de vue des ressources

- Insuffisance de ressources humaines formées et dédiées à l'agroécologie ;
- Insuffisance des ressources disponibles pour la communication et la diffusion des systèmes agroécologiques et des bonnes pratiques qui vont avec ;
- Insuffisance des ressources pour la création, l'appui et le soutien des centres et instituts de formation sur l'agroécologie ;
- Manque de ressources disponibles pour booster la recherche et le partage des résultats des innovations issues des expériences faites par les plateformes et réseaux.

D'un point de vue communicationnel

- Manque d'homogénéisation quant à la définition et à la compréhension de ce qu'est l'agroécologie. Le thème de l'agroécologie est interprété de manière très différente allant de l'agriculture biologique à l'agriculture paysanne (pour les petites exploitations familiales) en passant par l'agriculture durable, mais c'est rarement en adéquation avec la définition universelle de la FAO c'est-à-dire comme une approche holistique du système alimentaire ;
- Manque de ressources techniques et financières dédiées au volet communicationnel dans les activités des plateformes et réseaux ;
- Faible connaissance sur les approches et méthodes de diffusion des informations sur l'agroécologie pour mieux atteindre les groupes ciblés (75%) ;

- Absence de personnes compétentes et formées dédiées à la communication des résultats sur l'agroécologie dans les plateformes et cadres de concertation (90%) ;
- Manque de système de suivi et d'évaluation des effets et impacts issus de la diffusion des informations, pour permettre de mieux ajuster des stratégies communicationnelles là où elles existent.

2.3 Opportunités

D'un point de vue institutionnel

- Existence de politiques, stratégies et plans d'actions au niveau national pour l'adaptation au changement climatique rentrant dans le cadre d'une approche agroécologique plus large ;
- Existence d'une plateforme nationale d'actions synergiques entre agroécologie et plusieurs autres domaines pouvant être en lien tel que l'agriculture biologique, l'agriculture durable, le commerce équitable, l'alimentation durable, etc. ;
- Existence des projets et programmes au niveau national et régional visant le renforcement institutionnel des plateformes et cadres de concertations ;
- Existence des cadres de plaidoyer et de lobbying pour influencer les décisions sur la reconnaissance officielle des plateformes et dispositifs de concertations sur l'agroécologie et sujets connexes.
- Existence de centres et d'instituts de formation sur l'agroécologie qui permettent de faire évoluer les systèmes alimentaires et les agricultures qui les fournissent.

D'un point de vue partenarial

- Existence des bailleurs de fonds disposés à appuyer les actions de promotion et de développement des approches et contenus agroécologiques ;
- Existence de programmes de recherche engageant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux sur le développement et la mise en œuvre de l'agroécologie ;
- Existence des opportunités comme les Conférences des Parties (COP)[1] qui permettent aux acteurs de se rencontrer et nouer des partenariats stratégiques pour la promotion de l'agroécologie.

D'un point de vue des ressources

- Motivation des acteurs à être renforcés en termes de contenus sur l'agroécologie ;
- Dans des contextes nationaux complexes qui doivent affronter les aléas économiques, sociaux, alimentaires et climatiques, très forte motivation des acteurs agricoles, mais aussi de tous les autres acteurs des territoires à créer des partenariats pour rendre plus durable le système alimentaire du territoire par l'agroécologie ;
- Mise en place des points focaux dédiés aux aspects de formation au sein des structures pour assurer l'amélioration continue des connaissances sur la thématique de l'agroécologie et autres sujets connexes.

D'un point de vue communicationnel

- Existence de dispositifs dans les centres de formation pour accompagner la diffusion des nouveaux systèmes agricoles et alimentaires ;

[1] Il faut souligner que cette année, trois COPs ont été organisées et plusieurs acteurs de l'agroécologie y ont pris part. Il s'agit respectivement de **la 15ème Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification à Abidjan du 9 au 20 Mai 2022** ; de la **27ème édition de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Sharm-El-Sheik du 6 au 18 novembre 2022** et de **la conférence des Nations Unies sur la biodiversité, COP15, à Montréal du 7 au 19 décembre 2022**.

- Existence et déploiement des canaux de communication par les structures à l'endroit de leurs
- Existence de fora d'échanges tels que les journées du paysan ou la semaine du paysan dans certains pays, pour plus de visibilité sur la mise en œuvre de systèmes et de pratiques agroécologiques ;
- groupes cibles ;
- Création des synergies pour le partage des connaissances et informations stratégiques sur les sujets liés à l'agroécologie et autres thématiques connexes ;
- Existence de personnes-ressources et d'expertises qui travaillent à produire des contenus de bonne qualité, pour une meilleure information sur l'agroécologie et d'autres sujets connexes.

2.4 Menaces

D'un point de vue institutionnel

- Faible positionnement de la thématique agroécologie dans les lignes budgétaires des États avec aussi à ce niveau une grande hétérogénéité de définitions, de compréhensions et par conséquent un manque de textes et de réglementations clairs vis-à-vis de l'agroécologie, contrairement à des labels comme par exemple celui de l'agriculture biologique (AB) ;
- Faible soutien des décideurs politiques aux initiatives en matière d'agroécologie considérée comme étant peu productive (car amalgamée à l'agriculture biologique et paysanne et non à des systèmes alimentaires territoriaux durables) et ne pouvant pas significativement relever le défi de la sécurité alimentaire ;
- Faible prise de conscience du risque de rester sur une pluralité de définitions et de compréhensions des concepts sur l'agroécologie entrainant une certaine confusion dans les initiatives des acteurs à plusieurs niveaux ;
- Dualité de l'État en tant que partie prenante et régulateur du sous-secteur de l'agroécologie (possibilité de blocage ou de ralentissement de la reconnaissance et la formalisation des structures) ;
- Inexistence de législations claires (lois, décrets et arrêtés) ou de dispositions opérationnelles engageant les États par rapport à la mise à l'échelle de l'agroécologie.

D'un point de vue partenarial

- Difficulté à atteindre des résultats opérationnels efficaces dans le cadre du fonctionnement des cadres de concertations entre les partenaires techniques et financiers et les acteurs nationaux, du fait des visions différentes de l'agroécologie et donc des différents objectifs ciblés ;
- Conflit d'intérêts et incohérence des démarches du fait de l'existence d'une pléthore d'approches de l'agroécologie et de méthodes de travail en lien avec des visions très différentes ;
- Difficulté d'adaptation des objectifs de certains programmes en fonction des exigences du terrain ou du contexte de sa mise en œuvre, car les résultats sont décidés ailleurs, avant la signature des conventions avec les parties prenantes ;
- Difficulté de fonctionnement entre les acteurs des structures, et l'État à cause de la lourdeur administrative et le manque de synergie entre les directions des services publics.

D'un point de vue des ressources

- L'agrobusiness prend généralement le pas sur l'agroécologie, car cette dernière est amalgamée à des modes d'agriculture peu productifs et nécessitant beaucoup de main-d'œuvre ou de temps. Pourtant, l'agroécologie est une approche holistique où l'agriculture productive a une place prépondérante, car elle vise un système alimentaire durable c'est-à-dire productif, rentable, viable et vivable.

- Difficultés de développer des modèles durables de mobilisations des ressources par les plateformes et cadres de concertation…en dehors des appuis financiers des bailleurs ;
- Les effets négatifs du changement climatique qui réduisent la mobilisation des ressources dédiées plus largement à l'agroécologie ;
- Manque d'experts compétents dédiés au domaine et travaillant avec professionnalisme.

D'un point de vue communicationnel

- Les ressources communicationnelles sont généralement sous-estimées dans les lignes budgétaires des partenaires ;
- L'agroécologie est encore à l'étape d'exploration dans certains pays et donc peu de résultats probants à communiquer ;
- Faible maîtrise de la thématique sur l'agroécologie par les agents de communications, ce qui réduit son impact sur le public cible ;
- Grande instabilité au niveau des directions chargées de l'agroécologie et des sujets connexes sur le plan national ; ce qui agit fortement sur le volet communicationnel de l'agroécologie.

3 | Conclusion

Le présent rapport d'état des lieux des cadres de concertation, des réseaux et plateformes nationaux et sous régionaux en matière d'agroécologie auquel sont annexés les fiches pays et le livrable 6 (note de renforcement des plateformes nationales et sous régionales) est le résultat des investigations menées par l'équipe de consultants déployée pour réaliser la mission. Cette équipe s'est appuyée sur quinze personnes ressources qui ont travaillé au niveau de chaque pays membre de la CEDEAO pour assurer l'identification des acteurs ainsi que la collecte et l'analyse des données. Ainsi, en dehors des résultats obtenus et décrits dans le rapport, les fiches pays sont présentées en annexes, afin de permettre une meilleure lisibilité de la situation spécifique de chacun des pays enquêtés, en termes de contenus, d'analyses, et de propositions d'actions.

Cette étude a permis entre autres de :

- Lever un coin de voile sur l'amalgame et les confusions qui persistent dans la définition opérationnelle de l'agroécologie ; ce qui montre la nécessité d'une concertation de toutes les parties prenantes pour la réflexion, la rédaction et le vote d'une législation pouvant cadrer au mieux l'agroécologie et déterminer ses contours législatifs, institutionnels et financiers dans l'espace CEDEAO.
- Comprendre que la majorité des structures actives dans l'agroécologie sont de création récente et doivent faire beaucoup d'efforts pour construire leur identité vis-à-vis de leur compréhension de l'agroécologie, l'engagement des membres et leur participation active au bon fonctionnement desdites structures. Pour cela, il est indispensable de renforcer leurs capacités en planification et gestion stratégiques orientées vers les résultats de développement en agroécologie (vision et mission consensuelles, plans d'action concertés) et appuis logistiques et organisationnels pour améliorer leurs modes de fonctionnement.
- Entériner l'urgence des actions à mener pour renforcer les plateformes et cadres de concertation à l'échelle nationale afin de faire d'eux des interlocuteurs outillés2 et fiables vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux.
- Apprécier l'importance d'un soutien technique et financier des institutions régionales (UEMOA, CEDEAO/ARAA et 3AO) afin qu'elles assurent la coordination des actions de capitalisation, diffusion d'informations et de formation sur les approches et méthodes d'interventions en agroécologie. Le rôle de la 3AO consistera aussi à faire un plaidoyer pour élaborer un outil d'évaluation des performances des approches et méthodes utilisées en agroécologie. Cet outil fournira des preuves aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes sur le choix des approches et méthodes recommandables.
- Se rendre compte que le développement des compétences des structures actives en agroécologie dans le domaine de la mobilisation des financements, du lobbying et du plaidoyer est un préalable qui leur permettra de disposer des plans de mobilisation de ressources financières (internes et externes) et de plaidoyer pour leurs activités.

Par ailleurs, la cartographie des réseaux, plateformes, cadres de concertation au niveau national et régional, est présentée dans le livrable 5, conformément aux termes de référence.

[2] L'un des outils à mettre en place est la charte qui clarifiera le partenariat, le rôle et la responsabilité des structures membres d'une plateforme nationale ou des coalitions de ce type

4 | Recommandations et plans d'action

La mise en œuvre des recommandations centrées sur l'acquisition et le développement de capacités doit se traduire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renforcement des capacités pour lequel la mission suggère l'adoption d'un modèle multidimensionnel de renforcement des capacités, dont le développement se fera à travers un Parcours d'Acquisition de Compétences (PAC) . Ce modèle doit permettre de mettre au point des référentiels de compétences tant au niveau organo-fonctionnel qu'au niveau des porteurs de fonction dans les structures engagées dans la promotion de l'agroécologie.

4.1 Réglementations et labélisation

La pluralité très hétérogène des définitions et interprétations faites de l'agroécologie amène à des amalgames et à des incompréhensions et donc à une perte de temps et d'efficience. Le premier amalgame est de penser que l'agroécologie ne concerne que l'agriculture. Ainsi, face à une multitude d'approches de l'agriculture (durable, intelligente face au climat, écologiquement intensive, biologique, agriculture de conservation, intégrée, raisonnée, permaculture…), les acteurs sont perdus quand il s'agit de parler d'agroécologie et chacun la rattache à une approche de l'agriculture.

L'agroécologie doit être comprise afin de garantir de la cohérence, de l'efficacité et d'efficience dans sa mise en œuvre et dans sa promotion. Il est nécessaire de bien expliquer aux parties prenantes que l'agroécologie est plus vaste que l'agriculture ou que les changements climatiques. Il s'agit d'une approche holistique du système alimentaire d'un territoire donc cela englobe de manière systémique la gestion des écosystèmes animaux, végétaux et humains, la production agricole, l'aménagement du territoire, la lutte contre les effets du changement climatique, la nutrition humaine, la gestion durable de la biodiversité, le développement des filières et tous autres domaines en lien avec un système alimentaire durable.

Recommandation : *Favoriser la concertation de toutes les parties prenantes pour la réflexion, la rédaction et le vote d'une législation pouvant cadrer au mieux l'agroécologie et déterminer ses contours législatifs, institutionnels et financiers dans l'espace CEDEAO.*

4.2 Identité, mode de fonctionnement et gouvernance

La majorité des structures sont de création récente : pour la plupart après 2001. Même si elles présentent l'allure des structures administrativement organisées, on peut se rendre compte qu'il y a encore beaucoup de travail de fond à faire sur l'identité des structures vis-à-vis de leur compréhension sur l'agroécologie, l'engagement des membres et leur participation active au bon fonctionnement desdites structures. Pour cela, les recommandations ci-après sont à prendre en compte :

- Renforcer les capacités des acteurs en planification et gestion stratégiques orientées vers les résultats de développement en agroécologie (vision et mission consensuelles, plans d'action concertés) et appuis logistiques et organisationnels pour améliorer les modes de fonctionnement des structures engagées dans l'agroécologie.

Il s'agira concrètement de renforcer les capacités des structures suivant différentes modalités qui ne se limitent pas aux sessions de formation et couvrent diverses autres activités de développement de capacités (échanges d'expériences, tutorat, mentorat, coaching, co-construction, etc.) sur les éléments d'un bon fonctionnement d'une structure œuvrant dans le domaine de la promotion de l'agroécologie ;

la définition d'un plan stratégique qui permet de clarifier leur identité et positionnement par rapport à la thématique et aux sujets connexes.

- Renforcer les plateformes et cadres de concertation à l'échelle nationale afin de faire d'eux des interlocuteurs fiables vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux.

Il s'agira de définir une charte qui clarifie le partenariat, le rôle et la responsabilité des structures membres d'une plateforme nationale ou des coalitions de ce type. Ceci permet d'éviter les doublons ou des 'intrus' qui n'auraient pas les capacités à porter une action à l'échelle nationale. Ceci permettra de mieux structurer les appuis à apporter à l'échelle nationale et locale.

4.3 Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Les analyses ont montré qu'il y a pluralité de concepts, de méthodes, d'approches et d'outils d'intervention sur l'agroécologie au sein de la même structure et entre structures, à cause des différences de compréhension du concept, et aux pléthores de partenaires qui interviennent auprès des acteurs. Pour améliorer l'efficacité des interventions, il se révèle nécessaire de créer une synergie autour des approches et méthodes d'intervention. Pour cela,

- **Appuyer les plateformes ou structures nationales à une meilleure compréhension des concepts d'agroécologie et de tous les sujets connexes, au niveau national**, en fonction des orientations politiques et choix stratégiques du pays à travers des formations ou des séminaires thématiques ;
- **En collaboration avec les instituts de recherche spécialisés en agroécologie, répertorier et mettre à niveau les approches et méthodes d'agroécologie** ayant fait leurs preuves dans les différents contextes nationaux, selon les objectifs poursuivis, les cibles et les résultats obtenus. Ce catalogue d'approches et de méthodes servira comme une liste des différents modèles d'approches et méthodes d'agroécologie au niveau national ;
- **Renforcer au plan régional (UEMOA, CEDEAO) la 3AO (alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest) pour une coordination des actions de capitalisation, diffusion d'informations et de formation sur les approches et méthodes d'interventions en agroécologie**. Le rôle de la 3AO consistera aussi à faire un plaidoyer pour élaborer un outil d'évaluation des performances des approches et méthodes utilisées en agroécologie. Cet outil fournira des preuves aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes sur le choix des approches et méthodes recommandables ;
- **Apporter un soutien technique et financier au développement des capacités et d'autres ressources essentielles qui permettront au personnel technique des institutions à maîtriser les approches et méthodes de mise en œuvre des programmes d'agroécologie**. Car bien que les institutions disposent d'experts techniques compétents, ils n'ont pas nécessairement les compétences techniques pour la mise en œuvre de programmes en agroécologie. Il sera donc utile de fournir cette formation.

4.4 Mise en relations, synergies et coordinations des actions

L'exploitation du potentiel de l'agroécologie pour transformer les systèmes alimentaires comprenant les systèmes agricoles, nécessite un cadre pour une action coordonnée et une collaboration entre acteurs. En effet, un grand nombre de structures mettent en œuvre des programmes qui peuvent ne pas avoir les objectifs directs liés à l'agroécologie parce qu'ils sont guidés par d'autres objectifs généraux qui sont souvent déterminés par l'agence de mise en œuvre ou les bailleurs de fonds. Mais, puisque les institutions ont une certaine expérience de collaboration et de partenariat, il sera très utile de les renforcer dans ce sens avec de fortes capacités d'analyse, de fonctionnement, de gouvernance et d'administration pour plus de partenariats ou de consultations pour la mise à l'échelle des programmes d'agroécologie.

- **Accompagner les plateformes nationales à réaliser une cartographie des acteurs ou partenaires en place**

La dynamisation des synergies nécessiterait la connaissance des partenaires en place pour mieux cibler les types de partenariats à développer. De ce fait, une cartographie des partenaires sera réalisée ; ceci permettrait de connaître les domaines d'interventions, les approches et les types de collaboration bénéfique à tisser dans l'atteinte des objectifs partenariaux. Cet accompagnement peut se faire grâce à une mise à disposition d'expertise ou d'appui financier ou technique ;

- **Mettre en place des moyens incitatifs qui encourageraient des actions de synergies et des relations partenariales**

Pour encourager les actions de synergie et des relations partenariales, il serait intéressant de mettre en place des moyens incitatifs ou prendre des dispositions de discrimination positive où, par exemple, 80% des financements seront octroyés aux projets qui se mettent en coalition ou en synergie. On pourra aussi octroyer des avantages dans certains domaines à des structures qui travaillent à créer plus de synergie et des partenariats ;

- **Renforcer les structures de coordination partenariales**

Pour réaliser les synergies de manière durable et efficace, il faut mettre en place des ressources humaines compétentes et qualifiées au niveau des pôles de coordination. Là où les ressources humaines existent, il faut faire un diagnostic des compétences et définir un plan de renforcement de capacités. Dans les pôles de coordination où de telles ressources ne sont pas disponibles, il faut accompagner les plateformes à définir un plan de recrutement et de renforcement de capacités de ces personnes.

4.5 Communication et cibles

Les institutions évaluées disposent déjà de canaux et de cibles de communication pour leurs programmes ou projets. Pour soutenir ces actions de communication, il serait nécessaire de :

- **Renforcer les capacités des acteurs à aligner les objectifs des programmes sur les objectifs de co-développement communicationnel.** Il s'agira de permettre aux bénéficiaires et cibles des actions des projets et programmes de participer à la construction des informations et à leur diffusion. Ceci permettra de s'assurer que les cibles sont bien choisies, et que leur responsabilité liée à la production d'informations est renforcée ;
- **Développer les capacités des structures à mieux évaluer leurs besoins en communication, en fonction des cibles et des résultats attendus.** Il s'agira de définir dans les actions à venir un plan de communication en rapport avec les résultats escomptés. De ce fait, les arrangements mutuellement bénéfiques sont faits par chaque partie prenante pour assurer une meilleure communication ciblée ;

- **Renforcer les capacités des chargé(e)s de communication des structures** à définir des plans de communication adéquats, améliorer leur contenu informationnel et diversifier les moyens de communication vers les groupes cibles.

4.6 Niveau d'avancement dans la structuration

Le besoin de structuration des plateformes se pose à plusieurs niveaux. Il faut donc mener plusieurs actions à la fois :

- **Certaines structures ne disposent pas d'une bonne organisation** sur le plan administratif, technique et financier. Pour ce premier groupe, il faut un accompagnement de bout en bout pour les aider à se structurer ;
- **Certaines structures disposent d'une bonne organisation, mais non fonctionnelle.** Il faut, pour cette deuxième catégorie, identifier les obstacles à leur fonctionnement et définir un plan d'accompagnement ;
- **Pour les structures bien organisées et fonctionnelles,** il faut les accompagner à la mise à l'échelle de leurs actions et les déployer comme des structures de référence pour aider celles des deux premières catégories.

Le recours à l'utilisation d'outils d'évaluation appropriés permettra d'établir dans une démarche concertée cette classification. L'approche de diagnostic et de renforcement des capacités proposée plus loin prend déjà en compte cette nécessité de discrimination positive.

4.7 Financement et développement des partenariats

La question du financement reste une préoccupation majeure pour toutes les structures nationales et régionales. Dans le contexte actuel, il s'agit d'examiner des pistes pour mettre en place des structures financièrement viables.

De ce fait, nous proposons des actions suivantes :

- **Développement des compétences des structures à la mobilisation des financements**
  Il faut les accompagner à être des acteurs proactifs qui disposent de compétences dans le lobbying et les plaidoyers, afin d'inscrire des lignes budgétaires dans les documents de politique et stratégique qui prennent en compte l'agroécologie et les sujets connexes. Ceci leur permettra de disposer des plans de mobilisation de ressources financières (internes et externes) pour leurs activités ;
- **Accompagner les plateformes à développer des produits et services uniques qui leur permettront de mobiliser des ressources**
  La plupart des structures sont dans l'organisation des activités classiques telles que les formations et séminaires qui abordent pratiquement des sujets thématiques en lien avec des pratiques agricoles non spécifiques à l'agroécologie (fumure organique, compost…). De ce fait, elles ne présentent pas d'avantage comparatif. Mais, pour une meilleure mobilisation des ressources, les structures doivent pouvoir trouver des produits qui les définissent et les distinguent les unes des autres. Pour cela, il faut les accompagner à capitaliser leurs acquis et à définir un produit spécifique (en lien avec l'approche holistique et systémique qu'est l'agroécologie ; des sujets qui abordent les systèmes dans leur globalité et non pas seulement des pratiques thématiques ponctuelles) qui leur permettra de se positionner sur les financements disponibles et durables.

- **Appuyer les structures à définir un plan de durabilité financière**
  Le besoin de viabilité financière est un sujet important à traiter avec les structures. La plupart du temps, elles sont dans l'opportunisme. De ce fait, certaines structures font la promotion de l'agroécologie sans forcément en maîtriser les contours et les contenus et donc en proposant la même chose qu'avant, mais intitulée différemment. De plus, dès qu'un financement arrive à terme, elles attendent le suivant… Il faut pouvoir sortir de ce schéma, car il fait perdre les ressources humaines qui ont travaillé sur un temps donné et ont acquis des compétences qui doivent servir la structure. L'appui va consister à définir des modèles de fonctionnement qui garantissent une gestion saine des ressources, mais aussi un système qui permet aux structures de rentrer dans un processus de durabilité financière.

ANNEXES

Annexe 1. Vers un modèle durable de renforcement des capacités 35

Annexe 2. Fiche pays Bénin 39

Annexe 3. Fiche pays Burkina Faso 49

Annexe 4. Fiche pays Cap Vert 55

Annexe 5. Fiche pays Côte d'Ivoire 61

Annexe 6. Fiche pays Gambie 69

Annexe 7. Fiche pays Ghana 73

Annexe 8. Fiche pays Guinée-Bissau 81

Annexe 9. Fiche pays Guinée Conakry 93

Annexe 10. Fiche pays Liberia 99

Annexe 11. Fiche pays Mali 105

Annexe 12. Fiche pays Niger 113

Annexe 13. Fiche pays Nigeria 119

Annexe 14. Fiche pays Sénégal 127

Annexe 15. Fiche pays Sierra Leone 131

Annexe 16. Fiche pays Togo 137

Annexe 17. Rappel des définitions des concepts de plateformes, réseaux, alliances et cadres de concertation 143

Annexe 1. Vers un modèle durable de renforcement des capacités

La nécessité d'un modèle andragogique constructiviste

Les tendances actuelles en renforcement des capacités sont articulées autour de plusieurs constantes qui définissent le modèle andragogique constructiviste.

Ce modèle constructiviste considère l'apprentissage comme un processus au cours duquel les individus, en coopération avec d'autres participants et l'animateur, élaborent de nouvelles connaissances en se basant sur leurs expériences antérieures. Ce n'est donc pas un apprentissage réceptif ou passif dans lequel l'apprenant est considéré comme un simple réceptacle et la fonction principale de cet enseignement est de mettre en commun des connaissances existantes. Cette nouvelle vision de l'apprentissage a été intégrée à toute une série d'approches qui ont contribué à l'élaboration d'une méthodologie constructiviste.

La prise en compte de l'Écologie de l'apprentissage

L'environnement de l'apprentissage est le résultat de différents facteurs. L'un des plus importants constitue la méthodologie dans la mesure où elle implique différentes variables interdépendantes :

i. Organisation et type de contenu ;

ii. Séquence des activités ;

iii. Décisions procédurales ;

iv. Techniques de travail individuel ;

v. Approches par groupes de travail ;

vi. Formation des groupes ;

vii. Organisation du temps et de l'espace.

L'ensemble de ces variables est désigné par le terme d'écologie de l'apprentissage.

La conception d'un plan opérationnel de renforcement basé sur les compétences

Un programme basé sur les compétences implique qu'un ensemble de connaissances, savoir-faire et savoir-être aient été identifiés, rassemblés et organisés, et que ces éléments soient nécessaires à l'apprenant pour mener à bien une tâche ou un ensemble de tâches qui satisfassent des besoins individuels ou sociaux. Cela implique que l'analyse du contexte et que l'action des individus dans ce contexte, jouent un rôle crucial dans la phase de planification.

Dans son sens le plus large, une compétence est un ensemble de capacités qui intègrent trois types de capacités :

- **Capacité conceptuelle**
  Capacité à comprendre les concepts, les données, les informations et les faits.
- **Capacité procédurale**
  Capacité à effectuer une action ou une série d'actions en utilisant les méthodes, techniques et/ou stratégies appropriées pour résoudre une tâche concrète.
- **Capacité comportementale**
  Capacité à lier les connaissances et les savoir-faire à des valeurs, principes ou règles qui configurent nos attitudes, en veillant à ce que la poursuite de la réussite et le progrès ne s'effectuent pas au détriment du bien-être social.

Introduction au Parcours d'Acquisition de Compétences (PAC)

Un « parcours d'acquisition de compétences est un ensemble approprié, structuré et accompagné de différents modes d'apprentissage qui permet à l'individu d'acquérir (et de s'approprier) les compétences nécessaires pour assumer certains rôles clés pour l'organisation bénéficiaire.

Le PAC comprend 3 phases3 : une phase de conception et de préparation (avant formation), une phase de formation et une phase de consolidation (après formation). Un PAC est caractérisé par un 'profil d'entrée' minimal et un 'profil de sortie' ciblé, exprimés en 'compétences'. Le PAC met l'individu et son organisation au cœur d'un parcours commun.

La conception du PAC prévoit une phase A de préparation et une phase C de consolidation, qui respectivement précède et poursuit la phase B.

Un PAC combine toujours différents modes d'apprentissage. Les modes d'apprentissage qui peuvent être utilisés / combinés pour constituer un PAC sont, entre autres :

- Des formations courtes et/ou qualifiantes, plus ou moins étalées dans le temps ;
- Des formations longues et diplômantes / études, le cas échéant au Bénin, dans la région, ou ailleurs si nécessaire ; si approprié sous forme d'études à distance, d'études modulaires ou de formules mixtes ;
- Des moments d'étude individuelle, après mise à disposition de ressources d'apprentissage de qualité (ressources imprimées / digitales, le cas échéant audio-visuelles) ;
- Un apprentissage sur le tas, avec un appui-conseil et/ou du coaching structuré ;
- Une formation et/ou un coaching des chefs hiérarchiques ou d'autres coaches qui accompagnent l'apprentissage sur le tas (coaching du coach) ;
- Des moments de vérification / validation des compétences acquises, avant ou pendant le parcours ;
- Des moments de mises en commun (physiques ou digitales, échanges de bonnes pratiques, réponses aux questions fréquentes, etc.) et d'autres appuis pour aider les participants et leurs organisations à mettre à profit les compétences nouvellement acquises ;
- Des stages pratiques, des voyages d'études, des séminaires, etc. (au Bénin, dans la région, en Afrique, Europe, Amérique du Sud ou ailleurs) ;
- Des appuis poursuivis à des réseaux de développement professionnel continu.

Pour ce qui est de la situation de référence en matière de renforcement des capacités, tant pour les acteurs organisationnels que pour les ressources humaines qui les portent, le modèle de construction sera basé sur une approche progressive dans l'acquisition des capacités.

L'importance de la construction d'un référentiel (en matière d'agroécologie)

De nos jours, la communauté de pratiques en renforcement de capacités ainsi que la communauté scientifique en Développement organisationnel et renforcement des capacités admettent que ***la construction d'un référentiel est le préalable*** à tout processus de renforcement des capacités. Ce référentiel est comme un fil conducteur ou point d'ancrage du processus de renforcement des capacités

---

[3] Phase A : Diagnostic situation problème - besoins de formation ; adaptation niveau et contenu de la formation ; préparation des supports formation et d'évaluation ;
Phase B : Formation qualifiante de courte durée, standards améliorés pédagogie animation, et conditions de réalisation de la formation ;
Phase C : Accompagnement dans la mise en pratique de la phase B avec option améliorer les processus ; durée variable assez longue plus ou moins 12 mois.

et doit être construit avant tout diagnostic, ce qui permet de ne pas naviguer à vue lors du diagnostic, tant pour les capacités des acteurs organisationnels que pour les ressources humaines qui les animent.

Juridiquement, un référentiel est un "document technique définissant les caractéristiques que doit présenter un produit ou un service et les modalités de contrôle de la conformité du produit ou du service à ces caractéristiques." Que ce soit dans le champ professionnel, éducatif ou social, ces deux termes sont de plus en plus associés au point qu'ils finissent par former un syntagme : « référentiel de compétences ». La "compétence" est au cœur de la description, quel que soit le champ, quel que soit le domaine. Les connaissances sont sous-jacentes ou afférentes.

Un référentiel se présente comme une **typologie**, une classification, un inventaire de compétences nécessaires à des activités. Les compétences sont définies au moyen de **descripteurs** qui s'appuient, en ce qui concerne leur formulation, sur l'expérience des acteurs praticiens concernés et être reconnus clairs et pertinents par eux. Ces descripteurs permettront d'établir des **jalons**, des **niveaux de compétence, des « standards »**, auxquels on pourra se référer pour situer un individu par rapport aux compétences demandées pour réussir dans un métier, ou pour situer un apprenant dans son apprentissage, mais aussi pour évaluer et valider les compétences qu'il a déjà acquises dans diverses situations.

Les compétences sont en général déclinées en niveaux de capacités, indispensables ou nécessaires, qu'il faut mobiliser et, le plus souvent, combiner, pour réaliser avec succès, une tâche quelle qu'elle soit : professionnelle ou didactique, physique ou intellectuelle, manuelle ou langagière, dans une situation donnée ou dans différentes situations (ce qui demandera un transfert de compétence) : situation d'apprentissage, scolaire ou en entreprise, situation de travail, ou situation de simulation.

En effet, le référentiel de compétences, qu'il soit construit pour l'organisationnel ou pour les individus, doit pouvoir être le fil conducteur de tout le processus de renforcement des capacités. Il a l'avantage de définir au préalable, pour chaque domaine concerné, le ou les types de compétences requis, les niveaux de capacités exigibles ainsi que les passerelles d'évolution.

Par ailleurs, pour ce qui est du diagnostic des capacités, notamment celles des ressources humaines, les modèles basés sur la taxonomie de Bloom avec six (06) niveaux d'appréciation ne semblent pas appropriés pour le développement des compétences à des fins immédiatement exploitables, c'est-à-dire en milieu professionnel. C'est pourquoi il serait plus utile d'adopter un ***modèle de diagnostic capacitaire*** avec des critères « classants » tirés du Korn Ferry Hay Group Limited et du modèle Compmétrica, modèles universellement admis dans la communauté de pratiques en GRH. Il est entendu que ce ne sont pas des modèles exclusifs, mais ils ont fait leurs preuves dans beaucoup d'organisations. Ce choix présente l'avantage d'avoir un langage uniforme et univoque lors du diagnostic.

Pour le diagnostic des acteurs organisationnels, la même démarche de référentiel sera retenue en se basant sur le ***modèle de diagnostic capacitaire*** « Universalia » du CERDI adopté par les Nations unies et référencé au CAD/OCDE.

Ainsi, ***le diagnostic permet d'évaluer le niveau de capacité d'une personne par rapport à une compétence donnée***. Le plan de renforcement des capacités consistera donc à ***combler le « gap capacitaire » relevé***.

Renforcer ses compétences, améliorer l'organisation du travail, disposer de nouveaux outils et méthodes, ajuster les procédures, capitaliser et évaluer, développer les partenariats, la veille stratégique sont autant de pratiques devenues fondamentales pour qu'une organisation reste durablement performante.

Les appuis au renforcement des capacités visent l'amélioration durable de la performance des acteurs concernés (**capacité à atteindre leurs objectifs, à s'adapter à leur environnement changeant**) et

prennent en compte trois niveaux interdépendants : **la compétence des individus, le fonctionnement de leur organisation et les caractéristiques de leur environnement.**

Le renforcement de capacités des acteurs tant individuels qu'organisationnels, est un investissement générateur de valeur ajoutée s'il est conduit dans les règles de l'art.

Pour les acteurs organisationnels (niveau structurel et fonctionnel), le référentiel est souvent appelé « ***référentiel organo-fonctionnel*** »[4]. Le modèle ainsi que présenté dans le tableau indique les niveaux de compétences attendus, le cycle de progression, les axes de renforcement correspondant et les modalités requises.

Niveaux de compétences (objectifs)	Cycle de progression capacitaire (gap)	Axe de renforcement correspondant	Modalité (s) indiquées
INITIATION (N1) : ***Notions : capacité à comprendre, reproduire et réaliser sous contrôle ou pilotage***	N0 vers N1	Initiation	Formation /Documentation
			Coaching /Mentorat/ Tutorat
MAÎTRISE (N2) ***(Avancé : capacité à réaliser de façon autonome)***	N1 vers N2	Perfectionnement	Formation /Documentation
			Coaching /Mentorat/ Tutorat
			Benchmarking, Com. prat
			Voyages d'études
			Apprentissage org/ Gest con.
SPÉCIALISATION (N3) ***(Confirmé : capacité à expliquer, guider, conseiller, proposer)***	N2 vers N3	Spécialisation	Formation /Documentation
			Coaching /Mentorat/ Tutorat
			Benchmarking, Com. prat
			Voyages d'études
			Apprentissage org/ Gest con.
EXPERTISE (N4) ***(Expérimenté / Approfondi : capacité à faire évoluer, innover, remettre en cause)***	N3 vers N4	Expertise	Formation /Documentation
			Coaching /Mentorat/ Tutorat
			Benchmarking, Com. prat
			Voyages d'études
			Apprentissage org/ Gest con.

[4] Tiré de « ADVANCING PARTNERS & COMMUNITIES»

Annexe 2. Fiche pays Bénin

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Existence des plateformes, réseaux et diverses initiatives en matière d'agroécologie au Bénin • Intérêt de plus en plus marqué des ONG dans le domaine agroécologique ; • Existence d'un cadre institutionnel du secteur agricole qui est inclusif et prend en compte les préoccupations des acteurs non étatiques représentés par la PNOPPA, la PASCiB et la Chambre Nationale d'Agriculture • Forte capacité de lobby et de plaidoyer des acteurs non étatiques du secteur agricole • La plupart des organisations et initiatives qui font la promotion de l'agroécologie disposent des ressources humaines capables et expérimentées • Beaucoup d'initiatives en cours pour la promotion du bio et du label Bénin	• Faible capacité technique et financière pour la mise à l'échelle et le développement de l'agroécologie • Méconnaissance de l'agroécologie par les consommateurs ruraux et urbains • Faible synergie entre les acteurs de l'agroécologie au niveau du pays ; • Illusion entretenue par beaucoup d'acteurs qui pensent que les produits offerts par l'agroécologie ne sont pas compétitifs par rapport aux autres produits • Inexistence d'une politique orientée vers la promotion des marchés de produits bio et agroécologiques
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Le Plan stratégique de Développement du Secteur Agricole prévoit des lignes de financement pour les investissements dans le domaine de l'agriculture écologique et durable • Le secteur agricole met en œuvre des réformes pour booster le développement dans les sept pôles • Adoption de la LOASAN (Loi d'Orientation Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) qui accorde une certaine importance à l'agroécologie comme c'est le cas dans la politique agricole • Centres de formation et initiatives privées disponibles pour la formation et le renforcement des capacités techniques en agroécologie.	• Insuffisance de subventions et financements pour mettre en œuvre les stratégies proposées dans le domaine de l'agroécologie • Faible appropriation des politiques publiques en matière d'agroécologie par les producteurs agricoles • L'agroécologie est encore peu documentée et il y a peu de production scientifique au Bénin ; • Le peu de connaissances en matière d'agroécologie est insuffisamment disséminée Faible coordination des initiatives en matière d'agroécologie entre le ministère en charge de l'environnement et le ministère de l'agriculture

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. **Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)**

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Il existe un nombre important d'acteurs ou structures qui travaillent avec les institutions nationales et internationales pour le développement de l'agroécologie au Bénin.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Malgré quelques initiatives de réseautage et de recherche de synergie entre les acteurs, les niveaux de concertation entre les membres sont faibles. Les capacités d'animation des réseaux et cadres de concertation sont à renforcer pour permettre à certains acteurs d'exercer un bon leadership et de mettre les outils de communication et d'interaction appropriés à la disposition des membres.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

La communication à la base reste un défi important à relever pour toucher le public cible et les membres des organisations engagées dans l'agroécologie pour la diffusion, la promotion et la dissémination des meilleures pratiques. A cet égard, il reste beaucoup à faire, notamment, un partenariat incontournable entre les acteurs, les collectivités locales et les radios communautaires regroupées au sein de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB avec 42 radios qui couvrent l'entièreté des régions et localités du pays).

1.4. Dynamisme des financeurs

La plupart des projets en cours ne bénéficient pas de gros financements inscrits dans le long terme.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a récemment pris des initiatives dans le sens de créer un creuset commun pour tous les acteurs de l'agroécologie. Cette initiative doit se poursuivre rapidement et contribuer à des changements significatifs en mettant à contribution les acteurs qui sont connectés au ministère en charge du cadre de vie et de l'environnement.

2. **Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?**

On peut considérer que le niveau de capitalisation des initiatives agro écologiques dans le pays est faible et mérite une attention particulière pour dissuader ceux qui pensent que l'agroécologie n'est pas financièrement soutenable.

Il faut souligner que la transition agroécologique (TAE) est amorcée au Bénin et est en marche mais avec un niveau et une vitesse de progression encore faibles. Au niveau politique, l'agroécologie est faiblement prise en compte dans les documents de stratégies. Aucun document de politique de mise en œuvre de l'agroécologie n'est encore disponible. Les principes de l'agroécologie sont quelques fois évoqués dans les documents de politiques mais l'agroécologie n'y est pas développée de façon explicite. Le premier document de politique, Stratégie National de mise en œuvre de l'Agriculture Ecologique et Biologique est en cours de finalisation. L'agroécologie n'est pas non plus considérée de façon explicite comme une option dans les conseils apportés aux producteurs. Les initiatives de conseil agricole sont beaucoup plus portées par des ONGs, des organisations de la société civile et des projets et programmes financés par les partenaires techniques et financiers. Les initiatives étatiques sont encore timides.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Il existe une forte influence sur les politiques agricoles qui s'exerce notamment à travers la PNOPPA et la PASCiB qui en ont une longue et riche expérience en matière de dialogue sur les politiques, notamment pour le développement du secteur agricole dans le pays.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Toutes les initiatives sont alignées sur les initiatives régionales, plus précisément celles de la CEDEAO", de la FAO et du CILSS. Il existe une synergie entre les institutions nationales et régionales, tant dans l'élaboration des documents que dans leur mise en œuvre et leur exécution.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

La note moyenne pour le Bénin est 6. Voir rapport portant « État des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de conseil agricole au Bénin » publié récemment par l'AFD et le CIRAD » ainsi que les points de vue exprimés par les personnes enquêtées.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

Tout comme les projets d'agroécologie qui doivent s'inscrire dans la durée, les besoins en renforcement des capacités des acteurs doivent être cernés en tenant compte de la complexité de l'agroécologie et de la nécessité de partir sur la base d'un diagnostic approfondi. Comme le modèle de Parcours d'acquisition des compétences (PAC) a fait ses preuves dans le secteur agricole au Bénin, il peut servir d'approche de base. Ainsi, il s'agira d'élaborer au niveau national un référentiel des compétences organo-fonctionnelles ainsi que les compétences nécessaires aux porteurs de fonction dans les structures engagées dans l'agroécologie. Un diagnostic approfondi sera ensuite fait pour déterminer les gaps capacitaires et proposer les actions de renforcement de capacités à mener pour combler durablement lesdits gaps.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

L'une des conditions nécessaires et la mise en synergie des réflexions, actions et financements en cours pour disposer des moyens à engager dans la construction et la réalisation de ce PAC.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Soutenir au niveau de chaque pays la réalisation d'une cartographie des acteurs afin de mieux connaître les parties prenantes et les initiatives qu'elles développent

8.2. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs aux niveaux régional et national en matière d'agroécologie pour accroître les capacités techniques et managériales des plateformes et cadres de concertation afin de faire d'eux des interlocuteurs fiables vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux. Ce plan prendra notamment en compte les besoins liés à une meilleure compréhension des concepts d'agroécologie et de tous les sujets connexes, au niveau national, en fonction des orientations politiques et choix stratégiques du pays soit à travers des formations ou des séminaires thématiques ;

8.3. Mettre à contribution les instituts de recherche spécialisés en agroécologie pour répertorier, mettre à niveau et assurer une réelle appropriation par les acteurs des approches et méthodes d'agroécologie ayant fait leurs preuves dans les différents contextes nationaux, selon les objectifs poursuivis, les cibles et les résultats obtenus.

8.4. Accompagner les plateformes à développer des produits et services uniques qui leur permettront de mobiliser des ressources durables

LISTE DES ACTEURS INTERVENANT DANS L'AGROECOLOGIE AU BENIN

Structures Publics: Etat et Collectivités locales	
1. MAEP et ses directions	
2. ATDA et ses démembrements jusqu'au niveau communal	
3. Chambre National D'Agriculture	
4. Les Mairies	
Organisations Non Gouvernementales	
5. Centre pour l'Environnement et le Développement Local (CEDeL) ;	+229 94 45 8357
6. Recherche Action pour le Développement Durable et le Bien Etre Social (ALAFIA-ONG) ;	97 52 6645
7. Etudes et Recherches Appliquées pour le Développement Durable (ERAD);	23 82 0094
8. ALPHA ET OMEGA ENVIRONNEMENT;	96 67 9863
9. Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES-XU Do DO);	97 68 8545
10. Recherche Action pour un Développement Durable (RAD);	96 15 3711
11. Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB);	96 69 1096
12. Centre d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED);	96 38 6015
13. Institution non Gouvernementale, d'Union pour le Développement et pour l'Environnement (INUDE);	97 08 3339
14. Association de Promotion du Développement Economique et Social et de la protection de l'Environnement (AProDESE);	95 49 8288
15. Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires (DEDRAS);	97 37 2972
16. Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être et la sauvegarde de l'Environnement (CERABE) ;	94 37 0243
17. Vie et Environnement; Mobilisation Sociale pour un développement durable environnement-éducation-santé (Su Dom Se/MS-ONG);	97 17 2330
18. Groupe d'Etude et de Recherche sur l'Environnement et le Développement (GERED);	97 49 5986

19. Association pour le Développement Durable à la Base (ADDB);	97 54 6508
20. Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives de Base pour un développement durable (GRAIB);	96 25 5355
21. Association de Développement Rural Intégré pour l'Environnement (ADRIA);	97 16 4604
22. Réseau de Développement d'Agriculture Durable (REDAD);	97 72 3700
23. Groupements pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'Environnement (GROPERE);	64748239
24. Initiatives pour un Développement Intégré Durable (IDID);	61115188
25. Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement (ALDIPE);	97 71 2551
26. Centre d'Initiation et de Recherche-Action pour un Développement Durable (CEIRAD);	97 62 3285
27. Ecologie et Tourisme Equitable pour un Développement Durable (ETE-D);	96 01 7833
28. Centre National d'Etudes, de Promotions Agricoles et de Protection de la Nature (CENAPEN)	67252584
Acteurs de la Société Civile	
29. La PASCiB	95960554
Structures Privées	
30. Africa Green Corporation SA-Leader dans l'économie verte	67372054
31. Biophyto Benin -Leader du neem au Bénin	97 41 1983
Organisations Profesionelles Agricoles et Agriculteurs	
32. Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO Bénin)	96 03 7006
33. Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin)	96136505 97 60 32 11
34. Fédération nationale des Organisations de Maraîchers du Bénin (FéNOMa-Bénin)	
35. L'Association interprofessionnelle du coton au Bénin	
36. Union Nationale des Producteurs de Soja (UNPS) du Bénin	97 72 9512
37. Association Karité Bénin (AKB)	96 26 9768
38. Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RéPAB)	95040029
39. Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCRB)	97 66 3663
40. Conseil National des Producteurs de Coton (CNPC)	
Partenaires Techniques et Financiers Et ONG internationales	
41. GiZ	
42. Enabel	
43. Coopération suisse	
44. Louvain Coopération	
45. Eclosio	
46. Helvetas	
47. SNV	
48. World vegetable	
49. Ect…	
Mouvements Réseaux et Plateformes	
50. La ferme-école SAIN	97 65 56 28
51. La Ferme Songhaï : une ferme bio comme modèle pour l'Afrique	60 93 33 34
52. Les Jardins de l'Espoir	95 25 31 18
53. L'Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable (ORAD)	95 94 93 49
54. Association pour la promotion des arbres fertilitaires, de l'agroforesterie et la foresterie(APAF-Bénin)	
55. ECOLOJAH et CEVASTE	97 607 414
56. Plateforme des Acteurs de l'Agriculture Biologique et Equitable (PABE)	96 69 1096
Projet Programmes	

57. Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)	
58. Projet des Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire (ProCIVA)	
59. Programme Transition Agro-Ecologique par la Recherche Agricole (TAERA)	
60. Projet de Transition agroécologique dans les zones cotonnières (TAZCO)	
61. Mainstreaming Ecological Organic Agriculture (EOA) into National Policies, Strategies and Programmes in Africa	
Centres de recherches et Centre de formations	
62. INRAB	
63. IITA	

N°	Nom de la structure	Contact	Localisation	Pertinence de la prise en compte
1.	**MAEP et ses directions**			**Peu pertinent**
2.	ATDA et ses démembrements jusqu'au niveau communal			**Pertinent**
3.	Chambre National D'Agriculture			**Pertinent**
4.	**Les Mairies**			**Peu pertinent**
5.	**Centre pour l'Environnement et le Développement Local (CEDeL) ;**	**94 45 8357**		**Pertinent**
6.	**Recherche Action pour le Développement Durable et le Bien Etre Social (ALAFIA-ONG) ;**	**97 52 6645**		**Pertinent**
7.	**Etudes et Recherches Appliquées pour le Développement Durable (ERAD);**	**23 82 0094**		**Pertinent**
8.	ALPHA ET OMEGA ENVIRONNEMENT;	96 67 9863		**Pertinent**
9.	Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES-XU Do DO);	97 68 8545		**Pertinent**
10.	Recherche Action pour un Développement Durable (RAD);	96 15 3711		**Pertinent**
11.	**Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB);**	**96 69 1096**		**Pertinent**
12.	**Centre d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED);**	**96 38 6015**		**Pertinent**
13.	Institution non Gouvernementale, d'Union pour le Développement et pour l'Environnement (INUDE);	97 08 3339		**Pertinent**
14.	Association de Promotion du Développement Economique et Social et de la protection de l'Environnement (AProDESE);	95 49 8288		**Pertinent**
15.	**Centre de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré (CREDI-ONG)**	**96 36 56 76 62 39 67 67 95 96 34 33**	**Calavi**	**Très Pertinent**
16.	**Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires (DEDRAS);**	**97 37 2972**		**Pertinent**

17.	Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être et la sauvegarde de l'Environnement (CERABE) ;	94 37 0243		**Pertinent**
18.	Vie et Environnement; Mobilisation Sociale pour un développement durable environnement-éducation-santé (Su Dom Se/MS-ONG);	97 17 2330		**Pertinent**
19.	Groupe d'Etude et de Recherche sur l'Environnement et le Développement (GERED);	97 49 5986		**Pertinent**
20.	Association pour le Développement Durable à la Base (ADDB);	97 54 6508		**Pertinent**
21.	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives de Base pour un développement durable (GRAIB);	96 25 5355		**Pertinent**
22.	Association de Développement Rural Intégré pour l'Environnement (ADRIA);	97 16 4604		**Pertinent**
23.	**Réseau de Développement d'Agriculture Durable (REDAD);**	**97 72 3700**		**Pertinent**
24.	**Fédération Agro Ecologique du Bénin (FAEB)**	**96 07 33 11**		**Très Pertinent**
25.	**Groupements pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'Environnement (GROPERE);**	**64748239**		**Pertinent**
26.	**Initiatives pour un Développement Intégré Durable (IDID);**	**61115188**		**Très Pertinent**
27.	Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement (ALDIPE);	97 71 2551		**Pertinent**
28.	Centre d'Initiation et de Recherche-Action pour un Développement Durable (CEIRAD);	97 62 3285		**Pertinent**
29.	**Ecologie et Tourisme Equitable pour un Développement Durable (ETE-D);**	**96 01 7833**		**Très Pertinent**
30.	**Centre National d'Etudes, de Promotions Agricoles et de Protection de la Nature (CENAPEN)**	**67252584**		**Pertinent**
31.	**La PASCiB**	**21 30 10 89**		**Pertinent**
32.	**Africa Green Corporation SA-Leader dans l'économie verte**	**67372054**		**Pertinent**
33.	**Biophyto Benin -Leader du neem au Bénin**	**97 41 1983**		**Très Pertinent**
34.	**Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO Bénin)**	**96 03 7006**		**Tres Pertinent**
35.	**Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin)**	**96136505 97 60 32 11**		**Tres Pertinent**
36.	Fédération nationale des Organisations de Maraîchers du Bénin (FéNOMa-Bénin)			**Pertinent**
37.	**ANAF Benin**	**97 02 52 85**		**Tres pertinent**

38.	**L'Association interprofessionnelle du coton au Bénin**	**21 33 97 16 21 33 97 15**		**Pertinent**
39.	Union Nationale des Producteurs de Soja (UNPS) du Bénin	97 72 9512		**Pertinent**
40.	Association Karité Bénin (AKB)	96 26 9768		**Pertinent**
41.	Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RéPAB)	95040029		**Pertinent**
42.	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCRB)	97 66 3663		**Pertinent**
43.	Conseil National des Producteurs de Coton (CNPC)			**Pertinent**
44.	**GiZ**	**96 39 31 59 21 30 05 88**	**Cotonou**	**Peu pertinent**
45.	**Enabel**	**21 30 59 37**	**Cotonou**	**Peu pertinent**
46.	**Coopération suisse**	**21 31 47 37 21 31 47 38**	**Cotonou**	**Peu pertinent**
47.	Louvain Coopération	21 30 06 71	Fidjrossè	**Pertinent**
48.	**Eclosio**	**62 66 41 20 67 71 20 21**	**Natitingou**	**Tres Pertinent**
49.	**Ile de Paix**	**64 22 39 37 97 09 33 36 96 93 30 80 6046 10 10**	**Natitingou**	**Tres Pertinent**
50.	Helvetas	21 30 21 99	Cotonou	**Pertinent**
51.	SNV	21 31 35 59 21 31 31 42 66 23 30 01		**Pertinent**
52.	**World vegetable Center : contacter : victor.afari-sefa@worldveg.org**		**IITA A.Calavi**	**Tres Pertinent**
53.	**La ferme-école SAIN : Solidarité Agricole Intégrée**	**97 65 56 28 62 44 47 44**	**Adjohoun**	**Tres Pertinent**
54.	La Ferme Songhaï : une ferme bio comme modèle pour l'Afrique	60 93 33 34		**Pertinent**
55.	Les Jardins de l'Espoir	95 25 31 18		**Pertinent**
56.	L'Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable (ORAD)	95 94 93 49		**Pertinent**
57.	**Association pour la promotion des arbres fertilitaires, de l'agroforesterie et la foresterie (ONG APAF-Bénin) : écrire à bdevresse(@)ong-apaf.net , phumbert(@)ong-apaf.net**			**Pertinent**
58.	**ECOLOJAH et CEVASTE**	**97 60 74 14**		**Pertinent**
59.	**Plateforme des Acteurs de l'Agriculture Biologique et Equitable (PABE)**	**96 69 1096**		**Tres Pertinent**

60.	**Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (PABE)**			**Peu pertinent**
61.	Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)			**Peu pertinent**
62.	Projet des Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire (ProCIVA)			**Peu pertinent**
63.	**Programme Transition Agro-Ecologique par la Recherche Agricole (TAERA) : mis en œuvre par Enabel**			**Peu pertinent**
64.	**Projet de Transition agroécologique dans les zones cotonnières (TAZCO) (voir AVSF)**			**Peu pertinent**
65.	AVSF	228 261 23 46		
66.	ETD	21 15 95 47	Fifadji	
67.	Mainstreaming Ecological Organic Agriculture (EOA) into National Policies, Strategies and Programmes in Africa			**Pertinent**
68.	INRAB			**Peu pertinent**
69.	IITA			**Peu pertinent**
70.	**JINUKUN**	**95 22 63 36 96 55 04 55**	**Cotonu**	**Pertinent**
71.	**Initiative Agriculture Ecologique et Biologique (AEB)**			**Tres Pertinent**
72.	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE) voir **IDID ONG**			**Peu pertinent**
73.	**Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP-Bénin)**	**97 73 36 87**		**Tres Pertinent**
74.	Centre International d'Expérimentation pour Valoriser les Ressources Africaines (CIEVRA) :	90 00 16 15	glo djigbé	**Pertinent**
75.	**Synergie Paysanne (SynPA)**	**95 72 19 39**	**Calavi**	**Tres Pertinent**
76.	**Centre de Recherche et d'Assistance Technique pour l'Environnement et le Développement Agricole (CRASTEDA)**	**95 28 73 50 67 04 89 78**		**Pertinent**
77.	Projet d'Appui la Structuration d'une Agriculture Familiale Rentable, Equitable, Durable (PASAFRED)			**Peu pertinent**
78.	**Solidarité Entreprises Nord Sud (SENS-Bénin)**	**95 14 34 38**	**Bohicon**	**Tres Pertinent**
79.	**Boost AE**			**Tres Pertinent**
80.	Projet SAFEVEG West Africa (**mis en œuvre par World vegetable Center**)			
81.	**Benin Environnement and EducationSociety (BEES ONG)**	**96 01 38 37**		**Tres pertinent**

Annexe 3. Fiche pays Burkina Faso

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• L'adoption de la politique AE au niveau national • La reconnaissance de l'agroécologie par la loi N° 070 -2015/ CNT portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique au Burkina Faso. • Une dynamique observée sur la mise en place de réseaux nationaux sur l'agroécologie par les acteurs de la société civile (ONG, associations de développement,…) ; • L'existence d'un point focal AE engagé et apportant son assistance aux activités des réseaux et plateformes dynamiques • Implication des acteurs de la recherche dans les actions de développement des systèmes agroécologique • Des expériences réussies en termes de recherche-action paysanne autour des pratiques/ produits agroécologiques (CNAbio avec le système de certification bio, le système de sélection des semences paysannes,…)	• Faible niveau de concertation entre acteurs sur les approches et systèmes agroécologique à promouvoir par les réseaux et plateformes existant ; • Le système de gouvernance et la stabilité organisationnelle sont des défis à relever par les réseaux et plateformes ; • Manque de mécanismes et d'instruments (juridique et règlementaire) adéquats en faveur de l'agroécologie • Difficultés des acteurs à mobiliser des financements durables pour la promotion de l'agroécologie et la diffusion des bonnes pratiques ; • Implication encore faible des institutions de la recherche sur les produits/ pratiques AE ainsi que les acteurs de vulgarisation ; • Faible capitalisation des initiatives agroécologiques • Faible synergie entre les acteurs • Les subventions des intrants chimiques au détriment des intrants organiques ; • Faible mesure de protection des produits locaux vis-à-vis des produits importés agricoles hors de la sous-région ; • Difficulté d'accès aux ressources productives par les producteurs (intrants organiques, à la terre, à l'eau,…) ; • faible financement publique en faveur de l'agroécologie ; • La non prise en compte des questions de gestion durable des ressources naturelles par les Collectivités locales dans leurs outils de planification du développement local
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**

• L'engagement des états sur la prise en compte de l'agroécologie dans les systèmes de production agricole favorable à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
• Le développement des potentiels d'alliances/ collaborations entre les organisations intervenants sur la thématique de l'agroécologie ;
• Sensibilité au niveau des consommateurs, producteurs et autres acteurs par rapport aux effets néfastes des produits chimiques
	• La situation d'insécurité générale marquée par les attaques terroristes occasionnant des :
	  ○ déplacements des populations = déracinement culturel/ perte d'identité & perte d'investissement AE passés/ présents/ futurs (terres, diguettes, fertilisation, arbres plantés, etc.)
	  ○ pertes des Semences Paysannes
	  ○ pertes des Activités Génératrices des Revenus = perte de moyens de subsistance et de résilience
	• Les tensions foncières actuelles, accentuées par les tendances de spéculation foncière
	• L'inondation des marchés de consommation des produits nocifs peu chers, ce qui ne favorise pas l'adhésion des consommateurs aux produits sains (plus coûteux)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

L'Agroécologie au Burkina est animée par des réseaux d'ONG au niveau local ou régional dynamiques. Au niveau régional, nous avons : (i) le ROPPA, l'une des plateformes pionnière qui regroupe les organisations paysannes de 13 pays de la sous-région est très actif au Burkina à travers les membres de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) ; (ii) 3AO, dont la mise en place est suscité par le ROPPA, mobilise plusieurs organisations de promotion de l'agroécologie et l'agriculture bio dont le CNABio. Le dynamisme de ces réseaux a influencé à travers des cadres de plaidoyer l'avancée significative de la prise en compte de l'Agroécologie dans les politiques nationales et le renforcement des cadres de concertation. A travers CNABio, le Burkina dispose d'un document de référence et d'une charte sur l'Agroécologie.

Le Ministère de l'Agriculture reste le premier partenaire actif et qui accompagne les différents acteurs. Plusieurs autres partenaires à savoir : la FAO[5], la GIZ, la CEDEAO, l'AFD,… apportent leurs concours techniques et financiers à la mise en œuvre des initiatives agroécologiques favorables au développement de l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Les cadres de concertation sont plus organisés en interne au sein d'un même réseau. Toutefois entre réseaux quelques initiatives pas encore développées sont organisées. La mise en place de la charte sur l'agroécologie vise un regroupement de l'ensemble des initiatives pour une synergie d'action.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Le Ministère de l'Agriculture est impliqué dans le développement de l'Agroécologie à travers : l'élaboration des textes et lois (loi N° 070 -2015/ CNT portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique au Burkina Faso et reconnaissant l'agroécologie), la désignation d'un correspondant national Agroécologie, et la participation aux activités des différents réseaux nationaux.

1.4. Dynamisme des financeurs

Une diversité de projets sont en cours au plan national et régional visant l'appui à la promotion ou à la diffusion des pratiques agroécologiques. Les principaux financeurs affichés dans la promotion de l'agroécologie sont : l'AFD, la CEDEAO, la FAO et certaines coopérations au développement (la GIZ, la Coopération Monégasque, …).

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Une stratégie nationale sur l'Agroécologie est portée par le Ministère de l'Agriculture qui s'est engagé à intégrer l'Agroécologie dans les pratiques de productions agricole au niveau national (par exemple : loi 70 -2015/CNT). Une dynamique en cours est l'amélioration des curricula de formation des centres par la prise en compte des approches agroécologiques. Les actions concours à l'élaboration des textes et à une facilitation auprès des acteurs mobilisés en réseaux.

---

[5] Initié et financé une étude sur l'état des lieux de l'agroécologie ayant abouti à la réflexion sur la charte de l'agroécologie au Burkina

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

L'existence d'un correspondant national en Agroécologie au Ministère de l'Agriculture vise non seulement à faciliter au niveau institutionnel le développement des textes et outils mais aussi à assurer une certaine capitalisation des initiatives au plan national. Tous les réseaux identifiés sont en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et le correspondant national est impliqué dans la réalisation des actions majeures de chaque réseau.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

La convergence des différents réseaux a permis d'engranger des résultats déjà intéressants dont la reconnaissance officielle de l'agroécologie dans les textes et loi sur l'agriculture. La stratégie nationale assortie d'un plan d'action est engagée et portée par le Ministère de l'Agriculture. Ces acquis ont été possibles grâce aux plaidoyers des acteurs.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

ROPPA et 3AO sont des initiatives régionales ayant leur base au Burkina Faso. Au niveau national, plusieurs réseaux sont affiliés à ces instances régionales.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note : 8/10

Les structures recensées ont en commun la diffusion et la promotion de l'agroécologie. Les actions de sensibilisations et les formations sont déployées mais les accompagnements au profit des membres ou des producteurs afin d'atteindre un niveau d'application à l'échelle restent un défi majeur. Sur le plan de la commercialisation, CNABIO a travers son système de certification locale (Bio SPG) a facilité le processus de mise en marché mais cela reste également un défi.

Face à la dynamique globale et la mobilisation des membres à la base, les effets des actions sont perceptibles.

5.2. Capacités en moyens humains

L'une des difficultés actuelles qui limitent le champ d'action de l'agroécologie est le manque de ressources qualifiées, spécialisées dans le domaine. Au niveau des réseaux et des ONG locale, ce sont plus les agents d'agriculture motivés et les praticiens qui assurent l'animation des cadres de diffusion. Des actions de formation de ces animateurs existent mais les parcours de formation spécialisés en agroécologie ne sont pas encore opérationnels.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 7/10

La gouvernance est globalement appréciable au regard de l'effort consenti par les réseaux rencontrés d'appliquer les textes régissant le fonctionnement et l'organisation des rencontres statutaires.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

L'autonomie financière des organisations reste faible et constitue un axe à renforcer. Ce qui justifie la mobilisation des partenaires financiers pour appuyer la mise en œuvre des actions de mise à l'échelle des pratiques agroécologique.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 6/10

La communication autour des initiatives réalisées reste moyenne. En effet, la quasi-totalité des réseaux rencontrés disposent de site web mais la diffusion des pratiques et les actions restent à renforcer.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note : 7/10

Le potentiel de progression des structures rencontrées est intéressant. Ce sont des réseaux engagés, certes chaque réseau à sa spécificité, mais le champ d'action commun reste l'agroécologie.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

- Renforcement les capacités techniques des équipes de terrains chargé de la formation et du suivi des membres et des paysans (formations, visite d'échanges d'expériences) sur l'agroécologie ;
- Renforcer le personnel par des chargés de suivi-évaluations compétents ;
- Renforcer le personnel par des chargés de communication.

6.2. Au niveau des ressources financières

- Mobiliser des partenaires financiers pour la promotion à l'échelle des pratiques agroécologique à travers le renforcement des capacités d'actions des différents membres des réseaux ;
- Appuyer les réseaux à développer des plateformes de commercialisation des produits des membres ;
- Appui au développement des actions de production des membres du réseau afin d'accroitre leur autonomie financière.

6.3. Au niveau de la gouvernance

- Structuration de certains membres affiliés au réseau
- Renforcer les capacités en management et gestion de réseau de développement agroécologique ;

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

- Elaborer des outils harmonisés de suivi-évaluation en matière agroécologique
- Renforcer les capacités techniques des différents réseaux sur l'appropriation de l'outil d'évaluation et de capitalisation des pratiques

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

- Elaborer un plan de renforcement des capacités interne pour chaque réseau
- Elaborer un plan d'action sur la diffusion/promotion de l'agroécologie assorti d'un budget pour chaque réseau

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

- Renforcer les capacités de chaque réseau à travers un plan de renforcement des capacités interne (à élaborer)

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

- Harmonisation des approches et pratiques agroécologique afin de faciliter la diffusion à l'échelle

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

- Mettre en place un cadre de concertation national mobilisant tous les réseaux agroécologie ;
- Élaborer une stratégie nationale participative et inclusive, assortie d'un plan d'action national opérationnel de promotion de l'agroécologie ;

8.4. Communication et cibles

- Renforcer les plateformes/outils de communication de chaque réseau

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

- Renforcer la structuration des membres de chaque réseau

8.6. Autres :

- En collaboration avec les instituts de recherche agricole et agroalimentaire, élaborer les curricula de formation sur les approches agroécologique à développer et/ou intégrer dans la formation des acteurs à la base prenant en compte les langues locales ;
- Renforcer au plan régional (UEMOA, CEDEAO) la concertation entre les acteurs politiques sur les stratégies et les actions à pour la promotion de l'agroécologie dans les pratiques agricole et agroalimentaire.

Annexe 4. Fiche pays Cap Vert

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Engagement et bonne volonté dans la promotion par les plateformes d'agroécologie et les ONG pour l'autonomisation des familles agricoles avec l'adoption de principes agro-géologiques ; • Intérêt des ONG dans le domaine agroécologique ; • ONG' S axé sur les personnes ; • Ce sont des plateformes et des ONG bien acceptées dans la société ; • Ils disposent d'une autonomie administrative.	• Faible capacité technique et financière pour le développement de l'agroécologie ; • Manque de ressources financières ; • Manque de création d'une association de soutien à l'agroécologie ou niveau du pays ; • Nécessité de diffuser les connaissances sur l'agroécologie.
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Le programme gouvernemental prévoit des lignes de crédit pour les investissements dans le domaine de l'agriculture durable ; • Le secteur agricole est l'un des catalyseurs du développement durable en tenant compte du programme de transformation du gouvernement ; • Développement des technologies ; • Centres de formation disponibles pour la formation et le renforcement des capacités techniques en agroécologie ; • Existence d'initiatives telles que le programme national de recherche.	• Manque de ressources financières ; • Manque de subvention de la part du gouvernement dans le domaine des agroécologies ; • Manque de politiques publiques en matière d'agroécologie ; • L'agroécologie est encore peu explorée et il y a peu de production scientifique au Cap-Vert ; • Inexistence d'un cadre réglementaire sur l'agroécologie de la part du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

On considère qu'il existe une certaine dynamique entre les structures, car elles travaillent avec les institutions nationales et internationales pour le développement de l'agroécologie au Cap-Vert. Il existe une relation étroite avec les partenaires locaux et ils ont des liens avec les institutions publiques et privées, c'est-à-dire les ALLIANCES.

Par exemple, l'ONG CERAI, une organisation espagnole qui opère au Cap-Vert en partenariat avec l'Association des Amis de la Nature dans la mise en œuvre de projets liés à la sécurité alimentaire, et pas seulement, se sont engagés et travaillent dans l'aspect agro-écologique, en promouvant des modèles de développement rural découlant de leurs capacités et compétences avec les agriculteurs et les pêcheurs sur les îles de São Vicente et Santo Antão.

De même, l'ONG portugaise ADPM promeut des projets basés sur des principes agro-écologiques avec des partenaires locaux sur l'île de Santo Antão.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Étant donné que la majorité des ONG se réunissent par le moyen de l'assemblée générale, on considère qu'il existe une certaine dynamique active entre les membres pour la consultation et la discussion des grandes lignes d'action de ces ONG, ainsi que des rapports de comptes, entre autres.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Il existe une communication raisonnable avec le public cible et d'autres membres extérieurs à l'organisation pour la diffusion, la promotion et la dissémination des projets auprès des parties prenantes qui sont principalement les agriculteurs et producteurs agro-écologiques et également les institutions liées à la formation et au renforcement des capacités.

1.4. Dynamisme des financeurs

Il y a un engagement des partenaires qui soutiennent les projets définis avec les partenaires locaux, financièrement ainsi que dans des actions de formation pour le renforcement des capacités des agriculteurs et de ceux qui travaillent dans le monde rural pour une meilleure durabilité de leurs activités.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE) est disposé à créer les conditions nécessaires pour que l'agroécologie soit pleinement mise en œuvre. Il existe des initiatives et des documents sur les stratégies de développement du pays liées au monde rural et à la sécurité alimentaire qui sont directement ou indirectement liés à l'agriculture durable et à l'agroécologie. Au Cap-Vert, il n'existe pas encore de réseau et de lois sur l'agroécologie, mais le MAA travaille dans ce sens.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

On peut considérer que le niveau de capitalisation des initiatives agro écologiques dans le pays est encore faible, puisque le Cap-Vert fait ses premiers pas vers l'agroécologie.

Cependant, il existe des projets développés par des ONG dans ce domaine et une politique incitative à travers des programmes gouvernementaux tels que le Plan Stratégique de Développement Durable (PEDS II) 2022-2026, qui traduit les politiques publiques, l'ambition, la stratégie et les priorités sectorielles dans un contexte de changement climatique après des années de sécheresse, les effets de la pandémie et la guerre Ukraine/Russie. En effet, elle englobe la durabilité environnementale, l'action et la résilience climatiques et l'amélioration de la biodiversité et de la géo diversité.

Comme mentionné ci-dessus au point 1.5, il existe d'autres initiatives telles que :

- Programme National d'Investissement agricole, Sécurité Alimentaire et Nutrition- PNIASAN-CV ;
- Plan d'action pour la conservation de la biodiversité ;
- Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN) ;
- Plan stratégique pour la recherche agricole ;
- La gestion des risques agricoles, entre autres...

4. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Il existe une forte influence sur les politiques agricoles, compte tenu des diverses initiatives et stratégies politiques pour le développement du secteur agricole dans le pays.

5. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Toutes les initiatives sont alignées sur les initiatives régionales, plus précisément celles de la CEDEAO, de la FAO et du CILSS. Il existe une synergie entre les institutions nationales et régionales, tant dans l'élaboration des documents que dans leur mise en œuvre et leur exécution.

6. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

6.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

En ce qui concerne les installations enquêtées, compte tenu du potentiel de l'agroécologie dans les actions, elles sont jugées comme notables avec une note de 7, malgré quelques difficultés.

Les ONG interrogées s'intéressent à la production basée sur la durabilité et les méthodes de culture afin d'augmenter les revenus des familles, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

6.2. Capacités en moyens humains

Nonobstant la faiblesse des ressources financières pour le développement intégral de l'agroécologie, les institutions qui adoptent ce modèle de production travaillent également sur la formation des petits producteurs, ce qui leur permet de mieux profiter de ces formations et de disposer ainsi d'une ressource humaine formée pour produire avec une meilleure qualité.

De manière générale, il est nécessaire de renforcer encore plus les ressources humaines.

6.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

En termes de gouvernance interne, elle est considérée comme bonne avec **une note de classification de 8**. En effet, généralement toutes les ONG sont gérées par un conseil d'administration ou un président, ce qui permet une meilleure organisation interne et une meilleure planification des activités.

6.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

La plupart des ONG interrogées dépendent du financement des partenaires pour la mise en œuvre de leurs projets dans les communautés locales auprès des agriculteurs et autres, d'où **une note de 5**. Certains projets sont financés par des organisations internationales, par exemple l'Union européenne, et aussi par le programme du gouvernement.

Au niveau de la durabilité et des méthodes de financement, certaines ONG's dépendent des partenaires pour obtenir des financements et il y en a qui sont durables et financent des projets rentables pour les petits producteurs dans le but d'avoir une activité génératrice de revenus pour l'autosuffisance de la famille, comme c'est le cas de Caritas - SAJOV.

6.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Les performances sont bonnes, avec **une note de 8** pour la capacité de communication et la visibilité. Ces institutions ont travaillé aux côtés des familles et des petits producteurs ruraux. Ils sont tous reconnus pour leur travail en faveur d'une agriculture plus rentable et durable et ont une bonne capacité de communication.

6.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

À cet égard, je pense que certaines structures ont le potentiel pour progresser encore davantage.

Dans le cas de Caritas, il s'agit d'une institution à couverture nationale, malgré le fait que Sítio SAJOV se trouve sur l'île de Santiago.

Je pense qu'il a un énorme potentiel pour être étendu aux autres îles avec un score de 9. Dans le même sens, le CERAI et l'Associação Amigos da Natureza travaillent avec des institutions au niveau national, mais avec une plus grande couverture dans les îles du nord (São Vicente et Santo Antão).

En général, je pense que tous ont la capacité de développer / progresser pour atteindre un plus grand nombre d'agriculteurs pour le développement de l'agroécologie au Cap-Vert, tant dans les institutions de formation que dans la mise en œuvre comme les exécutions de projets d'agroécologie.

7. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

7.1. Au niveau des ressources humaines administratives

D'une façon globale, les structures ont besoin de ressources humaines tant administratives que techniques dans le domaine de l'agroécologie pour apporter des réponses meilleures et plus efficaces et aussi pour disposer de spécialistes pour mieux guider et accompagner leurs membres dans la réalisation de projets sur le terrain.

7.2. Au niveau des ressources financières

En termes de ressources financières, les centres ont besoin de plus de moyens financiers pour développer leurs activités, recruter des techniciens spécialisés et administratifs et aussi pour mettre en œuvre et exécuter des projets avec les producteurs.

7.3. Au niveau de la gouvernance

Au niveau de la gouvernance, il existe une bonne volonté politique et des initiatives, malgré l'absence de lois sur l'agroécologie. Cependant, le MAA travaille dans ce sens pour fournir aux institutions plus de moyens juridiques sur l'agroécologie.

7.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

En termes de système de suivi/contrôle et d'évaluation, les structures sont évaluées par les partenaires et les bailleurs de fonds qui assurent le suivi de leurs projets financés.

D'autre part, il y a la plateforme nationale des ONG qui accompagne tous ses affiliés dans la définition des projets et programmes et les soutient auprès des partenaires pour la mobilisation des ressources financières.

8. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Les structures aspirent à ce que plus de fonds soient mis à leur disposition afin qu'elles puissent mener à bien leurs activités et atteindre leurs objectifs.

Il y a une grande perspective en général sur le développement de l'agroécologie par les structures interrogées. Tous sont unanimes en ce qui concerne les ressources financières pour la mise en œuvre de projets agro écologiques et l'absence d'un réseau ou d'une organisation nationale en faveur du développement de l'agroécologie pour faciliter sa mise en œuvre à plus grande échelle.

Mais pour cela, il faut investir dans la restructuration, acquérir plus d'équipements, avoir plus d'offres de formation, avoir des formateurs formés et spécialisés dans les différents domaines de l'action agro écologique et donc plus de financement.

9. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

9.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Toutes les plateformes et ONG du Cap-Vert exerçant régulièrement leurs activités sont légalement reconnues et la plupart sont enregistrées auprès de la plateforme nationale des ONG 's.

La plupart des plateformes et des ONG's fonctionnent à travers d'une assemblée générale de leurs membres ou d'un conseil d'administration. Toutes ne disposent pas d'un secrétariat exécutif et d'un conseil fiscal. En général, les assemblées générales approuvent les plans de travail, les rapports et les comptes financiers annuels. Globalement, les ONG's ont une gouvernance participative.

Au niveau de la gouvernance, les ONG 's interviewées considèrent qu'elles sont bien et il existe une bonne volonté d'adopter des pratiques et des principes agro-écologiques. Cependant, l'absence de lois et d'un réseau ou d'une association de producteurs agro-écologiques rend sa mise en œuvre très difficile.

En ce qui concerne les ressources humaines et administratives, le questionnaire montre que les ONG's enquêtées disposent d'employés ayant une formation supérieure et certains ayant une formation en agroécologie. Néanmoins, ils ont toujours besoin de recyclage et/ou de renforcement des capacités pour mieux mener leurs activités avec les producteurs sur l'agroécologie. En termes administratifs, ces ONG's sont considérées comme bien organisées.

Il faut faire plus en faveur de l'agroécologie dans le pays. Vous pouvez collaborer avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement pour créer une structure / un réseau ou un cadre de concertation au niveau national des producteurs agroécologiques.

Recommandations :

Mode de fonctionnement

- Qu'une structure de coordination de l'agroécologie soit créée dans le pays ;
- Avoir la disponibilité financière pour faire plus et donner plus de moyens aux jeunes agriculteurs et aux producteurs en général car le secteur agricole est économiquement rentable lorsqu'il est cultivé de manière écologique et durable.

Au niveau de la gouvernance

- Que le MAA puisse développer des instruments et des lois qui permettent un meilleur développement de l'agroécologie.

Au niveau des ressources humaines et administratives

- Des investissements en matériels et équipements, la création d'espaces ou de camps d'école dédiés à la pratique à la ferme et des ressources humaines spécialisées sont nécessaires.

9.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Le concept d'agroécologie doit être plus amplement diffusée et connue. À cet égard, il est nécessaire de doter les agriculteurs de connaissances théoriques et pratiques sur les concepts de l'agroécologie, ainsi que sur ses principes et ses piliers.

Adopter une approche plus pratique avec les producteurs agricoles, c'est-à-dire un "savoir-faire / Know how " à la ferme ou sur le terrain pour faciliter l'apprentissage des agriculteurs.

9.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Au niveau national, il est urgent d'adopter une loi-cadre sur l'agroécologie, de même qu'il est indispensable d'adopter une définition et de reconnaître les principes, valeurs et hypothèses agroécologiques.

Il faut créer une plateforme/coordination agro-écologique dans le pays qui puisse évaluer et reconnaître les producteurs et organiser des forums périodiques pour promouvoir l'agroécologie comme paradigme de développement pour les zones rurales et les plans de développement durable.

Les ONG ont cherché à s'engager dans les programmes MAE en travers du Programme de promotion des opportunités socio-économiques rurales (POSER), en fonction de l'opportunité et de leurs activités.

POSER est un programme de développement rural du gouvernement du Cap-Vert, sous l'égide du ministère de l'agriculture et de l'environnement, qui vise à promouvoir les possibilités d'emploi et de revenus pour la population rurale la plus vulnérable, en vue du développement intégré du Cap-Vert.

L'objectif global du POSER est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres.

Le POSER a travaillé en coordination avec des ONG liées au monde rural pour la mise en œuvre et l'exécution de projets avec des associations et des familles d'agriculteurs.

9.4. Communication et cibles

Les ONG promeuvent ou diffusent leurs activités par le moyen des réseaux sociaux / internet et d'autres canaux de communication, par exemple la radio.

Le public cible a été diversifié en fonction de la nature de l'action de l'ONG. Dans le domaine de l'agroécologie/agriculture durable, elle s'est concentrée sur les associations d'agriculteurs, principalement avec les femmes, les jeunes et familles rurales.

L'internet/les réseaux sociaux étant un moyen de communication largement utilisé, Cap-Vert a beaucoup investi dans ce domaine, permettant aux institutions et aux autres acteurs de tirer le meilleur parti de la communication digital. Il est considéré opportun d'utiliser ce moyen de communication en faveur des ONG's pour la diffusion, la promotion et la dissémination de leurs activités auprès des parties intéressées, qui sont principalement les agriculteurs et les producteurs agro-écologiques, ainsi que les institutions liées à la formation et au renforcement des capacités.

Le pays bénéficie d'une bonne couverture internet et, nous sommes à une époque où presque tout est numérique/digital, pratiquement la plupart de personne possède un téléphone portable avec accès à l'internet, ce qui facilite grandement les choses.

9.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Les structures interrogées évoluent progressivement, certaines progressant plus, compte tenu de leur domaine d'activité spécifique.

En matière d'agroécologie les structures enquêtées dans cette étude sont structurées et bien organisées. Il faut noter que Caritas - SAJOV, CERAI et ADPM sont des ONG qui adoptent déjà les principes de l'agroécologie, sont bien organisées et ont le potentiel pour appartenir à un réseau d'agroécologie.

ACAISA, bien qu'intervenant dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, n'est pas totalement focalisée sur le domaine de l'agriculture.

Le CEFPSCz et l'UNICV- ECAA sont des institutions éducatives publiques qui promeuvent l'agroécologie et sont bien structurées en termes de gouvernance et ont une bonne organisation.

Annexe 5. Fiche pays Côte d'Ivoire

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Existence d'un dispositif (réseaux et plateformes) d'appui conseil en agroécologie et agriculture durable • Existence d'un Partenariats avec des organismes d'appui techniques et de financement • Bonne rémunération des producteurs pratiquant l'agroécologie et l'agriculture biologique (commerce équitable) • Constituent de Véritables canaux et de zones de partage d'information entre acteurs • Organisation de rencontres, séminaires, ateliers, etc. • Amélioration des performances techniques des exploitations familiales et leurs organisations	• Concept d''Introduction récente donc peu ou pas souvent connu du monde paysan • Faible sentiment d'appartenance des membres du réseau (membres et des plates formes) • Peu d'usage de l'outil internet lisibilité et des médias ruraux • Faible niveau d'Accompagnement des membres • Faible niveau de collecte des informations et de transférabilité des innovations
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Concept relativement nouveau donc des potentialités d'exploitation • Démarches innovantes pour l'application des bonnes pratiques agricoles • Mettre en place au niveau national une société regroupant les réseaux et plate formes et centre de formation en agroécologie en côte d'ivoire (SIADD CI) • Mise en place des réseaux et plateformes des plateformes en agroécologie, en agriculture biologique et en développement durable des réseaux en Afrique de l'ouest • Mettre en place et encourager les plateformes et réseaux au niveau sous régional • Transformer de façon plus accrue les systèmes alimentaires et agricoles (agroécologie de marché)	• Transition climatique persistante avec les risques d'érosion de désertification etc. • Faibles Structuration organisationnelle de réseaux et plateforme • Faibles niveaux de cotisation des membres • Manque de financement provenant des partenaires • Population démographique galopante face à une agriculture traditionnelle ne pouvant assurer la nutrition desdites populations (programme faim zéro)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Dynamisme naissant entre les membres et avec l'appui des partenaires techniques sous l'impulsion des gouvernants. En effet, il est à noter un réel engouement des acteurs en présence

Avec des plateformes telles que Tels que IED (initiatives Environnement Développement Afrique) avec l'appui technique du CIRAD. A cela il faut ajouter le PROPAC plateforme sous régionale des organisations professionnelles agricoles)

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Il existe des Niveaux de concertation acceptable avec l'organisation de séminaires, ateliers, tables rondes etc. on note également une base de données statistiques des membres. A titre d'exemple IFERA (the *International Family Enterprise Research Academy*,) situé a Yamoussoukro facilite une concertation avec les membres et ce avec l'appui de IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement).

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Un Dynamisme quelque peu mitigé du au faible sentiment d'appartenance des cibles et d'une méconnaissance des bienfaits de l'agroécologie par les cibles

Certains par contre adoptent les bonnes pratiques sans le savoir (faibles utilisations d'engrais et d'insecticides, méthode de cultures pluviales, etc.

1.4. Dynamisme des financeurs

Existence d'un vivier de bailleurs de fonds actifs sur le terrain avec exigence d'accompagner les bénéficiaires ainsi le programme promouvoir l'agroécologie par la recherche et la formation (PARFAO) en collaboration avec l'IRD fait la promotion de l'agroécologie. En 2019 le projet d'appui a la transition écologique en Afrique de l'Ouest (PATAE) pour la cote d'ivoire visant 3 régions du pays a apporté un soutien financier à hauteur de 580 millions de F CFA.

La Fondation Louis Dreyfus est également très active dans le financement de la formation en agroécologie

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Volonté affichée des ministères techniques (ministère de l'environnement et du développement durable, ministère de l'agriculture et des ressources animales, ministère des eaux et forêts, etc. s'attellent à organiser le secteur.

Un plaidoyer pour la création d'un cadre institutionnel marqué par une « forte » volonté des gouvernants pour l'adoption de l'agroécologie dans les pratiques agricoles, en vue d'une meilleure gestion et préservation des terres.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Bon niveau de capitalisation des initiatives agroécologiques. En effet, S'il est vrai que le niveau de capitalisation des initiatives agroécologiques est acceptable eu regard au concept nouveau, toujours est-il qu'on note un début d'intensification avec à la clé des campagnes de sensibilisations.

Récemment au ministère d'agriculture un point focal a été désigné pour assurer la, coordination de programme agroécologie en Côte d'Ivoire. Celui-ci gagnerait à être plus actif sur le terrain.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Les autorités ont pour ambition de réinventer le monde agricole à partir d'une agriculture nourricière et résiliente, respectueuse des hommes et de la nature, et économiquement viable nous semble un point de départ évident.

Une force de plaidoyer quelque peu timide des gouvernants et des membres de réseaux et plateforme.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Les systèmes agroécologiques associent de manière sélective les différents éléments des exploitations agricoles et des paysages agricoles pour bâtir et mettre en valeur les synergies. Des orgasmes tels que la FAO la CEDEAO, le FIDA etc. qui s'y emploient tant au niveau national qu'international.

Au niveau régional, en optimisant les synergies biologiques, les pratiques agroécologiques améliorent les fonctions écologiques, d'où une plus grande efficience d'utilisation des ressources et une résilience accrue.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte élément des résiliences de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

La note 6 sur 10

En Côte d'ivoire, l'agroécologie met les aspirations et les besoins de ceux qui produisent, distribuent et consomment des denrées alimentaires au cœur des systèmes alimentaires. L'agroécologie s'efforce ainsi de remédier aux inégalités en créant des débouchés pour les femmes et les jeunes.

Des structures agroécologiques visitées, il existe des éléments de résilience agroécologiques. En effet, l'utilisation des ressources naturelles telles que le sol, l'air, l'énergie solaire, l'eau, par les paysans, l'agroécologie puise moins de ressources, réduit les coûts et les impacts négatifs sur l'environnement.

5.2. Capacités en moyens humains

Les réseaux et plateformes sont toutes unanimes à déplorer le manque de compétences avérées en agroécologie (en formateurs, en techniciens et spécialistes, etc.)

En côte d'Ivoire en général et les plates formes et réseaux visités ont toutes pour ambition à travers l''agroécologie d'éliminer les inégalités entre les sexes en offrant des possibilités aux femmes. Elles jouent aussi un rôle vital dans la sécurité alimentaire des ménages, la diversité alimentaire et la santé, ainsi que dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Malgré cela, elles demeurent marginalisées au plan économique et exposées à des violations de leurs droits, et leurs contributions sont encore rarement reconnues. Pour celles-ci L'agroécologie peut aider les femmes qui pratiquent une agriculture familiale en zone rurale à acquérir davantage d'autonomie en produisant des connaissances, au moyen d'une action collective ou par la création de débouchés commerciaux

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note 6 sur 10

On observe une bonne gouvernance dans les organes des plates formes et réseaux surtout quand ils arrivent à capter des financements extérieurs qui imposent à leur tour une bonne application de la gouvernance et un suivi de gestion adéquat.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

S'il est vrai que les plates formes et réseaux parviennent à capter des financements grâce a des bailleurs externes, la part de cotisations des membres reste faible. Tout ceci met à mal la pérennité des financements.

En outre, Les études récentes révèlent l'insuffisance des ressources financières allouées à l'agroécologie et, en particulier, révèlent que les donateurs privés et publics soutiennent principalement l'agriculture de rente

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note 5 sur 10

On note que peu d'initiatives sont prises pour assurer une communication efficace autour d'un concept innovant qu'est l'agroécologie. L'organisation d'ateliers, de rencontre de séminaires reste les seules occasions de parler agroécologique

Il est à observer une faible lisibilité des réseaux et plateforme est observée tant chez les membres.

Les femmes constituent une source importante de connaissances agroécologiques. La valorisation et la promotion de ces connaissances devraient par conséquent être au cœur de toute stratégie d'amplification. Les écoles d'agroécologie en côte d'ivoire représentent un moyen efficace pour amener les gens, notamment les jeunes, à s'intéresser à l'agroécologie par exemple l'ESA, l'INFPA etc. Les écoles d'agroécologie reposent considérablement sur le principe de l'apprentissage entre pairs chez les agriculteurs/ le partage des connaissances sur l'agroécologie entre agriculteurs constitue un important moyen de diffuser les pratiques. Ce système s'avère particulièrement efficace si le partage des connaissances est basé sur la sagesse locale et ancestrale, respecte les valeurs, les principes et la culture des communautés agricoles et répond à des besoins concret producteurs, valorisant ainsi les connaissances locales, et comprennent

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note 5 sur 10

Un potentiel de progression /développement en côte d'ivoire relativement lent, eu égard au nombreuses structures existantes. En effet, le terme d'agroécologie est de plus en plus mobilisé lorsque l'avenir de l'agriculture est évoqué avec les bailleurs de l'aide au développement surtout qu'il, faut que le financement et la mise en œuvre de projets agroécologiques doit aboutir a terme a la lutte contre la pauvreté et a soutenir l'émergence d'agriculture plus respectasses de l'environnement.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Les **besoins** en ressources humaines tant quantitatifs **que** qualitatifs sont importants (renforcement des capacités ressources humaines, organisation d'ateliers et séminaires de formation, etc.). En outre, il convient de de définir les postes de travail et leur position hiérarchique ainsi **que** la qualification requise.

En outre, Le passage d'une agriculture de subsistance à une agroécologie de marche reste incontournable.

6.2. Au niveau des ressources financières

Les besoins en ressources financières sont énormes. En Côte d'Ivoire largement reconnu, le potentiel de l'agroécologie comme base d'un développement durable juste est gravement entravé par le manque et la mauvaise qualité des financements disponibles pour sa mise en place. Les organisations, les producteur·rice·s alimentaires et les défenseur·se·s des progrès de l'agroécologie dans le monde ont peu d'accès aux financements publics et philanthropiques. Ainsi, de son côté, ''Miimosa,'' plateforme de financement participatif dédiée au secteur agricole et agroalimentaire levait en mars 2021 7,5 millions d'euros supplémentaires pour assurer son développement. Avril et Citizen Capital ont lancé en décembre 2020 le fond Agri Impact, doté de 30 millions d'euros, pour accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs activités et de leurs revenus.

La mise en place de produits du préfinancement, sous la forme d'un prêt à taux zéro, destiné à faire l'avance de la subvention prévue pour l'acquisition d'équipements dédiés à la transition agricole dans le cadre du Plan de relance reste salutaire.

Financements participatifs, mécanisme de préfinancements sont donc autant d'initiatives tentant de résoudre, à leur manière, l'équation complexe du financement de la transition agroécologique. En côte d'ivoire Le dialogue constructif et une réflexion consensuelle semblent des solutions à construire pour financer une transition agroécologique à la hauteur des enjeux.

6.3. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

En côte d'ivoire des initiatives nombreuses et croissantes – tant d'ONG, que d'organisations paysannes et professionnelles agricoles, de centres de recherche, réseaux et plateforme, d'institutions académiques, d'entreprises ou d'institutions publiques – appuient désormais des processus de transition climatique via la promotion et l'accompagnement des pratiques et systèmes agroécologiques. Cependant, ces acteurs pour la plupart manquent encore pour la plupart d'outils de suivi / évaluation performants pour apprécier de façon pragmatique les effets du développement de l'agroécologie.

Notamment pour caractériser une situation, hors intervention, en début ou en fin d'intervention, ou dans le cadre d'un dispositif de suivi-évaluation d'une intervention.

L'outil EPRACC (Evaluation participatives des risques aux changements climatiques)

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Le travail de suivi /'évaluation doit débuter par une présentation de la démarche avec les différents acteurs impliqués (organisations paysannes, ONG, pouvoirs publics, acteurs de la recherche) et doit permettre de recueillir et prendre en compte leurs questions et leurs attentes, ainsi que d'articuler la démarche avec les systèmes d'évaluation et de suivi .évaluation existants, – les entretiens individuels avec les différents types d'acteurs, et notamment les agriculteur.trice.s, permettent non seulement de recueillir des informations auprès des interlocuteurs, mais également de solliciter leur avis et de partager avec eux les problématiques et questions identifiées, – les agriculteur.trice.s doivent aussi être pleinement impliqués dans les dispositifs de suivi-évaluation au niveau de parcelles ou troupeaux. Cela suppose un travail d'échange approfondi au préalable pour une compréhension mutuelle de la gestion technique des parcelles ou troupeaux par les agriculteur.trice.s et des indicateurs que l'on cherche à renseigner.

Cela facilite ensuite la collecte des informations, qui peut être, au moins partiellement, assurée par les agriculteur.trice.s, – les conclusions provisoires des évaluations sont présentées aux acteurs concernés, et notamment les agriculteur.trice.s, dans le cadre de sessions collectives, en vue d'être débattues, éventuellement revues, complétées et validées. Les agriculteur.trice.s impliqués directement dans des dispositifs de suivi-évaluation, pourront être sollicités pour présenter eux-mêmes certains résultats d'évaluation, – dans le cadre d'un système de suivi-évaluation de projet (ou politique, ou programme), les conclusions peuvent aussi servir de point d'appui pour associer les acteurs concernés

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

En Côte d'Ivoire il convient de mettre en place :

- Un réseau des réseaux agroécologiques
- Une plateforme des plateformes

Une société ivoirienne d'agroécologie et de développement durable SIADD devant constituer un cadre national de concertation en agroécologie. Cette société a regroupé tous les acteurs en présence (ONG, producteurs, réseaux et, plate formes, partenaires techniques, y bailleurs de fonds etc. Ce avec l'implication des gouvernants

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

La société SIADD sera présidée par un président élu pour une durée d'un mandant de deux ans renouvelable une seule fois avec un conseil d'administration composé des acteurs représentatifs. (A développer)

Organigramme

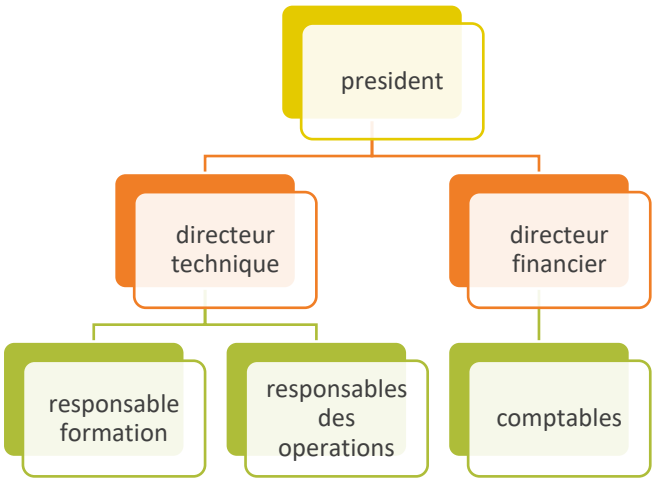

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

L'**agroécologie** doit réintroduire de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaurer une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures **agroécologiques**...) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé.

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Développer des partenariats avec les organisations sœurs de la sous-région

8.4. Communication et cibles

Téléphone mobiles, radio, télévision journaux

Le renforcement des organisations agricoles est fondamental dans l'amplification de l'agroécologie, car elles peuvent ensemble créer un mouvement populaire capable d'influer sur les mentalités et les politiques.

Les femmes constituent également une source importante de connaissances agroécologiques. La valorisation et la promotion de ces connaissances devraient par conséquent être au cœur de toute stratégie d'amplification. Il est possible de placer les femmes au premier plan, en veillant par exemple à ce qu'elles jouent un rôle de leader dans les organisations agricoles

Enfin, le partage des connaissances sur l'agroécologie entre agriculteurs constitue un important moyen de diffuser les pratiques. Ce système s'avère particulièrement efficace si le partage des connaissances est basé sur la sagesse locale et ancestrale, respecte les valeurs, les principes et la culture des communautés agricoles et répond à des besoins concrets. De nombreux participants ont reconnu que les exemples concrets, contrairement aux hypothèses théoriques, constituent le meilleur moyen de partager les connaissances.

Les écoles d'agroécologie dans le monde représentent un moyen efficace pour amener les gens, notamment les jeunes, à s'intéresser à l'agroécologie. Les écoles d'agroécologie reposent considérablement sur le principe de l'apprentissage entre pairs chez les agriculteurs, valorisant ainsi les connaissances locales, et comprennent souvent des processus d'apprentissage réciproques entre les décideurs et les groupements

Un changement durable nécessite l'intégration de l'agroécologie dans les cadres politiques, suivant un processus ascendant. L'établissement d'un dialogue avec les autorités locales et nationales sur les moyens de soutenir l'agroécologie comme instrument de lutte contre la faim, la pauvreté et la dégradation de l'environnement peut se révéler très efficace ; de même que la sensibilisation de la population

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

8.6. Autres…

Annexe 6. Fiche pays Gambie

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Toutes les institutions interviewées ont une capacité d'innovation • Présence des services étatiques	• Les bureaux ont un système informatique dépassé • Faible capacité de financement pour exécuter le projet • Forte implication de l'Etat
OPPORTUNITES (O)	**MENACES (M)**
• Utilisation de la nouvelle technologie • Changement favorable aux cultures.	• Faiblesse des marchés • Faiblesse des organisations professionnelles agricoles • Absence ou faible organisations des acteurs dans l'agroécologie

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Le dynamisme des acteurs reste à parfaire même si des collaborations peuvent exister. Un cadre formel dédié à l'agroécologie n'existe pas.

1.2. Niveau de concertation entre les membres

Il y a une différence entre les structures, certains ont beaucoup de staffs et certains n'ont pas assez. Le travail ne se fait pas rapidement. Le partage des informations est très lent et la continuité du service (ou des activités) n'est pas toujours assurée, tout se fait au gré des personnes sur place et des projets existant.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Des publics cibles (potentiels) existent mais ne sont pas encadrés pour accéder au modèle agroécologique innovant.

1.4. Dynamisme des financeurs

On retrouve dans les ONG des programmes sur l'agroécologie appuyés par des bailleurs qu'il faut renforcer et étendre.

La mobilisation des bailleurs sur l'agroécologie reste à parfaire et à systématiser

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

La volonté du ministère reste de renforcer ses propres structures et non de favoriser la naissance d'une plateforme sur 'agroécologie.

Le ministère a vraiment la volonté de pouvoir monter un réseau concernant l'agro écologie. Mais il faut vraiment faire une sensibilisation qu'ils puissent bien comprendre l'importance de ce réseau.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Toutes les institutions visitées ont des initiatives qui fonctionnent mais qui n'ont pas vraiment de suivi. Les projets mis en place fonctionnent à leur manière. Certaines institutions ont abandonné leur plateforme en mi-chemin parce que leur connexion n'était pas efficace (absence de capitalisation).

Les institutions ont bien voulu fonctionner vraiment parfaitement, mais les fonds les manquent. La communication ne passe pas vraiment comme ils veulent. Il faut qu'il ait une autonomisation dans le travail. Ce qui se fait en session de renforcement (formation).

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Le plaidoyer n'est pas bien apparu et les politiques au plan agricole ont pris le dessus sur les véritables acteurs.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Ils ont bien l'intention de développer des synergies de travailler ensemble mais la volonté politique reste à parfaire.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note 1 : la prise en compte en compte de l'agroécologie ne s'est fait pas sentir

5.2. Capacités en moyens humains

Les capacités en moyens humains ne sont pas déterminées

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note 1 : la gouvernance interne n'est pas bien apparue

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

Aucun

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note 1 : la visibilité des acteurs réels sur l'agroécologie est faible

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Des suivis de formations dans leur travail

6.2. Au niveau des ressources financières

Pas assez pour un bon fonctionnement

6.3. Au niveau de la gouvernance

Les ressources ne sont pas assez pour bien fonctionner. Le gouvernement n'a pas assez de fonds pour les projets initiés

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Le suivi ne se fait pas dans de très bonnes conditions. Les rapports ne parviennent pas à temps.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Arriver à mettre en place une véritable plateforme et l'accompagner.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Ils ont toujours besoin de formation pour mieux pouvoir faire leur travail.

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Les initiatives agroécologiques existent mais peuvent bien se développer avec d'autres organisations et même ONG du pays. Une sensibilisation serait vraiment nécessaire pour avoir plus de monde dans les initiatives agroécologiques

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Les coordinateurs font de leur mieux mais toujours manquent des ressources de fonctionnement. Surtout au niveau de la province (des régions) là où la Gambie pourrait mieux faire.

8.4. Communication et cibles

Un réseau parfois très faible. Cette communication ne les aide pas a bien communique comme il le faut.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Niveau d'avancement dans la structuration est très faible.

8.6. Autres…

En Gambie on est tenté de penser que l'agroécologie n'existe pas ce qui est totalement faux. Déjà lors de l'identification des centres de formation en agroécologie nous avons voulu visiter une réplique (copie) parfaite du Centre Songhaï mais cela nous a été refusé sous le pretexte qu'elle ne relevait pas du ministère en charge de l'agriculture, il en est de m^me pour tous les autres centres des autres. Quand nos travaux sur l'identification des centres ont pu ressortir le centre de Njawara, tout à été fait pour le faire remplacer par le Centre de Pirang dont la gouvernance relevée du ministère en charge de l'agriculture, également sur l'identification des plateformes en agriculture on nous a donné plus de structures étatiques que d'organisations effectivement sur l'agroécologie ce qui a constitué un biais.

Annexe 7. Fiche pays Ghana

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Les réseaux disposent d'experts en recherche, politique et plaidoyer pour contribuer au dialogue national sur l'agroécologie et à la formulation des politiques. • Les réseaux sont couverts au niveau national avec plus de 2 000 organisations confessionnelles dans 66 districts opérationnels. • Les réseaux et les plateformes disposent d'une structure de gouvernance adéquate et d'une composition du personnel structurée pour mobiliser et gérer les membres autour de leurs activités agroécologiques. • Les réseaux/plateformes ont la capacité de lever des fonds supplémentaires pour soutenir l'agroécologie.	• Non existence d'une politique et de stratégies nationales en matière d'agroécologie. • Manque de coordination des réseaux et des plateformes qui promeuvent les activités d'agroécologie. • Certains des réseaux et des plateformes sont fragmentés • Manque de synergies avec des groupements similaires • Faible financement du gouvernement et soutien institutionnel pertinent en faveur de l'agroécologie • Faiblesse des liens avec le marché et du système d'information commerciale pour la promotion des produits biologiques. • Ressources publiques limitées allouées à l'agroécologie
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Intérêt croissant pour l'agroécologie/l'agriculture durable en raison de l'impact du changement climatique. • Mouvement mondial pour l'agriculture agro-écologique • Préoccupations croissantes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle • Des agriculteurs largement organisés en groupes de développement et en réseaux sociaux • Les industries agroalimentaires émergentes pour le développement de la chaîne de valeur et la fourniture de services de vulgarisation intégrés. • Augmenter les fonds d'investissement verts pour le climat	• Certains réseaux s'effondreront lorsque les promoteurs ne seront plus disponibles. • Changement climatique et conditions météorologiques défavorables • Les ravageurs et les maladies émergentes qui contribuent de manière significative à l'utilisation de produits chimiques synthétiques. • Appauvrissement des résultats en raison de la duplication des efforts et des activités • Faible adoption des pratiques agroécologiques malgré la formation et les investissements, en particulier chez les petits exploitants. • Influence des grandes entreprises commerciales d'intrants et de services agricoles

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

La composition des membres varie d'une structure à l'autre mais tous travaillent principalement à la réalisation de l'objectif du réseau/structure respectif et de l'agroécologie dans son ensemble. Certaines structures, comme le RUWFAG, sont composées d'agricultrices ghanéennes qui se concentrent sur l'utilisation de matières organiques pour des activités d'agriculture durable et d'agro-transformation.

Dans le cas de l'ABOG, tous les membres ne se concentrent pas principalement sur l'agroécologie, mais ils sont composés de partenaires techniques provenant d'agences gouvernementales, du secteur privé, d'organisations de la société civile (OSC), d'organismes de réglementation, etc. Cela fait partie de l'objectif de l'ABOG qui est de s'assurer que ces institutions et organismes contribuent à la sensibilisation, à l'application des politiques et à l'approfondissement de l'impact des initiatives d'agroécologie. Les membres du Ghana Agroecology Movement (GAEM) sont des groupes d'agriculteurs et des OSC impliqués dans la formation et le renforcement des capacités.

1.2. Niveau de concertation entre les membres

La PFAG a mis en place un cadre consultatif qui permet à la structure d'influencer de manière significative les politiques gouvernementales. Elle est en mesure de le faire grâce à un mécanisme de feedback des agriculteurs basé sur des preuves.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Le public cible des structures varie d'une structure à l'autre. Par exemple, Conservation Alliance (CA) cible le gouvernement et les décideurs politiques, les autorités traditionnelles, les leaders d'opinion à travers les pays. D'autre part, le PFAG est composé d'agriculteurs individuels et de groupes d'agriculteurs, ainsi que d'acteurs de la chaîne de valeur, soit plus de 1 000 055 et 1 962 organisations d'agriculteurs (FBO). Les membres sont répartis dans les seize (16) régions du Ghana. RUWFAG s'engage à fournir des formations aux agriculteurs individuels, aux groupes d'agriculteurs et de femmes et aux jeunes intéressés à élargir leur base de connaissances en agriculture biologique et activités connexes.

1.4. Dynamisme des financeurs

Toutes les structures sont principalement des organisations à but non-lucratif et dépendent donc d'institutions nationales et internationales pour le financement de leurs activités. Ces bailleurs de fonds/donateurs sont de nature nationale ou internationale et opèrent dans divers secteurs de l'industrie, notamment l'agro-industrie, les intrants agricoles, la recherche et la production. La majorité de ces bailleurs de fonds sont orientés vers le secteur agricole, fournissant une assistance financière ou technique aux centres.

Parmi ces financeurs figurent Groundswell, Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), USAID, BUSAC FUND (soutenu par USAID, DANIDA, UE), The John A. Kufuor Foundation, Global Biodiversity Information Facility (GBIF)n et JRS Biodiversity Foundation, Rainforest Alliance, FAHAMU AFRICA, GRASS ROOTS INTERNATIONAL.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

La mission du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MOFA) est de promouvoir une agriculture durable et une agro-industrie prospère par le biais de la recherche et du développement technologique, d'une vulgarisation efficace et d'autres services de soutien aux agriculteurs, aux transformateurs et aux commerçants pour améliorer leurs moyens de subsistance.

Le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MOFA) est l'agence principale et le point focal du gouvernement du Ghana, responsable du développement et de l'exécution des politiques et des stratégies pour le secteur agricole dans le contexte d'un programme national coordonné de croissance et de développement socio-économique. Grâce à une approche sectorielle, les plans et programmes du ministère sont élaborés, coordonnés et mis en œuvre par le biais de cadres politiques et stratégiques. À cet égard, le MOFA a facilité la préparation de la politique de développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture (FASDEP II) et du plan d'investissement à moyen terme du secteur agricole (METASIP 2010-15).

Le ministère des affaires étrangères, dans le cadre de ses efforts pour promouvoir l'agroécologie, a mis en place un bureau désigné avec une personne de contact nationale. Des efforts initiaux ont été entrepris pour mobiliser les agriculteurs, les OSC, les ONG, les institutions, etc. qui sont à l'avant-garde de la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture durable. Bien qu'il y ait eu une appréhension initiale sur la position du ministère en ce qui concerne l'agroécologie, une compréhension commune sur l'agroécologie et un cadre pour une action conjointe ont été convenus entre le ministère et les réseaux/structures dans le pays.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Les structures disposent d'un réseau leur permettant d'assurer la formation de leurs membres. Certaines structures ont reçu une formation approfondie de la part d'institutions mondialement reconnues. Les initiatives de capitalisation significatives exécutées sont :

a. Ces structures ont en outre formé plus de 2 000 FdT pour étendre la formation à tous leurs membres.
b. BIMF a élaboré des directives pour la compensation de la biodiversité au Ghana afin de réduire la perte de biodiversité et de faire face au changement climatique par la gestion des données. C'est la stratégie unique adoptée par BIMF pour promouvoir l'agroécologie. L'utilisation des données par un large réseau d'institutions a commencé à influencer les politiques et la prise de décision sur les questions relatives à l'agroécologie. L'une des initiatives du gouvernement ghanéen est la lutte contre les activités minières illégales, communément appelées "Galamsey", qui polluaient considérablement les masses d'eau du pays et affectaient la biodiversité. Les données fournies au cours de la dernière décennie ont indiqué l'ampleur des ravages causés par ces activités. Le gouvernement, bien informé, a décrété une interdiction de ces activités.
c. Le GAEM a assuré la documentation du cadre de développement organisationnel qui a conduit à la création de plateformes zonales dans tout le pays.

3. Force du plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

L'Alliance pour la conservation est un bras très fort de recherche, de politique et de plaidoyer qui contribue au dialogue national sur l'agroécologie et à la formulation des politiques. Malgré la relative faible implication des parties prenantes et le faible accueil réservé par le gouvernement à la promotion de l'agroécologie par le biais d'un dialogue multipartite et du partage d'informations, la structure a été en mesure de plaider auprès des gouvernements pour l'intégration des concepts de l'agroécologie dans les politiques du pays.

La PFAG dispose d'un vaste réseau à travers le pays avec plus de 2 000 organisations confessionnelles dans 66 districts opérationnels du Ghana. Au cœur du travail de l'association se trouve le pouvoir de la voix qui donne à la majorité silencieuse et plaide pour la réduction de la pauvreté parmi les petits exploitants ruraux, hommes et femmes, aux niveaux local, national et international. Au niveau national, la PFAG a développé des relations de travail efficaces avec divers comités parlementaires et ministères clés dans le but d'influencer les politiques gouvernementales par le biais d'un mécanisme de feedback des agriculteurs basé sur des preuves. En outre, le PFAG a renforcé la capacité de plaidoyer des organisations communautaires basées sur les agriculteurs, en particulier les groupes de femmes, afin d'être le fer de lance de la demande de politiques alternatives.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Le réseau Conservation Alliance compte des membres répartis dans toute l'Afrique de l'Ouest. Chaque pays membre est autonome mais avec les mêmes objectifs, très intéressé par la recherche en agroécologie et le plaidoyer dans la sous-région. Dans le cas du RUWFAG, a mis en œuvre un certain nombre de projets, dont la résilience des petits exploitants agricoles dans les paysages agroécologiques. Ce projet transfrontalier a intensifié l'adoption de l'agriculture intelligente dans les paysages de production de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note

Niveau 8

Toutes les structures interrogées étaient engagées dans des activités de promotion de l'agroécologie. Le niveau d'action des structures s'étend à tous les aspects clés de l'agroécologie. Il s'agit notamment de la politique et du plaidoyer, de la formation, de la gestion des données, qui font tous partie des actions entreprises par ces structures dans le pays. Par exemple, le BIMF compte 20 000 enregistrements de données sur la biodiversité mobilisés et publiés. L'intégration des produits d'information sur la biodiversité développés par le BIMF dans la prise de décision du gouvernement a eu un impact très important ces derniers temps.

5.2. Capacité en moyens humains

Niveau 8

Un nombre important de structures dispose d'une forte expertise en agroécologie avec une formation globale approfondie. A initié un fort mouvement d'agroécologie dans tout le pays. Le réseau est en mesure de fournir des formations à ses membres. Renforcement des capacités des ToTs pour étendre la formation à tous les membres.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Niveau 8

Toutes les structures ont une structure de gouvernance bien établie, à l'exception du GAEM. Le personnel de gestion a reçu une formation approfondie en agriculture durable et en agriculture biologique. Une structure de gouvernance adéquate est en place avec une expertise en matière de compétences. Cependant, la mobilisation des membres nécessitera beaucoup d'efforts.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

Niveau 6

Toutes les structures ont indiqué qu'elles étaient capables de lever des fonds pour soutenir leurs activités. Le financement est principalement assuré par les donateurs et les partenaires internationaux du développement. Bien qu'elles aient indiqué leur capacité à lever des fonds, ceux-ci n'ont pas été suffisants pour étendre leurs activités.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Niveau 6

Bien que le GAEM, par l'intermédiaire de COKOD, ait fait des efforts pour promouvoir l'agroécologie en organisant des ateliers annuels et périodiques, des améliorations sont encore possibles. Les citoyens sont de plus en plus conscients du changement climatique, notamment grâce à des programmes mondiaux comme la récente COP27 en Égypte. Grâce aux médias sociaux et traditionnels, les télévisions ont intensifié les effets du changement climatique et son effet relatif sur la production et la sécurité alimentaires. D'autres structures comme l'AC devraient s'engager davantage auprès des décideurs politiques et du gouvernement.

Il est nécessaire de conceptualiser l'agroécologie parmi toutes les parties prenantes afin d'assurer une compréhension générale conduisant à des efforts concertés visant à fournir les résultats souhaités pour l'agroécologie. Les parties prenantes demanderont alors plus de sensibilisation et de plaidoyer à tous les niveaux, y compris les acteurs communautaires, les décideurs et les responsables politiques, le secteur privé, entre autres, dans les années à venir.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Niveau 7

Compte tenu du niveau de progrès réalisé au fil des ans, avec le soutien nécessaire, les structures seront en mesure de se développer/progresser rapidement. Par exemple, le GAEM a identifié certains Hubs et Hotspots pour le plaidoyer et la formation dans la mesure où certains sites de démonstration doivent être établis à travers le pays pour approfondir le développement des capacités de l'agroécologie. RUWFAG a sensibilisé 5000 agriculteurs sur les HHP et a demandé aux gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire un changement de politique afin de fournir plus d'aide à la production de pesticides biologiques. Le manque d'infrastructures pour le centre de formation, notamment l'absence de hangar pour le site composite et de conteneurs pour les engrais organiques foliaires, constitue un obstacle majeur à la formation d'un plus grand nombre d'agriculteurs. Avec un soutien approprié, les capacités d'un plus grand nombre d'agriculteurs et de parties prenantes seront renforcées.

6. Quels besoins de renforcement / facteurs de blocage ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Les structures reposent en grande partie sur des bénévoles, mais il est nécessaire de mettre en place une structure formelle plus viable dans un avenir immédiat pour assurer le bon fonctionnement administratif et la durabilité de ces structures.

Formation complémentaire sur le développement des capacités organisationnelles

6.2. Au niveau des ressources financières

i. Financement dans les domaines des capacités financières et techniques
ii. Financement des données sur la biodiversité agroécologique
iii. Formation aux techniques de collecte de fonds

6.3. Au niveau de la gouvernance

Toutes les structures ont été formellement enregistrées avec une structure de gouvernance adéquate, à l'exception du GAEM. Au fur et à mesure que le mouvement se développe et qu'il a besoin d'être durable, il peut être nécessaire de mettre en place une structure viable pour assurer une gouvernance efficace.

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures.

Chaque structure a ses propres indicateurs et mécanismes de suivi. Il est important de développer un outil commun pour l'évaluation des performances de l'agroécologie. Cela aidera à l'évaluation collective du rôle de chaque structure au sein de l'espace agroécologique et fournira également des preuves aux décideurs politiques et autres parties prenantes sur la façon dont l'agroécologie peut contribuer à des systèmes alimentaires et agricoles durables.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

i. Transparence
ii. Responsabilité
iii. Confiance
iv. Engagement
v. Partenariat
vi. Efforts concertés

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Création d'un organe consultatif national efficace

Un organisme de coordination fort est essentiel pour assurer la coordination et l'harmonisation de toutes les activités des plateformes/réseaux en matière d'agroécologie. L'organisme devrait être renforcé en ayant ;

i. Un secrétariat opérationnel et bien équipé
ii. Réunions mensuelles/trimestrielles régulières pour publier également des communiqués nationaux sur les progrès réalisés.
iii. S'aligner sur les institutions d'EFTP offrant des cours en agroécologie

8.2. Approche technique et méthodologique de l'agroécologie

Suivi et évaluation de l'agroécologie

Ces travaux seront axés sur l'élaboration d'un outil d'évaluation des performances de l'agroécologie. Cet outil fournira des preuves aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes sur la façon dont l'agroécologie peut contribuer à des systèmes alimentaires et agricoles durables.

8.3. Mise en relation, synergies et coordination des actions

Recherche et formulation de politiques en matière d'agroécologie

L'exploitation du potentiel de l'agroécologie pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires nécessite un cadre pour une action coordonnée et une collaboration entre une série d'acteurs. Les transitions nécessitent d'innover dans les politiques, les institutions rurales et les partenariats, ainsi que dans la production, la transformation, la commercialisation et la consommation d'aliments nutritifs, pour aboutir à la durabilité et à l'équité dans l'ensemble du système agricole et alimentaire. Elle peut également fournir un cadre aux gouvernements et aux acteurs publics pour l'adaptation et la reconception des programmes de recherche et de développement, ainsi que des services de conseil rural et des programmes de vulgarisation, afin de traiter correctement l'agriculture durable dans le contexte des ODD.

i. Il est donc impératif d'utiliser les briefings des médias dans le cadre du mode opératoire pour promouvoir et modifier la politique gouvernementale en faveur de l'agroécologie.
ii. La création de l'organisme national favorisera également la coordination des activités.
iii. Il est nécessaire d'être intentionnel en assurant les interactions entre l'industrie et l'université pour garantir les synergies.

8.4. Communication et cibles

Parmi les stratégies de communication, citons Les agriculteurs et la communication numérique – Du point de vue de la stratégie de communication, les agriculteurs peuvent être difficiles à atteindre, car ils constituent un groupe de personnes très hétérogène, qui n'utilise pas nécessairement les canaux de communication numérique aussi souvent que le grand public. En ce sens, il est important de noter que l'utilisation des médias sociaux par les agriculteurs est en augmentation. Toutefois, l'utilisation des médias sociaux dépend largement de l'accès des agriculteurs à l'internet. Les autres canaux de communication et de diffusion à adopter comprennent, sans s'y limiter, la radio, la télévision, les journaux, les centres d'information communautaires, etc.

Le public cible comprendra, sans s'y limiter, les personnes suivantes ;

- Ministères, départements et agences du gouvernement,
- Chefs et autorités traditionnelles
- Organisations de la société civile/ONG
- Secteur privé
- Agriculteurs (cultures, animaux)

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Un outil de suivi qui détaille les jalons permettant de mesurer le succès/la croissance/le renforcement des structures. Il pourrait s'agir de cases à cocher sur :

a) le statut d'enregistrement

b) la mise en place du secrétariat

c) le nombre de membres

d) la gestion actuelle

e) la mise en place du conseil d'administration

f) les progrès réalisés en matière de partenariat/le nombre de partenariats

g) l'amélioration et les changements de politique initiés par la structure

h) le nombre de modèles commerciaux agroécologiques promus conjointement.

8.6. Autres...

Les autres activités d'agroécologie qui peuvent être entreprises sont les suivantes ;

i. Création d'un forum national des parties prenantes de l'agroécologie
ii. Institutionnalisation de la Journée nationale de l'agroécologie
iii. Création de points chauds zonaux d'agroécologie pour la démonstration et le programme d'échange

Annexe 8. Fiche pays Guinée-Bissau

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Pays essentiellement agricole, où plus de 95% de la population vit de l'agriculture ; • Existence d'organisations/associations, réseaux et plateformes paysannes en Guinée-Bissau, transférables à des organisations agroécologiques ; • Existence au niveau national d'un cadre de concertation et d'un centre d'expertise en agroécologie pour appuyer la sensibilisation, la création et la formation des membres des réseaux et plateformes agroécologiques ; • Existence d'institutions d'enseignement (universités et centres de formation agricole) capables d'enseigner l'agroécologie au niveau des pays ; • Disponibilité de fonds climat au niveau des partenaires internationaux pour soutenir la sensibilisation et la création de réseaux et plateformes agroécologiques ;	• Le faible niveau de connaissance des concepts et pratiques agroécologiques au niveau des pays ; • Le faible niveau d'enseignement de l'agroécologie au niveau des centres de formation agricole ; • Faible niveau de formation des paysans ; • Accès difficile aux intrants agricoles ; • Inexpérience dans la conception de projets éligibles aux fonds climat et dans l'obtention de ces fonds ;
OPPORTUNITES (O)	**MENACES (M)**
• Marché abondant et accessible pour les produits biologiques ; • Introduction des pratiques agroécologiques dans la législation agricole du pays ;	• Instabilité politique dans le pays ; • La non introduction de l'application obligatoire des pratiques agroécologiques dans la législation des Ministères concernés (Ministère de l'Education Nationale et de l'Agriculture et du Développement Rural…) ; • Non appropriation des concepts et pratiques agroécologiques par les acteurs nationaux ;

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Dans le cas d'une analyse transversale des membres des structures identifiées, il convient de noter que ces structures ont des membres actifs, avec la volonté et des initiatives pour le développement de l'agroécologie au niveau national à travers la multiplication de ses concepts chez les agriculteurs et la mise en œuvre de ses pratiques dans le monde rural. Ces membres sont conscients des avantages des pratiques agroécologiques en agriculture et de la méconnaissance de ces pratiques par nos agriculteurs. Pour ces raisons et d'autres, ils multiplient les efforts en vue de surmonter ces retards et de favoriser une transition agroécologique à l'échelle de notre pays.

Au niveau de l'ONG Asas de Socorro, ses membres font preuve d'une bonne dynamique, intéressées et engagées dans la promotion et la diffusion des pratiques agroécologiques en Guinée-Bissau, depuis 2019, à travers un projet d'agriculture urbaine et périurbaine financé par l'AFD en partenariat avec l'ONG ESSOR.

Dans la région de Bafatá, l'ONG Asas de Socorro met en œuvre un projet agricole basé sur l'agroécologie financé par la Junta de Andalusia d'Espagne en partenariat avec l'ONG espagnole ASAD.

Cette ONG est présente dans tous les domaines de concertation au niveau national en Agroécologie (membre du Pôle de Compétence en agroécologie, membre du Cadre National de Concentration en Agroécologie/PAE CEDEAO).

Ayant plus d'expériences et/ou de connaissances en agroécologie par rapport aux entreprises du même domaine d'activité (producteurs de poules et d'œufs), ils leur apportent une assistance technique gratuite, allant jusqu'à leur fournir des aliments produits biologiquement par Asas de Socorro.

Quant au Centre de compétence en agroécologie (PCA), il a été créé en 2015 dans le but d'étendre les concepts et pratiques agroécologiques dans le pays. C'est une structure de référence en Guinée-Bissau et intervient exclusivement dans la promotion de l'agroécologie au niveau national. Ses membres sont éminents et participent à toutes les activités liées à l'agroécologie tant au niveau national qu'international. Au niveau national, ils jouent un rôle crucial en tant que formateurs.

Quant aux membres du COPE, ils ont une dynamique exceptionnelle, travaillant dur dans le développement local, notamment dans le domaine de l'autonomisation des groupes vulnérables, transmettant leurs connaissances des pratiques agroécologiques aux agriculteurs, en particulier aux femmes réfugiées du conflit casamançais et aux groupements de femmes sans ressources et d'autres moyens de subsistance grâce à une formation en agroécologie et au-delà. En complément, ils pratiquent également la mise à disposition de moyens adéquats pour la mise en œuvre de pratiques agricoles durables respectueuses de l'environnement et de la culture locale.

Selon le COPE, la transition agroécologique en Guinée-Bissau passe nécessairement par une formation constante de nos agriculteurs en privilégiant les cours pratiques (dans leurs champs). A cet effet, elle compte lancer prochainement un projet de formation de formateurs en agroécologie, en envoyant des stagiaires sur le terrain en vue de diffuser ces connaissances.

Les membres de l'Université Amilcar Cabral (UAC) partagent les mêmes idées malgré l'enseignement de cette discipline à un niveau supérieur, avec moins de cours pratiques.

En ce qui concerne les membres de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INPA), bien qu'ils soient fonctionnaires publiques (sans salaire décent), ils sont aussi dynamiques, dotés d'une vaste expérience dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation agraire, avec une volonté de s'approprier et étendre les pratiques agroécologiques à l'échelle nationale. Car la plupart des nouvelles techniques de production introduites dans le pays l'ont été grâce à son soutien, compte tenu du mandat de cette institution. Ils sont divisés en 2 groupes, à savoir les chercheurs (senior et junior) et les vulgarisateurs.

Parlant des membres des ONG (KAFO, APRODEL, ADIC NA FAIA, TINIGUENA et GUIARROZ) identifiées, elles doivent être analysées/considérées au même niveau. Il est bon de souligner que ceux-ci, malgré l'une ou l'autre petite différence, sont dotés de la même dynamique et volonté d'étendre les pratiques agroécologiques dans leurs régions respectives (zones d'intervention) ou même au niveau national si tel est le cas. Parce que ce sont des ONG avec les mêmes mandats, avec des techniciens et/ou vulgarisateurs expérimentés. Tous ont des anciens techniciens du ministère de l'agriculture et du développement rural déjà en réforme, mais avec la capacité de promouvoir la transition agroécologique au niveau national.

En bref, on peut considérer que toutes les structures identifiées sont dotées de membres dynamiques, expérimentés, ayant la capacité et la volonté de mener une transition agroécologique au niveau national, car ils sont tous conscients des avantages de l'agroécologie et/ou de l'agriculture durable.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Lorsqu'il s'agit de membres d'une même structure, il est évident que les consultations sont constantes entre eux, car ils partagent le même travail et les mêmes objectifs. Elles disposent de différents espaces de concertation (assemblées générales, réunions ordinaires et extraordinaires, etc.) où sont débattus et approuvés les différents programmes et plans d'action de leurs structures.

En ce qui concerne les consultations entre les membres des différentes structures identifiées, la situation est la même puisque la plupart d'entre elles font partie du Noyau Dur de l'Agroécologie (Cadre de Concertation) récemment créé dans le cadre du PAE de la CEDEAO, compte tenu de leur importance dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques dans l'agriculture nationale et par conséquent dans la promotion de la transition agroécologique au niveau national. Ces membres se réunissent régulièrement lors de différents événements (formations, réunions, entre autres) organisés au niveau national, liés à l'agroécologie.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

ASAS DE SOCORRO	Très bonne appréciation des publics ciblés dans la production de poulets, d'œufs et d'aliments par des pratiques agroécologiques.
PC-AE	Très bonne appréciation des publics ciblés en termes d'animation de sessions de formation en agroécologie.
ONG APRODEL	Bonne appréciation des publics ciblés en aménagement et gestion des terroirs villageois et inter- villageois, gestion des forêts communautaires.
COPE	Très bonne appréciation des publics ciblés en matière de renforcement des capacités sur agro écologique et la provision de moyens adéquats à l'implémentation des pratiques agricoles durables et respectueuse de l'environnement et de la culture locale.
ADIC NAFAIA	Bonne appréciation du public cible en agriculture, élevage et renforcement des capacités des agriculteurs/paysans.
CIFAP-BULA	Bonne appréciation des publics ciblés en matière d'enseignement de l'agriculture en lien avec les pratiques agroécologiques.

INPA	Bonne appréciation des publics ciblés en termes de recherche, d'essais, d'extinction rurale et de formation des agriculteurs aux nouvelles techniques de production.
KAFO	Bonne appréciation des publics ciblés en matière d´autonomisation technique et professionnel paysan, de sécurité alimentaire et renforcement de la résilience communautaire, de gestion durable agro-biodiversité et préservation de l'environnement, de la valorisation du patrimoine culturel rural, de l´éducation pour le développement et de la défense des droits et intérêts des paysans.
ONG TINIGUENA	Bonne appréciation des publics ciblés en matière d´aménagement des terroirs, d´intensification et diversification des Productions agricoles : horticoles, fruitières et rizicoles), d´intensification et diversification des Productions animales) et de l´Education /Formation.
UAC	Bonne appréciation des publics ciblés en matière d'enseignement et de la recherche.
ACOBES	Bonne appréciation des publics ciblés en matière de promotion et la protection des droits des consommateurs et de combat a la spéculation sur les prix et la publicité mensongère fondée sur la politique de marché sain en vue de la Qualité et du Juste Prix des produits et médicaments destinés à la consommation humaine, par le biais de dénonciations.

1.4. Dynamisme des financeurs

ASAS DE SOCORRO	Faible dynamisme des financeurs.
PC-AE	Dynamisme moyen des financeurs.
ONG APRODEL	Faible dynamisme des financeurs.
COPE	Dynamisme moyen des financeurs.
ADIC NAFAIA	Faible dynamisme des financeurs.
CIFAP-BULA	Faible dynamisme des financeurs.
INPA	Très faibles dynamismes des financeurs, financé par l'état.
KAFO	Faible dynamisme des financeurs.
ONG TINIGUENA	Faible dynamisme des financeurs.
UAC	Très faibles dynamismes des financeurs, financé par l'état.
ACOBES	Très faibles dynamismes des financeurs.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

ASAS DE SOCORRO	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
PC-AE	Oui, la volonté de la structure nationale SWISAID
ONG APRODEL	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
COPE	Oui, la volonté de la structure nationale COPE
ADIC NAFAIA	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
CIFAP-BULA	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
INPA	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
KAFO	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
ONG TINIGUENA	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
UAC	Oui, la volonté du Ministère de l´Agriculture et Développement Rural
ACOBES	Ministère de l´Économie, Plan et Intégration Régionale

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Voir point 2.1. Dynamisme des financeurs

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Voir point 2.1. Dynamisme des financeurs

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

ASAS DE SOCORRO	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure fait partie du noyau dur de l'agroécologie du pays créé à travers le PAE et préside le Comité de coordination à cet effet.
PC-AE	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure fait partie du noyau dur de l'agroécologie du pays créé à travers le PAE.
ONG APRODEL	Faible synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales
COPE	Oui, il existe une synergie moyenne en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure participe aux activités du PAE au niveau national et travaille en étroite collaboration avec les autres structures membres du noyau dur du PAE.
ADIC NAFAIA	Faible synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales
CIFAP-BULA	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure fait partie du noyau dur de l'agroécologie du pays créé à travers le PAE.
INPA	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, puisque le Point Focal National du PAE est Chercheur pour cette structure.
KAFO	Faible synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales
ONG TINIGUENA	Faible synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales
UAC	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure fait partie du noyau dur de l'agroécologie du pays créé à travers le PAE.
ACOBES	Oui, il y a une synergie en termes d'intégration dans les initiatives de la CEDEAO, car la structure fait partie du noyau dur de l'agroécologie du pays créé à travers le PAE.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Structure	Note	Commentaire
ASAS DE SOCORRO	**9**	la structure travaille purement dans l'agroécologie, dans la production de poulets, d'œufs, fabrication d'aliments biologiques et domaine de la formation en agroécologie.
PC-AE	**6**	la structure travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine de la formation.
ONG APRODEL	**5**	L´ONG travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine de l´agriculture, élevage et gestion des forêts communautaires.
COPE	**9**	Le Project travaille fortement dans le domaine de renforcement des capacités sur agro écologique et dans la provision de moyens adéquats à

		l'implémentation des pratiques agricoles durables et respectueuse de l'environnement et de la culture locale.
ADIC NAFAIA	**4**	La structure travaille faiblement en agroécologie, dans le domaine de l´agriculture, l´élevage et le renforcement des capacités des agriculteurs/paysans.
CIFAP-BULA	**5**	La structure travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine de l´enseignement.
INPA	**6**	La structure travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine de la recherche et vulgarisation.
KAFO	**5**	L´ONG travaille moyennement en agroécologie, dans l´autonomisation technique et professionnel paysan, de sécurité alimentaire et renforcement de la résilience communautaire.
ONG TINIGUENA	**5**	L´ONG travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine d´intensification et diversification des Productions agricoles : horticoles, fruitières et rizicoles, d´intensification et diversification des Productions animales et de l´Education /Formation.
UAC	**5**	La structure travaille moyennement en agroécologie, dans le domaine de l´enseignement.
ACOBES	**3**	La structure travaille faiblement en agroécologie, dans le domaine de promotion et la protection des droits des consommateurs.

5.2. Capacités en moyens humains

ASAS DE SOCORRO	Capacité moyenne en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
PC-AE	Bonne capacité en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
ONG APRODEL	Capacité moyenne en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
COPE	Bonne capacité en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
ADIC NAFAIA	Capacité moyenne en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
CIFAP-BULA	Très faible capacité en ressources humaines compte tenu de l'offre salariale aux enseignants et à leur personnel en général.
INPA	Très faible capacité en ressources humaines, compte tenu du faible salaire de la fonction publique.
KAFO	Capacité moyenne en ressources humaines compte tenu du salaire payé par la structure.
ONG TINIGUENA	Faible capacité en ressources humaines compte tenu de l'offre salariale au personnel.
UAC	Très faible capacité en ressources humaines, compte tenu du faible salaire de la fonction publique.
ACOBES	Très faible capacité en ressources humaines compte tenu de l'offre salariale au personnel.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à faible ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Structure	Note	Commentaire
ASAS DE SOCORRO	**8**	La qualité de la gouvernance interne est très bien
PC-AE	**8**	La qualité de la gouvernance interne est très bien
ONG APRODEL	**7**	La qualité de la gouvernance interne est bien

COPE	**9**	La qualité de la gouvernance interne est parfaite
ADIC NAFAIA	**7**	La qualité de la gouvernance interne est bien
CIFAP-BULA	**8**	La qualité de la gouvernance interne est très bien
INPA	**6**	La qualité de la gouvernance interne est raisonnable
KAFO	**7**	La qualité de la gouvernance interne est bien
ONG TINIGUENA	**7**	La qualité de la gouvernance interne est bien
UAC	**6**	La qualité de la gouvernance interne est raisonnable
ACOBES	**6**	La qualité de la gouvernance interne est raisonnable

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

Structure	Note	Commentaire
ASAS DE SOCORRO	**5**	Moyennement
PC-AE	**6**	Moyennement
ONG APRODEL	**5**	Moyennement
COPE	**6**	Moyennement
ADIC NAFAIA	**4**	Moyennement
CIFAP-BULA	**2**	Faiblement
INPA	**2**	Faiblement (seul l'état)
KAFO	**5**	Moyennement
ONG TINIGUENA	**5**	Moyennement
UAC	**2**	Faiblement (seul l'état)
ACOBES	**1**	Très faiblement

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à faible ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Structure	Note	Commentaire
ASAS DE SOCORRO	**6**	Bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
PC-AE	**5**	Communication, visibilité et ancrage satisfaisant au niveau de formation des paysans en agroécologie.
ONG APRODEL	**6**	Bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
COPE	**7**	Très bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
ADIC NAFAIA	**6**	Bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
CIFAP-BULA	**4**	Commination, visibilité et ancrage faible au niveau d´enseignement de l´agroécologie.
INPA	**4**	Commination, visibilité et ancrage faible au niveau d´enseignement de l´agroécologie.
KAFO	**6**	Bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
ONG TINIGUENA	**6**	Bonne communication, visibilité et ancrage dans la zone d'intervention.
UAC	**4**	Commination, visibilité et ancrage faible au niveau d´enseignement de l´agroécologie.
ACOBES	**3**	Commination, visibilité et ancrage très faible au niveau d´enseignement de l´agroécologie.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à faible ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Structure	Note	Commentaire
ASAS DE SOCORRO	**9**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
PC-AE	**6**	Son travail se limite à la formation/renforcement des capacités.
ONG APRODEL	**8**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
COPE	**9**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
ADIC NAFAIA	**8**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
CIFAP-BULA	**7**	Son travail se limite à la formation/renforcement des capacités.
INPA	**9**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
KAFO	**9**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
ONG TINIGUENA	**8**	Travaille directement sur le terrain avec les associations paysannes.
UAC	**6**	Son travail se limite à la formation/renforcement des capacités.
ACOBES	**4**	Son travail se limite à la protection des consommateurs.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

ASAS DE SOCORRO	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
PC-AE	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
ONG APRODEL	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
COPE	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
ADIC NAFAIA	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
CIFAP-BULA	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de ressources humaines à certains les postes en tenant compte du faible salaire et du départ à la retraite des employés plus expérimentés.

INPA	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de ressources humaines à certains les postes en tenant compte du faible salaire et du départ à la retraite des employés plus expérimentés.
KAFO	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
ONG TINIGUENA	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants.
UAC	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de ressources humaines à certains les postes en tenant compte du faible salaire et du départ à la retraite des employés plus expérimentés.
ACOBES	**Renforcement** : formation technique et administrative au niveau de l'encadrement/**Blocage :** manque de moyens pour le recrutement des ressources humaines pour les principaux postes vacants et l'absence de réglementation du marché et, dans certains cas, d'application de la loi par l'État.

6.2. Au niveau des ressources financières

ASAS DE SOCORRO	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
PC-AE	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
ONG APRODEL	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
COPE	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
ADIC NAFAIA	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
CIFAP-BULA	Un faible niveau d'obtention régulière de ressources financières
INPA	Un faible niveau d'obtention régulière de ressources financières (financée par l'état)
KAFO	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
ONG TINIGUENA	Un niveau moyen d'obtention régulière de ressources financières
UAC	Un faible niveau d'obtention régulière de ressources financières (financée par l'état)
ACOBES	Un très faible niveau d'obtention régulière de ressources financières

6.3. Au niveau de la gouvernance

ASAS DE SOCORRO	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
PC-AE	Très bonne
ONG APRODEL	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
COPE	Très bonne
ADIC NAFAIA	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
CIFAP-BULA	Bonne
INPA	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
KAFO	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
ONG TINIGUENA	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
UAC	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer
ACOBES	Bien qu'il soit bon, mais a encore quelque chose à améliorer

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

ASAS DE SOCORRO	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.

PC-AE	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
ONG APRODEL	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
COPE	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
ADIC NAFAIA	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
CIFAP-BULA	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
INPA	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
KAFO	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
ONG TINIGUENA	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
UAC	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.
ACOBES	Souhaite avoir un accompagnement au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines et d´un système étendu de suivi et d'évaluation.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

ASAS DE SOCORRO	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
PC-AE	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
ONG APRODEL	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
COPE	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
ADIC NAFAIA	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
CIFAP-BULA	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
INPA	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ;

	• Recevoir des formations en lignes.
KAFO	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
ONG TINIGUENA	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
UAC	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.
ACOBES	• Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes ; • Recevoir des formations en lignes.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

A titre de recommandation, le renforcement de ces structures passe nécessairement par la formation (formation de formateurs) de leurs animateurs en matière d'agroécologie en vue de mieux pouvoir mener à bien leurs missions dans le cadre de concertation sur l'agroécologie nouvellement créé auquel la plupart d'entre eux appartient et surtout au monde rural.

En ce qui concerne la bonne gouvernance, bien qu'elles aient un aspect positif dans chacune des structures identifiées, elles devraient être soutenues afin de pouvoir solidifier cette composante si essentielle à leur existence. Car la pérennité de chacun d'entre eux dépend de cette composante.

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Comme mentionné ci-dessus, en Guinée-Bissau, grâce au PAE de la CEDEAO, les structures nécessaires existent déjà pour la coordination de l'agroécologie, puisque nous avons un point focal pour l'agroécologie et récemment un cadre de concertation bien structuré (noyau dur) a été créé en agroécologie. C'est la structure chargée de la coordination technique de l'agroécologie au niveau national.

En ce moment même se tient dans notre pays le « Forum Régional sur l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest », un événement très important qui sera capitalisé et appliqué au niveau national pour sensibiliser les acteurs.

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Heureusement, la plupart des structures identifiées font partie du cadre de concertation susmentionné, qui coordonnera les activités en agroécologie. Ainsi, la synergie entre les structures et la coordination des actions seront des aspects bien gérés par le noyau dur au niveau national.

8.4. Communication et cibles

Comme pour d'autres questions clés, la communication sera également prise en charge par le noyau dur, car c'est lui qui peut le mieux gérer cet aspect en tant que coordinateur national en agroécologie.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Parmi les structures identifiées, voire au niveau national, il n'existe pas de structure interne uniforme pour les ONG. Chacun d'eux est structuré à sa manière, en fonction de ses activités et de son domaine d'intervention. En matière d'agroécologie, le cadre de concertation créé à cet effet peut aider les structures concernées à faire évoluer leurs structures internes par le conseil, le suivi, entre autres.

8.6. Autres…

Annexe 9. Fiche pays Guinée Conakry

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Bonnes appréciations des produits agroécologiques sur le marché et par les consommateurs. • Les commerçantes apprécient le temps de conservation plus long des produits agroécologiques. • Au niveau des sociétés minières en Guinée, les produits agroécologiques sont plus demandés par les miniers • Les engrais organiques beaucoup utilisés en agricultures agroécologiques favorisent le développement de l'élevage. • Améliore la fertilité des sols à travers les apports d'engrais organiques. • Moyen d'emploi des pesticides chimiques dans l'agriculture. • Appuis aux cultures maraichères	• Faible transfert de l'innovation en milieu rural • Manque d'intrants bio dans les comptoirs commerciaux en Guinée. • Accès difficile aux intrants et matériel végétal bio (ananas) et semences bio en Guinée. • Faible dépendance de la production végétale et l'élevage en Guinée • Les formations sont beaucoup plus dirigées vers les intellectuels que les paysans analphabètes dans les villages.
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Existence d'un grand marché de consommateurs bio, • Accès facile aux marchés locaux bio. • Fortes Utilisations des déchets organiques animaux en production maraichère. • Profiter de la politique agricole du pays pour développer l'agroécologie. • Développement et accélération des associations des systèmes de cultures	• Faible accès aux financements en agroécologique. • Faible adoption pour le moment des pratiques agroécologiques innovantes • Faibles appuis des politiques agricoles à l'agroécologie. • Faibles appuis de l'état et les partenaires institutionnels et financiers en Guinée.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Réseaux -ONG-Plateformes	Dynamisme	Partenariat technique
RADIG	Bonnes dynamiques des membres à l'interne pas au niveau nationale	Fortes relations avec les partenaires techniques
RGTA-DI	Bonnes dynamiques des membres à l'interne, pas au niveau national.	Fortes relations avec les partenaires techniques
CV-BAMBAN	Faibles dynamiques des membres	Partenaire technique est l'Etat

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Réseaux -ONG-Plateformes	
RADIG	Bonnes concertations entre les membres à l'interne
RGTA-DI	Bonnes concertations entre les membres à l'interne
CV-BAMBAN	Concertations relativement bonnes entre les membres à l'interne.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

RADIG	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau du maraichage
RGTA-DI	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau de la culture de l'ananas.
CV-BAMBAN	Bone appréciation des publics ciblés au niveau des cultures vivrières.

1.4. Dynamisme des financeurs

RADIG	Faible dynamisme des financeurs
RGTA-DI	Faible dynamisme des financeurs
CV-BAMBAN	Très faibles dynamismes des financeurs, seul l'Etat intervient

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

RADIG	Oui la volonté du Ministère de l'agriculture
RGTA-DI	Oui, la volonté du Ministère de l'agriculture
CV-BAMBAN	Oui, la volonté du Ministère de l'agriculture

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

RADIG	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau du maraichage
RGTA-DI	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau de la culture de l'ananas.
CV-BAMBAN	Bone appréciation des publics ciblés au niveau des cultures vivrières.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

RADIG	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau du maraichage
RGTA-DI	Bonne appréciation des publics ciblés au niveau de la culture de l'ananas.
CV-BAMBAN	Bone appréciation des publics ciblés au niveau des cultures vivrières.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

RADIG	Oui, il existe une synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales CEDEAO
RGTA-DI	Faible synergie au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales
CV-BAMBAN	Très faibles synergies au niveau de l'intégration dans les initiatives régionales.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

RADIG	(8)= travaille actuellement sur l'agroécologie au niveau des cultures maraichères, la foresterie et sur vivriers.
RGTA-DI	(7)= travaille au niveau de la culture de l'ananas et sur le compostage pour fertiliser les sols.
CV-BAMBAN	(4)= travaille moyennement, au niveau de la formation

5.2. Capacités en moyens humains

RADIG	Très faibles capacités en moyens humains à cause du paiement des salaires par l'ONG.
RGTA-DI	Très faibles capacités en moyens humains à cause souvent d'un manque de budget interne pour payer les salaires à la fin du mois travaillé.
CV-BAMBAN	Faibles capacités en moyens humains à cause du départ à la retraite de certains techniciens

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

RADIG	8	La qualité de la gouvernance interne est très bien.
RGTA-DI	6	La qualité de la gouvernance interne est bien
CV-BAMBAN	6	La qualité de la gouvernance interne est bien

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

RADIG	5	Moyennement
RGTA-DI	2	Faiblement
CV-BAMBAN	1	Très faiblement (seul l'etat)

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

RADIG	7	Communication, visibilité et ancrage dans la zone forestière en Guinée

RGTA-DI	**6**	Communication, visibilité et ancrage en basse- Guinée
CV-BAMBAN	**4**	Commination, visibilité et ancrage faible au niveau des cultures vivrières en basse-Guinée

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

RADIG	**8**	Travaille déjà et a des expériences en agroécologie
RGTA-DI	**7**	Encadre actuellement des groupements au niveau de la culture de l'ananas
CV-BAMBAN	**5**	Travaille au niveau étatique sur les cultures vivrières

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

RADIG	Renforcement en formation technique et administrative au niveau de l'encadrement. Comme facteurs de blocage, c'est le manque de ressources humaines à certains les postes.
RGTA-DI	Renforcement en formation technique et administrative au niveau des techniciens agricoles. Comme facteurs importants de blocages c'est le manque de personnels de qualités au niveau de certains postes.
CV-BAMBAN	Renforcement en formation technique et administrative, surtout au niveau comptabilité (manque d'un comptable). Comme facteurs de blocage, le départ à la retraie des certains cadres importants.

6.2. Au niveau des ressources financières

RADIG	Faible obtention des ressources financières continues
RGTA-DI	Faible obtention des ressources financières continues
CV-BAMBAN	Très faible obtention des ressources financières de la part de l'etat.

6.3. Au niveau de la gouvernance

RADIG	Souhaite avoir des appuis au niveau de la gouvernance interne.
RGTA-DI	Souhaite avoir des appuis au niveau de la gouvernance interne.
CV-BAMBAN	Souhaite avoir des appuis au niveau de la gouvernance interne.

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

RADIG	Souhaite avoir des appuis au niveau du système de suivi-évaluation élargies.
RGTA-DI	Souhaite avoir des appuis au niveau du système de suivi-évaluation élargies.
CV-BAMBAN	Souhaite avoir des appuis au niveau du système de suivi-évaluation élargies.

8. Quelles sont les conditions nécessaires ?

RADIG	1- Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes 2- Recevoir des formations en lignes
RGTA-DI	1- Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes 2- Recevoir des formations en lignes
CV-BAMBAN	1- Mise à disposition d'un fond pour le renforcement des capacités des ONG, plateformes 2- Recevoir des formations en lignes

9. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

9.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Comme recommandation, il serait important d'appuyer les ONG nationales au niveau du renforcement des capacités des principaux formateurs afin d'avoir les mêmes niveaux de compréhension sur l'agroécologie.

Pour le fonctionnement et la gouvernance interne, un appui serait souhaitable pour éviter les ruptures perpétuelles souvent enregistrées au niveau des ONG.

9.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Il est important maintenant de créer en Guinée le **forum national de l'agroécologie** pour uniformiser les techniques d'accompagnement comme le renforcement des capacités et promouvoir une méthodologie commune au niveau des principaux acteurs.

9.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Pour cette mise en place de ces trois volets importants de réussite, il est indispensable de mettre en activité **une équipe dirigeante au niveau national de l'agroécologie**. Pour le moment en Guinée, cette synergie entre les ONG et plateformes n'existe pas.

9.4. Communication et cibles

Pour la communication et cibles, il n'existe pas de corrélation parfaite de bonne collaboration actuellement entre les différentes ONG et plateformes agroécologies en Guinée. La création d'une équipe dirigeante au niveau nationale permettra de résoudre ce problème de communication.

9.5. Niveau d'avancement dans la structuration

La structuration est interne au niveau des ONG, mais pas au niveau national. De nos jours la structuration au niveau nationale n'existe pas pour le moment. Les différentes ONG, plateformes et autres évoluant en agroécologie ne se connaissent pas parfaitement en Guinée. Chacun évolue indépendamment des autres. La proposition d'une nouvelle structuration nationale des organisations évoluant en agroécologie en Guinée, permettra de démarrer la structuration au niveau nationale.

Annexe 10. Fiche pays Liberia

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Plusieurs institutions disponibles ayant un potentiel pour la mise à l'échelle des programmes en agroécologie • Plusieurs professionnels ayant une expertise technique en agroécologie et en agriculture intelligente face au climat. • Ressources climatiques, pédologiques et autres ressources agro-écologiques favorables.	• Les institutions manquent de ressources et ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour soutenir tous les aspects de l'agroécologie. • Investissements et systèmes de soutien limités par le gouvernement et le secteur privé • Les pratiques actuelles de production agricole sont inefficaces sur le plan agroécologique et non durables sur le plan environnemental. • Négligence des programmes d'agroécologie par les organismes compétents du pays
OPPORTUNITES (O)	**MENACES (M)**
• Plus de 60 % de la population sont des petits exploitants agricoles • Une partie importante de la population est composée de jeunes qui pourraient bénéficier de connaissances en agroécologie pour soutenir leurs moyens de subsistance. • L'insuffisance de la demande alimentaire et la forte dépendance à l'égard des importations nécessitent une intensification durable de la production alimentaire nationale. • Sensibiliser les systèmes de production agricole à la nécessité d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.	• Le manque d'accès au financement agricole peut dissuader les jeunes de s'aventurer dans des programmes d'agroécologie. • Les problèmes compliqués de régime foncier créent des incertitudes quant à l'acquisition de terres pour les activités d'agroécologie. • L'incohérence du soutien politique aux programmes d'agroécologie peut résulter des changements de gouvernement ou des différences de politique des administrations successives.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

La plupart des institutions de formation analysées sont des organisations non gouvernementales engagées dans la mise en œuvre de divers programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire. En raison de la sensibilisation accrue à l'environnement, la plupart de ces institutions ont pris des dispositions pour intégrer l'agriculture intelligente face au climat et d'autres innovations agricoles durables dans la mise en œuvre de leurs programmes de base. Certaines soutiennent des programmes d'agriculture de conservation, d'agriculture biologique, de production de compost et d'autres initiatives similaires. En outre, il existe d'autres institutions similaires qui travaillent dans le paysage libérien et soutiennent des initiatives qui contribuent à l'intensification de l'agriculture durable.

1.2. Niveau de concertation entre les membres

La plupart des institutions analysées ont conclu des accords de partenariat technique entre elles ou avec d'autres institutions agricoles pertinentes. En outre, la plupart de ces institutions sont membres du Comité de coordination de l'agriculture, qui est le groupe de travail du secteur agricole qui se réunit régulièrement pour examiner, planifier et coordonner la mise en œuvre de leurs programmes individuels.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Les institutions agricoles analysées ciblent principalement un public d'agriculteurs en exercice, bien qu'elles aient toutes généralement des programmes qui ciblent les jeunes et les femmes. Certaines institutions peuvent cibler spécifiquement un segment de la population tandis que d'autres peuvent être générales, mais leurs programmes s'adressent généralement aux petits exploitants, aux jeunes, aux femmes et à d'autres segments vulnérables de la population.

1.4. Dynamisme des financeurs

Les institutions privées à but non lucratif sont en grande partie financées par des accords avec diverses organisations donatrices ou par des contributions philanthropiques. La plupart des organisations donatrices qui apportent leur soutien aux établissements de formation agricole sont généralement des organisations non gouvernementales internationales telles que la FAO, le PNUD, l'USAID et le PAM. Le financement de ces organisations est généralement obtenu par le biais d'un soutien à la mise en œuvre de programmes qui soutiennent les objectifs de développement de l'ONG.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Le ministère de l'Agriculture, qui est l'organisme national responsable du secteur agricole, organise et préside actuellement le comité de coordination de l'agriculture qui réunit tous les acteurs du secteur agricole. Ce comité de coordination fournit une plateforme de collaboration et de mise en réseau pour la mise en œuvre de programmes mutuellement bénéfiques qui pourraient inclure des programmes agroécologiques.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

La plupart des programmes et projets agricoles mis en œuvre par les institutions au Liberia visent à accroître la productivité et la commercialisation des petits exploitants agricoles. Dans le cadre des plans de mise en œuvre, la plupart de ces programmes soutiennent les objectifs de conservation de l'environnement et promeuvent les technologies agricoles durables et d'autres initiatives d'agriculture intelligente sur le plan climatique. Il existe plusieurs organisations locales et internationales qui mettent en œuvre des programmes agricoles et qui apportent également leur soutien aux programmes d'agriculture durable.

3. Force du plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Le plaidoyer a une influence sur l'orientation des politiques et des programmes agricoles. La plupart des programmes mis en œuvre par diverses institutions et partenaires sont évalués et examinés par des parties prenantes comprenant des groupes de défense et d'autres acteurs de la société civile dont l'objectif est de s'assurer qu'ils sont alignés sur les aspirations de la population.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Le Liberia est signataire de plusieurs accords mondiaux et régionaux qui visent à améliorer les efforts de développement agricole. Le pays est également membre de réseaux mondiaux et régionaux dans le domaine de l'agriculture et s'engage à tirer parti de ces alliances pour soutenir le développement de l'agriculture nationale et contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Plusieurs organisations internationales, dont le PNUD, la FAO, le PAM et l'USAID, mettent en œuvre des programmes similaires au Liberia et dans d'autres pays de la région, ce qui offre de nombreuses possibilités de collaboration.

5. Potentialités des structures (analyse transversale de toutes les structures étudiées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (score de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez le score.

5.2. Capacité en moyens humains

Toutes les institutions disposent de capacités adéquates en matière de ressources humaines. Les institutions sont généralement gérées par un personnel administratif et de soutien dédié et disposent de professionnels techniques compétents pour superviser la mise en œuvre de programmes techniques spécifiques. Ces derniers pourraient nécessiter un certain développement des capacités, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de programmes agro-écologiques.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 7

Les institutions disposent généralement de structures de gouvernance interne efficaces et efficientes et beaucoup d'entre elles ont suivi des formations sur la gouvernance efficace. Il existe cependant quelques lacunes en matière de capacités, les équipes de gestion ayant besoin d'un renforcement des capacités, notamment pour améliorer la dynamique de groupe.

5.4. Capacité financière / pérennité des modes de financement

Toutes les institutions dépendent principalement du soutien des donateurs et des philanthropes, qui n'est pas toujours assuré. Les institutions n'ont généralement pas de source durable de génération de revenus. Puisqu'elles dépendent principalement du financement des donateurs et du soutien philanthropique, il n'y a pas de garantie de financement pour les différents programmes, à moins qu'ils ne correspondent aux objectifs de développement des donateurs-fondateurs potentiels.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 8

La plupart des institutions évaluées ont une assez bonne portée dans tout le pays. Plusieurs de ces institutions ont des bureaux locaux dans les différents comtés et régions du pays et même des sous-bureaux dans divers districts et communautés. Cela leur permet d'avoir une visibilité et une capacité de communication étendues dans tout le pays et la possibilité d'atteindre et d'influencer presque tout le pays.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note : 8

Si elles bénéficient de l'environnement favorable, des ressources et du développement des capacités nécessaires, les institutions présentent toutes un potentiel de progression et d'amélioration. Les institutions ont toutes un système de gestion bien structuré, des capacités en ressources humaines et un engagement à transformer le secteur agricole.

6. Quels besoins de renforcement / facteurs de blocage ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Les institutions sont généralement gérées par un personnel administratif, technique et de soutien dédié, mais elles peuvent avoir besoin d'un certain développement des capacités pour leur permettre de gérer correctement les programmes d'agroécologie.

6.2. Au niveau des ressources financières

Les institutions dépendent principalement du soutien des donateurs et du soutien philanthropique, qui n'est pas toujours assuré. Puisqu'elles dépendent principalement du financement des donateurs et du soutien philanthropique, il n'y a aucune garantie de financement pour les différents programmes, à moins qu'ils ne correspondent aux objectifs de développement des bailleurs de fonds potentiels. Ils auront donc besoin de soutien pour développer des programmes durables de génération de revenus afin de soutenir la mise en œuvre des programmes d'agroécologie.

6.3. Au niveau de la gouvernance

Les institutions ont toutes des structures de gouvernance dynamiques et sont dirigées par des personnes qui s'engagent à atteindre les objectifs de l'organisation. Elles pourraient avoir besoin d'un renforcement des capacités en matière de dynamique de groupe et de gestion pour la mise en œuvre de programmes d'agroécologie.

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Il existe une forte capacité de suivi et d'évaluation dans les institutions, beaucoup d'entre elles disposant d'un personnel technique dédié au suivi des progrès des programmes en cours et s'assurant que les activités et les résultats sont conformes aux objectifs fixés. Il est cependant essentiel de renforcer et d'améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation de l'institution pour permettre une mise en œuvre efficace des programmes d'agroécologie.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

L'existence de ces institutions offre un grand potentiel pour l'intégration des programmes d'agroécologie. Il existe de bonnes perspectives de collaboration avec ces institutions, d'autant plus que la plupart d'entre elles mettent déjà en œuvre des programmes qui soutiennent les objectifs de l'agroécologie. Une collaboration réussie avec ces institutions, cependant, nécessite un certain soutien pour améliorer la capacité des ressources humaines et des ressources techniques des institutions. Elle nécessitera également l'élaboration de plans stratégiques pour la collaboration et l'alignement des programmes.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

De nombreuses institutions évaluées mettent déjà en œuvre des programmes qui sont étroitement liés aux objectifs de l'agroécologie. Ces programmes peuvent ne pas avoir les objectifs directs exacts de l'agroécologie parce qu'ils sont dirigés par d'autres objectifs globaux qui sont généralement déterminés par l'agence de mise en œuvre ou ses bailleurs de fonds. Les institutions, cependant, ont de fortes capacités pour l'opération, la gouvernance et l'administration et peuvent donc devenir utiles pour le partenariat ou la consultation pour soutenir la mise à l'échelle des programmes d'agroécologie.

8.2. Approche technique et méthodologique de l'agroécologie

Bien que les institutions disposent d'experts techniques compétents, ils n'ont pas nécessairement les compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre de programmes en agroécologie. Il sera donc utile de fournir un soutien au développement des capacités et d'autres ressources essentielles qui permettront au personnel technique des institutions de mettre en œuvre des programmes d'agroécologie.

8.3. Mise en relation, synergies et coordination des actions

La plupart des institutions ont des partenariats avec d'autres institutions agricoles pertinentes et il existe également un comité de coordination qui assure la collaboration et la coordination de toutes les activités et de tous les programmes des différents acteurs. Il est cependant important que les termes et conditions de ces partenariats soient documentés afin de s'assurer que les programmes de collaboration sont durables. Il y a plusieurs acteurs publics et privés dans le secteur agricole, ce qui offre un potentiel important qui pourrait être exploité pour construire des partenariats qui bénéficient aux institutions et soutiennent les objectifs du programme d'agroécologie.

8.4. Communication et cibles

Les institutions évaluées disposent déjà de canaux de communication et de cibles pour chaque programme en cours. Pour soutenir les objectifs du programme d'agroécologie, il serait nécessaire d'aligner les objectifs du programme en matière de communication et de ciblage avec ceux des institutions et d'assurer un arrangement mutuellement bénéfique qui fonctionne pour chaque partie.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

De nombreux progrès ont été réalisés pour renforcer la structure de ces institutions et leur capacité à mettre en œuvre des programmes pertinents. Un grand nombre des institutions évaluées ont une grande expérience de la mise en œuvre de programmes connexes et sont dotées d'un personnel technique et administratif expérimenté. Ces institutions sont décentralisées dans la majeure partie du contrôle et disposent des ressources nécessaires pour influencer une partie importante de la population nationale. La collaboration avec ces institutions fournira donc des options pour atteindre une plus grande portée pour l'intégration de l'agroécologie.

Annexe 11. Fiche pays Mali

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Existence au niveau national de structures techniques étatiques et d'organisations de la société civile et du secteur privé, engagées dans la promotion de l'agroécologie avec plusieurs années d'expérience ; • Disponibilité de personnes-ressources compétentes, expérimentées et motivées dans le domaine de l'agroécologie au niveau national ; • Disponibilité des ressources en terres permettant l'expansion et la promotion de systèmes de production agroécologiques à travers le pays face à la pratique intensive (tous intrants) de l'Agriculture conventionnelle ; • Existence d'une forte synergie d'action et d'une collaboration fructueuse entre les différentes catégories d'acteurs nationaux (Etat, société civile, secteur privé, etc.) pour la promotion de l'Agroécologie au Mali	• **Insuffisance de fonds** en vue de mettre en œuvre des activités d'agroécologie/Insuffisance de financement pour les projets agro-écologiques • **Faible engagement de certains acteurs** (décideurs politiques) à la démarche agro-écologique (peu ou pas d'intrants) face à la domination de l'agriculture conventionnelle (tous intrants subventionnés de surcroit) • **Réticence de certains agriculteurs** à adopter les méthodes agro-écologiques, • Faible niveau de mobilisation des ressources pour l'atteinte des objectifs • **Manque de moyens humains et financiers** pour animer et soutenir les membres de certains réseaux, • **Faible institutionnalisation**, • Faible consommation des produits agro-écologiques par manque d'adhésion des consommateurs à la consommation des produits agro-écologiques • **Capacité de transformation limitée** (inexistence d'unités de transformation spécifiques au bio ; vente des produits bio essentiellement en cru, très peu de transformation); • **Problèmes logistiques** : transport, conservation • **Problèmes d'approvisionnement en intrants bio** en qualité et quantité suffisante (semences paysannes, pesticides bio, engrais organiques);
OPPORTUNITES (O)	**MENACES (M)**
• La forte tendance à la promotion de l'agroécologie au niveau international et national ; • L'existence de partenaires nationaux et internationaux prêts à s'engager dans une collaboration active dans le domaine de l'agroécologie ; • Disponibilité et adhésion des Autorités/Decideurs politiques nationaux à la dynamique de promotion de l'agro-écologie au Mali.	• Insécurité/conflits au niveau national • Effets du changement climatique • Instabilité politique nationale • Instabilité sécuritaire et politique internationale • Récession économique mondiale

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Dans la plupart des cas, chaque réseau ou plateforme est constitué de membres qui sont des ONGs ou associations œuvrant dans le domaine de l'Agroécologie. Chaque membre (Association ou ONG) a aussi ses propres partenaires. Dans certains cas le réseau/plateforme met en place des projets en collaboration avec ses partenaires qui travaillent avec tout ou partie des membres de ce réseau.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

La concertation entre les membres est organisée en référence au contenu des textes statutaires régissant chaque réseau ou plateforme. Les membres du bureau ou comité de gestion restreint se réunissent plus fréquemment, 1 fois chaque 3 mois, et tous les membres se réunissent en assemblée générale 2 fis dans l'année (chaque 6 mois) en général.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

1.3.1. Les types de populations cibles concernées par les actions des réseaux et plateformes d'agroécologie sont assez variés au Mali ; il s'agit des :

- Agriculteurs, Institutions publiques/services techniques, associations, acteurs du secteur privé, ONGs, les élus, PTF.....
- Communautés et personnes vulnérables (Hommes, femmes, jeunes enfants handicapés, etc.), et leurs moyens d'existences.
- Exploitations familiales agricoles et tous les acteurs de l'Agriculture familiale
- Jeunes filles et garçons des zones rurales dans les villages ; groupements de producteurs en maraichage, en céréales et autres, projets/programmes de développements.
- Producteurs, transformateurs, vendeurs d'intrants bio, consommateurs locaux ; chercheurs, organisations faitières agricoles, Institutions de microfinance (IMF).

1.3.2. Le nombre de publics cibles est généralement supérieur à 500 personnes pour les différents réseaux et plateformes investigués au Mali. Ce nombre peut diminuer ou augmenter d'une année à l'autre.

1.4. Dynamisme des financeurs

De manière générale, le dynamisme des financeurs (ou bailleurs de fonds) a tendance à s'estomper durant ces dernières années (une décennie environ) en liaison avec la situation socio-politique du pays. En effet c'est depuis 2012 que la situation socio-politique et sécuritaire a subi une forte détérioration avec la multiplication des groupes terroristes qui ont impacté le développement économique et une aggravation de la situation humanitaire des populations avec des populations déplacées et une détérioration des conditions de vie des ménages dans les zones de conflits. Certains partenaires ont soit arrêté leurs activités, soit diminué l'intensité de leurs interventions.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Le Ministère du développement rural est très réceptif quant à la promotion de l'agroécologie au Mali et soutient les initiatives en cours à travers notamment les acteurs de la Société civile.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Les projets mis en œuvre dans le domaine de l'agroécologie par les réseaux et plateformes ont fait l'objet d'évaluation et de capitalisation.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Au Mali, les différents réseaux et plateformes existants dans le domaine de l'Agroécologie constitue une force de proposition et de plaidoyer auprès des décideurs politiques et autres groupes de décideurs. Dans leur dynamique de plaidoyer les réseaux et plateformes au Mali ont procédé à plusieurs actions dont notamment :

- **L'un des principaux domaines de plaidoyer** est d'intégrer l'institutionnalisation de l'agroécologie dans les politiques agricoles afin de réduire les inégalités entre elle et l'agriculture conventionnelle dans plusieurs domaines. Il s'agit par exemple de convaincre les décideurs politiques d'accorder des subventions aux intrants-bio au même titre que les intrants agricoles conventionnelles ;
- **Des actions de Plaidoyer** ont été menées pour l'intégration des pratiques AEB dans le Système national du conseil agricole à l'endroit des Structures du Développement rural
- Actions de plaidoyer pour l'appui à la labellisation des produits agricoles AEB à l'endroit des Décideurs politiques (Ministère du Développement rural)
- **Actions de Plaidoyer** ont été menées à l'endroit des décideurs et des communautés vulnérables pour promouvoir les énergies alternatives aux combustibles traditionnelles pour la conservation et la protection des forets
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des décideurs politiques pour les mobiliser sur la question épineuse du financement de l'adaptation des acteurs de l'agroécologie aux changements climatiques et sur les questions de renforcement de Capacités des Organisations de la Société Civile sur les questions d'Adaptation aux Changement Climatique ;
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des autorités coutumières et communales pour faciliter l'Accès des femmes et des jeunes à la terre
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des caisses de micro-crédit pour faciliter l'Accès des femmes et des jeunes et autres de l'agroécologie au micro – crédit,
- **Action de plaidoyer** de la société civile du Mali sur la promotion des énergies alternatives aux combustibles traditionnelles pour la conservation et la protection des forets
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des Autorités de l'Education pour l'intégration de l'agroécologie dans le cursus scolaire
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des collectivités communales/ Mairies pour l'insertion de l'agroécologie dans les plans de développement économiques et sociaux (PDESEC) des communes
- **Actions de Plaidoyer** menées auprès des décideurs et réseaux de consommateurs à travers l'organisation d'un forum sur le Thème « Nature & Santé » ave expositions de produits et Conférences/débats sur « l'Agroécologie et les produits Bio.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

4.1. **<u>En matière de synergies</u>** : i) il existe une collaboration étroite entre les différents réseaux et plateformes dans le domaine de l'agriculture bio ; ii) il existe aussi une synergie d'action entre les différents réseaux et plateformes pour la mise en œuvre du Programme d'appui aux

Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC) ; et du Programme d'Appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la zone Sahélienne du Mali (PAACC/Sahel) ; iii) La collaboration et le partage de connaissances ont été renforcés entre les membres des réseaux et plateformes d'une part et entre les membres de différents réseaux et plateformes ; iv) Des initiatives de partage et d'entraide ont été encouragées et promues entre les acteurs des mêmes réseaux et plateformes au Mali d'une part, et avec d'autres acteurs de la société civile au niveau national, sous régional et international (Missions et visites d'échanges et d'information).

4.2. En matière d'intégration dans les initiatives régionales :

4.2.1. L'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) est représentée au Mali par la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) ;

4.2.2. La création de certains réseaux et plateformes au Mali a été fortement motivée par le Projet de l'Union africaine piloté par BioVAT et qui plaide pour l'institutionnalisation des pratiques AEB dans les grandes orientations agricoles nationales ;

4.2.3. Aussi plusieurs réseaux et plateformes ont organisé des foras d'envergure sous-régionale et ont aussi participé à plusieurs rencontres sous-régionales dans le domaine de l'agroécologie ; dont notamment :

i) Organisation de la 4é conférence de l'AEB en Afrique de l'Ouest à Bamako au Mali (FENABE) ;
ii) Participation à la formation des différentes équipes en Suivi-Evaluation à Dakar au Sénégal (FENABE) ;
iii) Organisation du premier forum mondial sur la souveraineté alimentaire (CNOP)
iv) Organisation d'un forum mondial sur l'agroécologie (CNOP)
v) Participation de l'équipe a la foire des semences de Djimini au Sénégal (

Ces différents évènements ont permis un accroissement de la visibilité nationale et sous régionale des réseaux et plateformes dans le domaine de l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB).

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note : 8 (assez fort)

Commentaires : l'ensemble des réseaux et plateformes investigués, ont donné une très bonne définition de l'agroécologie. Ils ont aussi mis en œuvre plusieurs projets et activités dans le domaine de l'agroécologie. Ils ont mené notamment plusieurs activités de plaidoyer en faveur de la promotion et de l'institutionnalisation de l'agroécologie au Mali.

5.2. Capacités en moyens humains

Sur les neuf réseaux et plateformes, la plupart disposent d'un nombre de membres variant de 4 à 15. Il y a une seule plateforme dénommée « Réseau Climat Mali qui dispose d'un nombre élevé de membres (plus de 100 membres). Les membres de ces réseaux et plateformes ont subi plusieurs sessions de renforcement de capacité pour améliorer leur efficacité. Cependant il y'a souvent des difficultés de mobilisation des membres dus à certains facteurs : i) chaque membre est consacré à la gestion de sa propre association ou ONG ; ii) le manque de financement constitue aussi une raison de la démobilisation des membres des réseaux et plateformes.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 7 (assez performante)

Commentaires : la qualité de la gouvernance interne des réseaux & plateformes d'agroécologie est assez performante de manière générale, car chaque réseau ou plateforme dispose d'un bureau ou comité de gestion qui se réunit régulièrement au moins 1 fois/trimestre. Il n'existe pas de conflits potentiels entre les membres. La maitrise de certains outils de gouvernance interne (suivi-évaluation, plan stratégique, etc.) doit être renforcée au cas par cas.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

La capacité en moyens financiers est assez éphémère, car la pérennité des modes de financement pose souvent problèmes pour certains réseaux & plateformes. En effet les financements son acquis à travers la mise en œuvre de projets et dès que les projets prennent fin, les financements s'estompent jusqu'au démarrage de nouveaux projets.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : 8 (Assez performante) :

Commentaires : la capacité de communication / visibilité des réseaux & plateformes d'agroécologie au Mali est assez performante, car l'ensemble des réseaux et plateformes ont organisé des foras au niveau national et sous-régional, et ont aussi participé régulièrement à des évènements d'envergure nationale, sous-régionale et même mondial. Ces différents évènements ont contribué à accroitre la visibilité des réseaux & plateformes au niveau national, sous-régional et mondial. Il y'a notamment :

- L'Elaboration d'un papier de position sur l'agroécologique qui a regroupé les acteurs intervenant dans le domaine. Ce papier a été partagé lors de la COP15 de l'UNCCD à Abidjan ;
- La réalisation d'un projet de valorisation du vétiver comme moyen de restauration des terres dégradées ;
- L'organisation de l'Atelier de mise en place d'un réseau des organisations dans l'agroécologie en partenariat avec PAN AFRICA et la Fondation Marisla ;
- La participation au processus d'élaboration et adoption de la loi d'orientation agricole du Mali ;
- La participation au processus d'élaboration et adoption de la loi foncière agricole du Mali ;
- Contribution à l'Organisation de la fête des semences paysannes au Mali (Benkadi Bougou) ;
- Participation au lancement de la plateforme Commerce équitable ;
- Contribution à l'organisation de la Journée de promotion des produits textiles bio ;
- Contribution à l'organisation de la Journée de l'environnement ;
- Organisation des Jeux concours radiophoniques sur la pratique de l'agriculture écologique et agrobiologique et leurs produits dérivés.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note : 8 (forte capacité) :

Commentaires : de manière générale**,** les réseaux et plateformes ont une forte capacité de développement avec un potentiel important de progression. En effet la plupart des réseaux & plateformes investigués ont déjà pris de l'ampleur et ont touché un large public avec des milliers de personnes touchées par leurs actions à travers le pays. Certains d'entre eux touchent déjà près des millions de personnes.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

6.1.1. Renforcement en ressources humaines compétentes, et étoffer le personnel permanent au niveau des réseaux & plateformes
6.1.2. Renforcement dans la définition des rôles et leur importance dans la gestion des réseaux et plateformes ;
6.1.3. Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ;

6.2. Au niveau des ressources financières

6.2.1. Renforcer les capacités techniques et financières des membres des réseaux et plateformes, pour accroitre leurs capacités dans la mobilisation des ressources financières ;
6.2.2. Faciliter l'accès au financement pour booster les activités d'agroécologie ;

6.3. Au niveau de la gouvernance

6.3.1. Besoin d'appui dans la formalisation des réseaux et plateformes agroécologiques de Base (AEB) et dans l'obtention d'infrastructures appropriées (bureaux) ;
6.3.2. Besoin d'appui pour avoir un plan stratégique et autres documents de gouvernance ;
6.3.3. Besoin d'appui dans les procédures d'organisation des réunions et séances de travail en les rendant plus attractives et intéressantes pour les membres entre autres ;
6.3.4. Appui pour une meilleure relecture des textes statutaires en lien avec un système de gouvernance mieux opérationnel des réseaux et plateformes ;

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

6.4.1. Renforcement dans la capitalisation des acquis et dans le processus de suivi-évaluation
6.4.2. Renforcement du système d'information et de communication

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

- Mobiliser les moyens financiers nécessaires
- Disposer de personnel technique et administratif suffisant et compétent
- Disposer d'infrastructures et d'équipements adéquats et suffisants

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

8.1.1. Améliorer le mode de fonctionnement des réseaux & plateformes pour plus d'efficacité de gestion ;
8.1.2. Renforcer les gestionnaires des réseaux & plateformes dans la connaissance et la maitrise des outils et instruments de gouvernance
8.1.3. Doter les réseaux et plateformes d'agroécologie de ressources humaines administratives suffisantes et compétentes

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Renforcer les capacités des membres des réseaux & plateformes pour une meilleure connaissance et maitrise de l'approche technique et méthodologique vis–à–vis de l'agroécologie.

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

8.3.1. Organiser des visites d'échanges entre acteurs selon les types d'activités et les niveaux d'expériences (Producteurs, transformateurs, vendeurs de produits bio/AEB, etc.) renforcer les synergies entre acteurs

8.3.2. Mettre en place une structure de coordination nationale de haut niveau chargée de coordonner les actions en matière d'agroécologie et de mettre en relations l'ensemble des différents types d'acteurs pour plus de synergie et d'efficacité dans la mise en œuvre des activités dans le domaine de l'agroécologie.

8.4. Communication et cibles

8.4.1. Créer une revue nationale d'agroécologie, qui peut suivre et rapporter de façon sommaire toutes les activités menées par les réseaux et plateformes et autres acteurs dans le domaine de l'agroécologie, pour créer plus de visibilité et plus de synergie entre acteurs ;

8.4.2. Utiliser d'autres créneaux d'information (télévisuels et radiophoniques) pour convaincre et faire adhérer le maximum de consommateurs vers les produits bio et agroécologiques ;

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

L'ensemble des réseaux et plateformes d'agroécologie investigués ont un bon niveau d'avancement dans la structuration. Ils disposent de documents statutaires officiels et sont organisés selon les normes requises en termes de structuration.

Annexe 12. Fiche pays Niger

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Bonne capacité des structures à contribuer au développement de l'agroécologie / agriculture durable • Bonne capacité des structures pour le partage d'informations, à travers des activités de capitalisation • Bonne capacité de mobilisation de fonds propres et de fonds au niveau des partenaires techniques et financiers • Bonne communication combinant un site Internet, la radio le courrier électronique et les réseaux sociaux • Existence de divers documents de gestion : plan stratégique, plan de renforcement de capacités, manuels de procédures de gestion administrative, technique, comptable et financière	• Faiblesse du leadership des membres des structures • Faible compétence technique de certains membres des staffs de gestion • Difficultés à assurer un niveau de budget de fonctionnement compatible avec les ambitions des structures
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Possibilité offerte aux structures pour contribuer aux politiques nationales orientées vers l'Agroécologie • Existence de la plateforme forme Agroécologie du Niger à laquelle toutes les structures ont adhéré. • Existence de fora d'échange tels que la journée du paysan ou la semaine du paysan • Existence de nombreuses innovations paysannes d'adaptations au changement climatique dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique" • Existence de rencontres régionales • Intérêt marqué par les partenaires techniques et financiers aux activités d'agroécologie développées par les structures • Existence des chambres régionales d'Agriculture • Existence au niveau du Réseau des chambres d'agriculture d'un Centre d'appels pour un conseil agricole à distance et d'un programme e-Extension • Existence de la Banque Agricole du Niger (BAGRI)	• Faible soutien des décideurs aux initiatives en matière d'agroécologie en raison de leur perception vis-à-vis de l'agroécologie considérée comme étant peu productive et ne pouvant pas significativement relever le défi des pouvoirs publics en matière d'augmentation de la production agricole et de la sécurité alimentaire. • Les politiques agricoles passées et présentes misent surtout sur des pratiques conventionnelles inspirées du modèle de la Révolution Verte et utilisant les intrants synthétiques pour améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale, avec quelques pratiques plus durables, relevant en partie de l'agroécologie. • Pluralité des concepts entrainant une certaine confusion dans les actions

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Les membres (constitués en général d'organisations) sont en général dynamiques et motivés avec des idéaux ambitieux : mise en place d'un cadre de concertation, renforcement des capacités des organisations membres, cultiver la solidarité et l'entraide sociale et le soutien des activités économiques

Il en de même des partenaires dont le soutien à l'endroit des structures est significatif : structures de recherche, secteur privé, décideurs politiques, partenaires techniques et financiers.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Le niveau de concertation entre les membres est satisfaisant en raison de la gouvernance participative des structures.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Le dynamisme des publics cibles est également satisfaisant : les paysans, les groupements, les organisations paysannes, les organisations des femmes et de jeunesse. Cela se traduit par l'amélioration des revenus des producteurs y compris les femmes transformatrices des produits du secteur primaire, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des familles et le renforcement de la résilience des ménages.

1.4. Dynamisme des financeurs

Les financeurs sont très présents dans la dynamique des structures pour lesquelles elles ont intervenu à hauteur de 80 à 85% des montants financiers mobilisés par ces structures. De plus, certains d'entre eux sont porteurs d'initiatives de capitalisation des connaissances paysannes et d'introduction de nouvelles innovations.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Les structures étatiques potentiellement intéressés par l'agroécologie sont les suivants : Ministère de l'agriculture, Ministère de l'élevage, Ministère de l'environnement, l'Agence de promotion du conseil agricole, l'Agence de la grande muraille verte au Niger, le Conseil national de la recherche agronomique (CNRA), l'Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN), les Universités, l'Institut pratique de développement rural (IPDR), le réseau des chambres d'agriculture (RECA), les projets de développement.

La dynamique de promotion de l'agroécologie est plus prononcée du côté du Ministère de l'environnement avec la promotion de la gestion durable des terres, la régénération naturelle assistée et la promotion de l'agroforesterie.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Il n'existe pas encore de système de capitalisation formelle des initiatives écologiques. Les pratiques agroécologiques sont promues de façon disparate dans le cadre des actions des projets de développement : gestion durable des terres, résilience aux changements climatiques, plantation

d'arbres, contrats de fumure organique, récupérations des terres dégradées, conservation des eaux et des sols (demi-lunes, zai, banquettes antiérosives, cordons pierreux, bandes enherbées, etc.), lutte contre la désertification.

Les outils et méthodes de capitalisation/diffusion utilisés pour former et sensibiliser les acteurs sont constitués principalement de panneaux publicitaires et affiches, de films, de fiches techniques, d'émissions sur les radios communautaires, les champs école paysans.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Les structures rencontrées mènent des plaidoyers qui ont eu une certaine influence dans les politiques publiques, notamment dans les domaines suivants : la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques publiques et dans les curricula des formations universitaires et instituts des formations, le financement du secteur rural, la réforme de la politique foncière pour prendre en compte les femmes et les jeunes et l'organisation de la filière semencière.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Les synergies avec les initiatives régionales restent très limitées. On note quelques actions isolées dans la recherche de l'intégration dans les initiatives régionales, telles que la participation à la rencontre régionale du Comité Ouest Africain sur les semences paysannes (COASP)

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note suggérée : 4. Toutes les structures interviennent en matière d'agriculture durable et d'agriculture intelligente au climat. Les actions promues s'articulent autour de la diversification et de l'association des cultures, la valorisation des savoirs et savoirs faire locaux, la gestion durable des terres, l'agroforesterie, la lutte biologique contre les ennemis des cultures, la récupération des terres marginales, la promotion de biofertilisants et de biopesticides, la formation des staffs en agroécologie et, plus rarement, l'animation de centre de formation en agroécologie.

5.2. Capacités en moyens humains

En matière de personnel, les structures disposent en moyenne d'une quinzaine de personnes dans le staff de gestion. La proportion de cadres au sein du personnel animant les structures est très variable : 20 à 60%. Les mêmes proportions sont observées en ce qui concerne les personnes ayant reçu une formation agricole, mais beaucoup moins en matière d'agroécologie. On peut considérer que les structures disposent en général d'une bonne capacité en moyens humains.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note suggérée : 5.

Même si la gouvernance des structures est considérée en général comme étant participative et collaborative, on doit noter que le leadership des membres de ces structures est parfois déclaré faible, avec des compétences limitées, en l'absence d'appui institutionnel substantiel.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

La capacité de mobilisation des moyens financiers est très variable selon les structures : elle va de moins de 50 millions de CFA à 850 millions de FCFA par an, avec une mobilisation de fonds propres ne dépassant pas 20% des moyens financiers mobilisés.

La pérennité des modes de financement est très précaire car ce financement est essentiellement constitué de subventions de partenaires techniques et financiers extérieurs, pour la réalisation des opérations de terrain dans lesquelles les structures étudiées jouent souvent un rôle de prestataire de service.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note suggérée : 8.

Les structures rencontrées utilisent toutes diverses voies de communication : les sites Internet, le courrier électronique, les réseaux sociaux, la radio, les notes techniques et les journaux écrits.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note suggérée : 10

Il existe parmi les structures rencontrées celle qui disposent d'un réel potentiel de progression car elles peuvent effectivement prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public : les résultats obtenus à travers le dialogue entre les bénéficiaires et les structures, par exemple dans le domaine de transfert de technologie à travers les réseaux sociaux, en constituent une bonne illustration.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

Les structures rencontrées ont, parmi leurs objectifs, celui d'ouvrer pour le renforcement des capacités des organisations membres, pour afin de les outiller pour la mise en œuvre des actions de développement durables. Diverses actions de renforcement de capacité sont d'ailleurs en cours : renforcements des capacités des producteurs sur l'agroécologie, l'éducation financière pour renforcer l'entreprenariat agricole et d'autres thèmes connexes.

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Les besoins dans se domaines sont relatifs à un renforcement de capacité en matière technique (amélioration des connaissances y compris en nouvelles technologies), organisationnelle, en gestion et en leadership, entre autres.

6.2. Au niveau des ressources financières

La capacité de mobilisation de moyens financiers propres aux structures étant pour l'instant très limitée, le besoin de renforcement de capacité se rapporte à la logistique et en moyens de mise en œuvre des diverses initiatives sur le terrain.

6.3. Au niveau de la gouvernance

Pour la gouvernance, les besoins en renforcement de capacité se recoupent avec ceux relatifs aux ressources humaines, notamment des formations en matière de gestion et de leadership, en contrôle interne et en mobilisation de ressources internes pour le financement du fonctionnement courant.

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Toutes les structures disposent d'un système de suivi-évaluation et ont commencé à développer des procédures de capitalisation des expériences. Les besoins en renforcement de capacité concernent précisément ces procédures de capitalisation.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Les besoins en renforcement de capacité des structures s'articulent autour de 3 piliers : (i) le savoir et le savoir-faire (formation des staffs de direction et du personnel), (ii) les aspects logistiques (équipements adaptés) et (iii) les capacités financières (mise en œuvre des initiatives). L'efficacité et la durabilité reposent sur une combinaison judicieuse de ces trois piliers. Il s'agira donc de rendre les structures plus fonctionnelles dans l'immédiat, avec des résultats rapides et visibles, tout en s'assurant que des dispositions sont prises pour pérenniser les acquis au-delà de la période de réalisation du renforcement de capacité. Ce dernier devrait avoir comme objectif l'amélioration de la qualité et la gouvernance, la fourniture de services adaptés et robustes et la projection dans une perspective d'autonomie à long terme des organisations appuyées. Au préalable il y a lieu de réaliser un diagnostic organisationnel afin d'évaluer les capacités de ces organisations, au regard de leurs missions et de leurs objectifs et d'identifier leurs points forts et leurs points faibles.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

Un cadre fédérateur des structures existe déjà au nveau national. En effet, toutes les structures concernées sont membres de la plateforme agroécologique du Niger « RAYA KARKARA », unique plateforme au Niger se réclamant de l'agroécologie.

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Le mode de fonctionnement actuel des structures peut être considéré comme satisfaisant. Il existe en général une séparation des rôles entre les responsables élus des organes des structures et le staff technique constitué de personnel recruté et rémunéré.

Il y a simplement lieu de renforcer cette séparation des sphères de compétence et d'assurer à chacune d'entre elles le soutien adéquat en termes de renforcement de capacité.

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Pour une partie des structures rencontrées, une définition de l'agroécologie a été adoptée. Même si ces définitions présentent une certaine convergence, des points spécifiques sont développés par chacune d'entre elles : développement des connaissances et des pratiques locales endogènes, diversité du système, autonomisation des producteurs en termes d'accès à des intrants endogènes ou exogènes, etc.

L'approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie devrait partir des pratiques en cours dans les structures et développer progressivement des modules complémentaires pour une action holistique allant dans le sens de la définition adoptée par la CEDEAO.

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Les structures étudiées entretiennent déjà des relations synergiques avec une gamme élargie de structures publiques et privées : ministères ou institutions publiques, les collectivités territoriales, les projets de coopération / acteurs du développement, les organisations professionnelles agricoles, les réseaux/plateformes/cadres de concertation, la recherche fondamentale et la recherche appliquée, les centres de formation, les groupes de consommateurs et les entreprises privées. Il s'agit là d'une gamme assez représentative d'acteurs concernés par l'agroécologie avec lesquelles les actions pertinentes de la part des structures étudiées doivent être focalisées sur le renforcement de la synergie et de la coopération avec lesdits acteurs, notamment dans le domaine de l'échange d'expérience et la capitalisation des résultats.

8.4. Communication et cibles

Nous avons vu au point 5.5 que les structures rencontrées utilisent toutes diverses voies de communication : les sites Internet, le courrier électronique, les réseaux sociaux, la radio, les notes techniques et les journaux écrits. Les cibles touchées sont les groupements membres, les organisations paysannes, les exploitations familiales (producteurs et productrices), les ministères techniques, les partenaires techniques et financiers, les organisations non gouvernementales, les projets de développement, les dispositifs de conseil agricole professionnels, publics et privés et le grand public. La taille du public atteint dépend de chaque catégorie de cible. Les canaux de communication utilisés pour chaque catégorie de cible sont des canaux appropriés. Il est nécessaire de s'assurer de la qualité des messages objets de la communication et du caractère interactif de cette communication, en évaluant, dans le cadre du système de suivi-évaluation, son impact dans l'adoption des technologies relevant de l'agroécologie.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Les structures étudiées sont d'un âge variable (12 à 29 ans) et se définissent comme étant des plateformes ou des réseaux d'envergure plurirégionale ou nationale. Ce sont des organisations à but non lucratif ambitionnant de mettre en réseaux leurs membres et de servir de cadre de concertation, d'action, de plaidoyer et de lobbying. Elles présentent un niveau de structuration relativement avancé à en juger par l'existence de documents de gestion : elles disposent toutes d'un plan stratégique et d'un manuel de procédures de gestion administrative, technique, comptable et financière et produisent régulièrement des rapports annuels (techniques et financiers).

Par ailleurs elles disposent d'un secrétariat exécutif et déclarent tenir régulièrement leurs assemblées générales et les réunions du Conseil d'administration.

8.6. Autres…

Les structures rencontrées signalent des difficultés de mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière d'agroécologie en raison de leurs moyens limités pour y faire face et capitaliser les innovations. Ceci pose le problème de l'adéquation entre les ambitions de ces structures et les moyens mobilisés qui sont par ailleurs essentiellement composés de subventions des partenaires techniques et financiers.

Annexe 13. Fiche pays Nigeria

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• L'agroécologie gagne progressivement en popularité au Nigeria, avec l'apparition de plus en plus de réseaux axés sur une alimentation saine. • Récemment, la formation d'un consortium a été lancée pour réunir les parties prenantes de l'agroécologie au Nigéria, en partant du constat qu'elles n'ont pas mis en synergie leurs efforts en matière d'agroécologie • Il existe des plateformes clés comme le NOAN, l'OAPTIN, l'EOA qui ont développé une forte capacité de formation et de partage des connaissances dans ce domaine. • Il existe une abondance de sites d'étude et de sites de démonstration potentiels dont les plates-formes peuvent tirer parti pour développer l'agroécologie à un niveau micro, qui est ensuite présenté au grand public pour qu'il y adhère. Des exemples exceptionnels de réussite peuvent être trouvés avec OAPTIN qui a développé une forte extension où il collabore avec les communautés dans l'état et d'autres états voisins pour soutenir leurs entreprises dans l'agriculture biologique. • Une initiative récente au niveau gouvernemental a révélé l'énorme potentiel d'exportation des aliments issus de l'agriculture biologique.	• Les plateformes sur l'agroécologie au Nigeria sont mal financées et n'ont pas la capacité financière requise pour investir dans l'agroécologie. • L'approche agroécologique est un nouveau concept qui nécessitera l'adhésion des dirigeants et de la société en général. Beaucoup confondent encore l'agroécologie avec l'agriculture durable et l'agriculture biologique, entre autres concepts. • Il n'y a pas beaucoup d'engagement de la part du gouvernement envers l'agroécologie, probablement parce qu'elle n'est pas encore une discussion populaire. • L'agriculture nigériane n'a pas été suffisamment dé-risquée, ce qui la rend peu attrayante pour les praticiens. En conséquence, le nombre de membres de la plupart des organismes est encore très limité. • Il n'y a pas d'organismes de réglementation connus ou fonctionnels au niveau fédéral et au niveau des États ayant un mandat pour l'agroécologie au Nigeria.
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• La population du Nigeria est importante, les jeunes de 25 ans et moins représentant environ 62 % des 213 millions d'habitants. • La taille de la nation présente d'énormes potentiels de marché pour les producteurs qui se lancent dans l'agroécologie, ce qui offre aux plateformes une vaste population à laquelle faire appel et qui peut devenir des praticiens si on les aide à se lancer dans l'agroécologie. • La présence d'un grand nombre d'instituts de recherche agricole et de facultés d'agriculture avec lesquels les plateformes d'agroécologie peuvent établir des partenariats est une énorme opportunité à exploiter. Le NOAN a formé divers partenariats dans le cadre de	• L'absence de compréhension claire de l'agroécologie par de nombreuses plateformes au Nigéria constitue un obstacle à la réussite. • L'information est encore largement thésaurisée et ce manque d'information de source ouverte s'avérera préjudiciable au développement de la plateforme d'agroécologie. • Au niveau gouvernemental, de nombreux programmes visant le développement de l'agroécologie n'établissent pas un profil adéquat des plateformes pour s'assurer qu'elles sont les mieux adaptées à un tel programme, ce qui a pour conséquence de ne pas répondre aux besoins réels.

l'initiative EOA avec laquelle il a travaillé ces dernières années. • Avec la disponibilité et l'accessibilité croissantes des services internet, les plateformes d'agroécologie ont la possibilité d'interagir les unes avec les autres et de construire un consortium solide avec un budget limité.	• Le concept d'agroécologie est encore biaisé en termes de praticiens. Dans une large mesure, cette situation n'est pas encore de nature nationaliste, car la plupart des praticiens sont originaires de régions spécifiques. • Les incohérences dans les politiques sont une menace majeure qui décourage les praticiens de se concentrer sur une initiative particulière dans le sous-secteur de l'espace agricole, manquant ainsi les gains qui devraient accompagner les économies d'échelle. • L'absence d'une orientation claire sur l'agroécologie au Nigeria a empêché la plupart des plateformes d'avoir des conseils sur leurs propres opérations. • L'inégalité entre les sexes reste un défi majeur pour de nombreuses plateformes. Cependant, on peut observer que NOAN et OAPTIN ont au moins 30% de femmes parmi leurs cadres. Cette inclusion de la part de la plupart des plates-formes constituera un défi dans leur structure de gouvernance, car elles pourraient être incapables d'intégrer les questions de genre dans leurs stratégies de développement de l'agroécologie.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Il y a un niveau croissant de dynamisme des membres et des partenaires techniques avec l'effort continu des plateformes existantes pour promouvoir les plateformes d'agroécologie au Nigeria. Le nombre de praticiens augmente de façon louable, cependant, leurs activités sont encore largement limitées car elles ne sont pas pleinement intégrées dans l'ensemble du pays. Les partenaires techniques tels que le NOAN font également des efforts vigoureux pour coordonner les activités entre les différentes plates-formes qui, elles aussi, travaillent en synergie avec les organismes paraétatiques compétents du ministère de l'agriculture.

1.2. Niveau de concertation entre les membres

Il existe un haut niveau de consultation entre les membres, comme en témoigne la fréquence des réunions, des activités, des ateliers de sensibilisation, des séminaires périodiques et des activités de recherche collaborative dans lesquels ils s'engagent. Certaines de ces activités sont principalement menées par le NOAN sous l'égide de l'Initiative pour une agriculture biologique écologique au Nigeria. Les membres des différentes plateformes et réseaux ont récemment commencé à se coordonner afin d'avoir un système plus cohésif qui permettra un meilleur fonctionnement.

1.3. Dynamisme du public cible

Le concept d'agroécologie est encore assez nouveau au Nigeria, l'agriculture durable étant plus populaire auprès du public. Cependant, avec la récente promotion de l'agroécologie par la communauté académique et l'augmentation des activités de recherche autour de l'agroécologie, de plus en plus de personnes sont sensibilisées à l'agroécologie et adhèrent à cette pratique. Il y a un dynamisme dans le public ciblé allant des praticiens aux apprenants, aux industries agroalimentaires et aux médias qui se sont intéressés à l'agroécologie. Avec le dynamisme de l'intérêt public que l'agroécologie a gagné ces derniers temps, la promotion de la pratique auprès du grand public sera moins difficile, d'autant plus que beaucoup ont déjà une bonne connaissance de l'agriculture durable qui peut servir de point d'appui pour passer à l'agroécologie.

1.4. Dynamisme des financeurs

Le dynamisme des financeurs est encore très faible étant donné la nouveauté de l'approche de l'agriculture au Nigeria. Les principaux bailleurs de fonds de l'agroécologie sont des bailleurs de fonds internationaux tels que l'agriculture biologique écologique. Un certain soutien est également accordé par la FAO et d'autres organisations connexes. Du point de vue du gouvernement, au niveau fédéral et au niveau des États, il n'y a pas d'allocation budgétaire claire et nette consacrée uniquement à l'agroécologie au Nigeria. La plupart des plates-formes et réseaux existants dépendent des cotisations et des revenus générés en interne par leurs membres pour financer leurs activités. De nombreuses plateformes et réseaux bénéficient également des services bénévoles des membres du comité exécutif qui offrent leurs services et leur soutien à leurs réseaux à titre gracieux.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Le ministère de l'agriculture du Nigeria a la ferme intention de soutenir la création d'un réseau sur l'agroécologie. Le ministère n'est pas en train de créer un réseau en soi, mais il s'efforce plutôt de soutenir les réseaux existants pour des interactions plus solides et un fonctionnement plus fort grâce à la collaboration. Par exemple, en août 2022, au cours de la réunion nationale des parties prenantes qui s'est tenue au Conseil de recherche agricole du Nigeria (ARCN), une charge a été donnée qui a abouti à une réunion consultative des parties prenantes de l'agriculture biologique et de l'agroécologie au Nigeria afin d'améliorer l'inclusion de tous les réseaux existants dans la dynamique de l'agroécologie au Nigeria.

La recommandation d'une coalition d'organisations d'agriculture biologique et d'agroécologie au Nigéria, sous l'égide de l'Initiative pour l'agriculture biologique et l'agroécologie (ORAIN), a depuis été mise en œuvre. Elle a rassemblé un grand nombre de dirigeants stratégiques d'organismes d'agroécologie au Nigéria et de responsables des ministères du développement au niveau fédéral.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Il existe un niveau louable de capitalisation de l'initiative d'agroécologie au Nigeria. Par exemple, il existe un bureau dédié à l'agroécologie au sein du ministère fédéral de l'agriculture du Nigeria. Il est cependant important de mentionner qu'il y a beaucoup de travail à faire pour ouvrir leurs activités au grand public. Par exemple, il devrait y avoir un meilleur partage des connaissances et des informations, ainsi qu'un libre accès aux ressources ouvertes par les individus et les réseaux qui s'intéressent à l'agroécologie, plutôt que la situation actuelle où ils n'accordent pas suffisamment d'audience aux nouveaux venus ou aux candidats à l'agroécologie parce qu'ils ont l'impression qu'ils n'interagissent qu'avec des organismes ou des organisations sélectionnés.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Il y a une influence de niveau moyen et un plaidoyer élevé de la part de certaines des plateformes et réseaux existants sur les politiques agricoles. Comme l'agroécologie est encore en phase de démarrage au Nigeria, il n'y a pas encore de politiques claires/populaires que ces organismes ont menées au niveau fédéral. Plus précisément, NOAN a le plus grand potentiel d'influence locale, nationale et régionale qui sera nécessaire pour les initiatives agroécologiques au NIGERIA qui est encore en phase de démarrage. Leur implication dans les initiatives écologiques et d'agriculture durable en cours est un levier qui peut aider à conduire l'agroécologie au Nigeria.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Certaines des plateformes et réseaux existants sont bien intégrés dans les initiatives régionales en cours sur le continent et travaillent en synergie avec d'autres organismes locaux. Par exemple, NOAN joue plusieurs rôles en tant que partie prenante de l'agroécologie au Nigeria, notamment celui de point focal chargé de superviser les activités du Nigeria dans le cadre de l'initiative pour l'agriculture biologique écologique en Afrique.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note - 5/10

Au Nigeria, l'agriculture est encore principalement pratiquée par de petits exploitants qui ont un grand nombre de bouches à nourrir, tout en étant aux prises avec des problèmes liés au changement climatique, aux insurrections, aux déplacements internes, à la population agraire vieillissante et à d'autres facteurs. Les praticiens de l'agriculture se concentrent davantage sur l'intensification, souvent au détriment de l'environnement, étant donné les méthodes de production sous-optimales. Il est nécessaire de mener une campagne plus vigoureuse de promotion de l'agroécologie afin de sensibiliser les petits exploitants agricoles au fait que la pratique de l'agroécologie pourrait réellement changer la donne pour une plus grande résilience et une meilleure production. Au-delà de la recherche, dans laquelle de nombreuses plateformes et réseaux ont obtenu d'excellents résultats, il est devenu important d'établir un lien entre la recherche et l'industrie dans l'espace agricole.

5.2. Capacités en moyens humains

Note - 4/10

Il existe une lacune évidente en termes de capacité des ressources humaines en agroécologie au Nigeria. Il y a actuellement peu de formation ciblée uniquement sur l'agroécologie au Nigeria. De nombreux formateurs sont très au fait de l'agriculture durable, mais cela ne correspond pas à l'agroécologie. Le fait que très peu de formateurs soient disponibles pour l'agroécologie signifie que les ressources humaines ne sont pas en mesure de se développer au rythme requis pour l'extension de l'agroécologie au Nigeria.

Des études antérieures ont montré que les écoles de formation agricole au Nigeria ne proposent pas de cours spécifiques à l'agroécologie car elles n'ont pas la capacité de former. Cela signifie donc que l'amélioration de la capacité des ressources humaines doit commencer par la formation des formateurs à cet égard.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note - 7/10

La qualité de la gouvernance interne dans un certain nombre de plates-formes et de réseaux existants peut être considérée comme très forte, notamment en raison de leur affiliation à des organisations internationales dans lesquelles la qualité de la gouvernance est, dans la plupart des cas, prédéterminée et constitue un prérequis pour qu'ils fassent partie de ces initiatives.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

Note - 4/10

La capacité financière peut être considérée comme faible, car de nombreuses plateformes et réseaux dépendent des revenus générés en interne et, dans certains cas, des subventions et du soutien des donateurs et des projets internationaux. Il n'y a pas de subventions gouvernementales pour beaucoup de ces organismes. Le fait qu'ils doivent compter sur les subventions et les recettes générées en interne introduit un certain niveau d'incertitude qui peut avoir un impact négatif sur la durabilité.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note. Note 7/10

L'agroécologie au Nigeria a une composition robuste et dynamique de membres ainsi que l'adhésion du gouvernement et des médias. Certaines de ces plateformes, comme NOAN, ont des programmes variés, des réunions périodiques et des conférences annuelles où elles se réunissent en tant que groupe de réflexion pour faire avancer l'agroécologie au Nigeria. Ces forums consultatifs sont l'occasion parfaite de mettre en place des programmes d'approche et de sensibilisation qui peuvent donner de la visibilité à l'agroécologie. L'adhésion des médias crée également une voie pour la diffusion de l'information. Certaines de ces plateformes ont une présence numérique bien organisée qui donne également de la visibilité à leurs activités en agroécologie au Nigeria et sur le continent.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note - 9/10

Avec le soutien adéquat, il existe un fort potentiel pour que certaines de ces structures progressent dans le domaine de l'agroécologie au Nigeria. Par exemple, la plateforme NOAN est largement reconnue comme un centre d'excellence au Nigeria dans les activités et les initiatives écologiques. Elle est également l'organisme de coordination de l'agriculture biologique et durable. Elle dispose d'une base de données bien gérée et de modes bien établis pour faciliter le partage des connaissances. Le NOAN dispose de ressources humaines, d'un soutien institutionnel et d'un réseau régional et international qui peuvent avoir un impact positif sur leur succès dans les activités d'agroécologie. Le partenariat existant au niveau de la région Afrique est un atout considérable.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Il est nécessaire d'améliorer le programme des écoles de formation agricole pour répondre aux besoins spécifiques de formation en agroécologie au Nigeria.

Les capacités des formateurs dans les écoles de formation doivent également être renforcées afin de passer de l'agriculture durable qu'ils connaissent le mieux à l'agroécologie traditionnelle qui est leur nouveau centre d'intérêt.

6.2. Au niveau des ressources financières

De nombreux réseaux et plateformes ont besoin d'un financement pour poursuivre leur formation en agroécologie, car cela déterminera la qualité de l'impact qu'ils pourront avoir dans le cadre de l'agroécologie. Des ressources financières seront également nécessaires pour le plaidoyer et la promotion de l'agroécologie auprès du grand public.

6.3. Au niveau de la gouvernance

Un grand nombre de plateformes et de réseaux au Nigeria ont besoin de formation et de développement en termes de gouvernance d'entreprise afin de les amener au niveau qui peut être considéré comme une pratique mondiale, ce qui les positionnera mieux pour le renforcement des organismes subventionnaires sur le continent et dans le monde. Certains des besoins seront liés à la formation et au soutien au développement de la gouvernance d'entreprise de ces plateformes et réseaux.

6.4. Au niveau du système de suivi/évaluation/capitalisation des structures

Il existe des besoins de formation pour le personnel des bureaux de suivi et d'évaluation des parties prenantes. Dans certains cas, il est nécessaire de revoir l'instrument de mesure de manière à ce qu'il tienne compte de l'aspect pratique des projets plutôt que de se baser sur la perception de personnes qui ne sont pas sur le terrain pour comprendre le fonctionnement du système et les particularités de chaque endroit.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

L'inclusion de toutes les parties prenantes au Nigeria est une condition nécessaire au développement de l'agroécologie. Il doit y avoir une synergie entre les différentes parties prenantes pour s'assurer qu'elles travaillent harmonieusement à la promotion de l'agroécologie. Le grand public doit être mieux sensibilisé à l'agroécologie, de sorte qu'il comprenne ce que cela implique et soit prêt à adhérer à l'idée de l'agroécologie. Le fait que l'agriculture soit dominée par de petits exploitants dispersés dans tout le pays signifie que l'approche régionale doit être adoptée pour propager l'agroécologie. Cela signifie qu'il doit y avoir la présence de réseaux et de plateformes qui peuvent fournir des services d'intermédiaire entre le grand public dans leur région et la plateforme agroécologique centrale au Nigeria. C'est une raison supplémentaire pour laquelle la collaboration est inévitable entre les réseaux et les plateformes existants.

9. Recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

9.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Compte tenu de la taille du Nigeria, le renforcement des structures de l'agroécologie au niveau national doit être initié à la base, c'est-à-dire au niveau des LGA. Cette activité peut être coordonnée au niveau de l'État, tandis qu'ils rendent compte aux bureaux respectifs au niveau fédéral. La diffusion des connaissances et le plaidoyer médiatique doivent être propagés au niveau de l'État par le biais de campagnes radiophoniques et télévisées locales, car elles se sont avérées fructueuses dans de nombreux projets agricoles et sanitaires par le passé. Les opérations doivent être dirigées par le ministère fédéral de l'agriculture à travers les programmes de développement agricole (ADP) existants. Les ADP ont un lien fort avec les agriculteurs au niveau local et ils ont également l'expertise pour disséminer l'idée et les pratiques impliquées dans l'agroécologie aux agriculteurs au niveau des communautés et des ménages. Les ADP ont également une expertise claire dans l'accompagnement et la fourniture des services de soutien nécessaires aux agriculteurs, ce qui ne serait pas trop éloigné de leurs tâches initiales de fourniture de services de vulgarisation agricole.

9.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

L'approche à suivre doit être celle qui prend en compte de manière adéquate l'inclusion de toutes les parties prenantes. Comme il existe des particularités dans chaque région, il est important d'organiser une réunion consultative des parties prenantes afin de rendre le processus participatif de manière à faire ressortir les défis et les forces propres à chaque groupe et les informations qui en découlent peuvent être intégrées dans les processus de prise de décision. L'un des écueils des projets passés au Nigeria est la réticence ou la faible acceptation des innovations, qui s'explique par la perception que ces innovations sont imposées au public plutôt que de s'inspirer de ses besoins réels.

9.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Je recommande la NOAN pour cette opportunité de renforcement car elle est la principale plateforme au Nigeria dont les activités sont les plus proches de l'agroécologie. La NOAN dispose de partenariats à tous les niveaux qui s'avéreront utiles pour le développement de l'agroécologie au Nigeria. Cette plateforme travaille en étroite collaboration avec des organismes internationaux comme l'EOA et dispose par conséquent d'une bonne structure de gouvernance. Le NOAN a de fortes synergies avec tous les autres organismes car il est l'organisme qui chapeaute les activités liées à l'agroécologie au Nigeria. L'organisme est très présent sur Internet, ce qui lui permet de toucher un plus grand nombre de personnes. Le mode de fonctionnement est tel qu'il dispose d'un personnel complet et de bénévoles, ce qui est nécessaire pour développer avec succès l'agroécologie. La structure existante du NOAN constituera un levier sur lequel ce renforcement pourra s'appuyer.

9.5. Communication et cibles

Avec l'approbation au niveau fédéral, je suggère que les ADP des états soient travaillés en étroite collaboration directement par les plateformes et les réseaux qui se renforcent sans le processus bureaucratique de passage de l'information par le ministère fédéral. Cela réduira le délai d'exécution des activités et contribuera à accélérer le processus d'extension de l'agroécologie à grande échelle au Nigeria. Les ADP des états sont les mieux placés étant donné leur haut niveau d'implication avec les agriculteurs au niveau communautaire. Cela signifie que les besoins en formation du personnel des ADP seront moindres que lorsqu'une interface totalement nouvelle est engagée pour les activités. En outre, la rétention d'informations par le bureau désigné du ministère fédéral doit être abordée, car ces informations sont censées être dans l'espace public pour que les gens puissent en bénéficier largement.

9.6. Niveau d'avancement dans la structuration

Il est important de prendre conscience du rôle que jouent les femmes, les jeunes et les pairs dans l'adoption de l'agriculture. L'agroécologie peut être considérée comme une innovation étant donné sa nouveauté dans l'espace agricole au Nigeria et les groupes susmentionnés peuvent être utilisés stratégiquement pour conduire cette innovation à une large acceptation au niveau communautaire. Les groupes de femmes et les jeunes, avec leurs principaux dirigeants, devraient être exploités pour faire progresser rapidement la structure existante. Lors de la structuration des plates-formes et des réseaux, il est nécessaire d'opérer à partir du prisme du genre car cela déterminera le succès des activités d'agroécologie au Nigeria.

9.7. Autres

La taille du Nigeria, la diversité de sa population et les nuances culturelles sont des facteurs essentiels à prendre en compte dans ce projet. En d'autres termes, "*ce qui est considéré comme bon pour l'oie peut ne pas être bon pour le jars*" devrait être le mantra, d'où l'accent mis sur l'inclusion de toutes les parties prenantes dans la prise de décision. Le niveau de soutien et d'adhésion à l'agroécologie au Nigeria dépendra en grande partie de la perception du public, à savoir s'il a été impliqué dans la conception du projet et dans quelle mesure la conception a répondu à ses besoins actuels.

Annexe 14. Fiche pays Sénégal

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Excellente démarche de plaidoyer et de lobbying auprès des autorités étatiques • Excellente capacité de mobilisation de tous les acteurs • Leadership important des structures pilotes • Bonne mobilisation des ressources humaines et financières des membres • Disponibilité de ressources humaines de qualité sur l'Agroécologie • Secrétariat ou organe de gestion bien structuré et fonctionnel	• Formalisation restant à faire (processus toujours en cours) • Absence de ressources humaines et financières pour un fonctionnement • Absence de siège propre
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• Option politique au niveau de l'Etat sur la transition écologique • Adhésion des pouvoirs publics aux cadres de concertation sur l'agroécologie • Plaidoyer intense des organisations sur l'agroécologie • Forte capacité de mobilisation à travers des caravanes ou d'évènements spécifiques sur l'agroécologie • Capacité de mobilisation des fonds propres des membres ou des partenaires	• Manque de formalisation (absence d'un statut légal conforme aux lois et règlements) • Dualité dans le portage entre les ONG et les Organisations professionnelles paysannes (Existence de 2 plateformes qui se concurrencent sans le dire) • Présence de l'Etat en tant que partie prenante et régulateur du sous-secteur de l'agroécologie (possibilité de blocage ou de ralentissement de la reconnaissance (formalisation des structures

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Le dynamisme des membres se mesure à leur niveau d'engagement et de mobilisation qui se manifeste par leurs actions contributives aux manifestations des plateformes (apports de ressources financières et humaines)

Les partenaires techniques soutiennent beaucoup de projets en rapport avec l'agroécologie que les organisations mettent au compte de leurs plateformes.

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Il existe un niveau de concertation important entre les acteurs ce qui leur permet de pouvoir faire le plaidoyer et le lobbying auprès de l'Etat et des partenaires techniques et finnciers

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Le dynamisme des cibles se manifeste par leur participation massive aux activités des plateformes notamment lors des campagnes de sensibilisation (caravane) et des manifestations spécifiques. Les concepts liés à l'agroécologie trouvent de plus en plus d'échos auprès de nombreux producteurs qui adoptent les bonnes pratiques, les pratiques durables voire l'agriculture biologique.

1.4. Dynamisme des financeurs

Eu égards aux attentes des acteurs le financement de l'agroécologie est très limite. Les organisations sont obligées de prendre dans leurs ressources (humaines et financières) pour la conduite d'activités liées à l'agroécologie

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Même si la volonté politique est exprimée par l'adoption dans le discours étatique ce qui est une avancée notable, il n'en demeure pas moins que c'est au ministère en charge de l'agriculture qu'est dévolu la prise en charge de cette question agroécologique. Lequel ministère s'est déchargé sur sa Direction de la Protection des Végétaux. Cela peut donner deux interprétations à savoir que l'Etat veut avoir un œil et contrôler le processus tout en gardant ses pratiques agricoles d'antan (ce que certains soupçonnent) ou avoir une nouvelle posture pour aller résolument vers une transition agroécologique en éliminant les pratiques néfastes de l'agriculture (tenant du compagnonnage avec l'Etat).

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Chaque organisation ou structures capitalise à son niveau et document bien ses processus. Mais formellement les plateformes existantes s'appuient sur le travail de capitalisation réalisé par leurs membres.

On note une bonne diffusion des outils et méthodes de l'agroécologie dans les communautés et les structures membres des plateformes et ce travail date de longtemps même si le regroupement des acteurs est beaucoup plus récent.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Un fort plaidoyer a été mené amenant l'Etat a en prendre compte notamment dans les politiques agricoles avec l'introduction de la transition agroécologique mais et surtout avec la prise en compte dans la subvention des engrais ceux organiques (une demande paysannes satisfaite depuis 2 ans).

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Les membres des plateformes sont déjà membres des initiatives régionales et sous régionales et y jouent des rôles de locomotive.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Note de 6 car il reste beaucoup à faire dans au plan politique même si les organisations s'emploient à le faire selon leurs moyens propres

5.2. Capacités en moyens humains

Les plateformes n'ont pas encore de personnels dédiés exclusivement à la leur gestion. Elles s'appuient sur les ressources humaines des membres qui donnent de leur temps quand il y a une activité. Peut-être que le manque de locaux propres est la cause de ce manquement.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note : de 6 Tant que les activités sont centrées sur le plaidoyer, la sensibilisation et la communication la gouvernance reste correcte mais avec un financement spécifiquement dédié il sera important d'avoir une gouvernance propre

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

Les moyens financiers en général sont les moyens financiers des membres ce qui précarisent bien le financement des plateformes car quand les membres n'ont pas de moyens financiers, les plateformes n'en ont pas

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

Note de 8 : bonne capacité de communication surtout avec la caravane et la semaine de l'agroécologie qui touche beaucoup de monde en milieu paysan.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Note de 6 car les 2 plateformes dans leur structuration et l'adhésion des membres sont identiques (hormis l'adhésion de l'état dans l'une des plateformes). La fusion serait nécessaire pour ne plus disperser les efforts.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Mettre en place un secrétariat unique avec un personnel exclusivement pris en compte.

6.2. Au niveau des ressources financières

Accompagner la formation et la sensibilisation des membres.

6.3. Au niveau de la gouvernance

Appuyer une formalisation sous une forme juridique conforme aux lois et règlements (association, fondation, ONG, etc.) en lieu et place d'une reconnaissance du ministère en charge de l'agriculture qui peut être précaire et aux grés des circonstances (un agrément du ministère en charge de l'agriculture peut être retiré lorsqu'on ne partage plus les mêmes options que l'Etat).

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Ce sont les membres qui gèrent leur système de suivi-évaluation et de capitalisation donc il faut aider à avoir un système propre.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Avoir des ressources humaines et financières propres, un système de gouvernance autonome.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Avoir des ressources humaines et financières propres, un système de gouvernance autonome.

Se mettre dans une seule et unique entité.

Disposer un siège autonome.

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

L'approche technique doit partir des piliers de l'agroécologie FAO) qui s'adapte bien à toutes les situations. Seulement avec la présence d'un mouvement assez puissant sur l'agriculture écologique et biologique, il est important d'avoir une démarche consensuelle et équilibrée que une partie puisse tirer de son côté

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

A défaut d'avoir une bonne coordination et une mise en synergie mettre en place une structure de concertation pour aller vers la fusion.

8.4. Communication et cibles

Les outils de communication doivent être en mesure de bien cibler les exploitations familiales car c'est là on aura certainement les pratiques agroécologiques avérées et durables.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Le niveau de structuration est peu conforme à une organisation qui veut se pérenniser pour être dans la durabilité il faut des organes autonomes dont les gestionnaires doivent répondre auprès des membres.

8.6. Autres…

Unifier tous les acteurs et mettre l'exploitation familiale agricole au centre de la problématique.

Apporter des moyens seuls gagent d'une institutionnalisation de l'agroécologie au Sénégal.

Annexe 15. Fiche pays Sierra Leone

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Le pays étant de plus en plus conscient des effets du changement climatique (CC) sur l'agriculture, des efforts ont été déployés pour promouvoir des pratiques agricoles agroécologiques et durables afin d'atténuer les effets du CC. • Il existe des collèges, des universités et des centres de formation qui enseignent l'agroécologie. • Les partenaires du développement soutiennent la promotion des pratiques d'agroécologie dans la production agricole en Sierra Leone. • De nombreuses activités d'agriculture biologique et d'agroforesterie sont déjà pratiquées dans le pays, notamment dans la production de cacao.	• La Sierra Leone n'a pas encore développé de politique nationale sur l'agroécologie. • Les connaissances générales sur l'agroécologie sont encore très faibles au sein de la population. • Peu ou pas de financement pour l'agroécologie, que ce soit de la part du gouvernement ou des partenaires de développement. Un financement significatif et durable est nécessaire pour promouvoir l'agroécologie en Sierra Leone. • Les universités, les collèges et les centres de formation n'offrent pas l'agroécologie en tant que cours principal, elle est proposée dans le cadre de l'agriculture et d'autres matières.
OPPORTUNITÉS (O)	**MENACES (M)**
• L'avènement du Programme d'Agroécologie de la CEDEAO (PAE) est une opportunité pour les Etats membres de renforcer la promotion de l'agroécologie dans leurs pays et dans la sous-région. • En raison des effets émergents du changement climatique dans le monde, il y a un effort mondial pour atténuer ces effets par des pratiques agroécologiques. • L'augmentation mondiale des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné l'intensification de la production agricole et alimentaire. L'agroécologie peut tirer parti de cette opportunité	• L'abattage continu du bois et la déforestation en cours dans le pays anéantiront tous les efforts déployés pour promouvoir l'agroécologie. • L'utilisation d'engrais chimiques dans la production alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire continuera à détruire l'environnement.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Les structures qui ont répondu ont une variété d'experts en agroécologie : agriculture biologique, agroforesterie, agriculture intensive, et plaidoyer. Cependant, le soutien des bailleurs de fonds à

l'agroécologie en sierra Leone est faible pour le moment. Action contre la Faim (ACF) et la FAO sont quelques-uns des partenaires connus pour soutenir les programmes d'agroécologie.

ACF promeut l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques liées aux plans, programmes et projets de développement agricole. La plupart des structures, notamment celles de la région Est de la Sierra Leone, KPEYA, AWEN, ADRE, etc. sont engagées dans l'agriculture biologique dans la production de cacao. CHRASL a une expertise dans le plaidoyer pour la pratique de l'agroécologie dans les systèmes agricoles en Sierra Leone.

Les différents experts doivent se réunir pour avoir un programme national sur l'agroécologie où les synergies et l'échange de connaissances sont pratiqués.

1.2. Niveau de concertation entre les membres

Il n'existe pas de mécanismes de consultation nationale qui mettent en réseau les structures et les experts. Chaque structure a tendance à travailler de son côté en fonction des sources de financement de ses projets. Il existe des mécanismes de coordination inter-agences au niveau des districts et au niveau national sur divers domaines thématiques tels que la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la sécurité alimentaire, mais aucun en agroécologie. Même le groupe de travail sur la sécurité alimentaire (FSWG) ne discute pas fréquemment des questions d'agroécologie dans ses délibérations. Le niveau de consultation entre les membres des autres structures est donc lent. Les consultations entre et parmi les experts au sein de la même structure ont lieu.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Le public sierra-léonais dépend de l'agriculture comme principal soutien de l'économie et de la sécurité alimentaire. Actuellement, la Sierra Leone produit environ 60% des besoins nationaux en riz, l'aliment de base de la Sierra Leone. La production doit augmenter pour répondre aux besoins nationaux. Au milieu de cette situation, le climat frappe également le pays en ce qui concerne les périodes de pluies plus longues que d'habitude, la déforestation et les faibles rendements.

Les pratiques agroécologiques, l'intensification et l'agriculture durable sont nécessaires pour répondre aux besoins en riz de la population. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités des institutions de formation et des services de vulgarisation du ministère de l'Agriculture (MOA) afin de former massivement les agriculteurs à l'inclusion de pratiques agroécologiques dans l'agriculture.

1.4. Dynamisme des financeurs

Le financement direct de l'agroécologie est limité en Sierra Leone. Les partenaires du développement financent beaucoup de programmes agricoles, mais très peu ou pas de financement spécifique à l'agroécologie. Si elle est incluse, c'est sous forme de sous-activité au sein d'un projet.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Sur la base des discussions tenues avec le MOA, et conformément aux délibérations de la réunion d'introduction organisée par le ministère sur l'agroécologie, le MOA est très désireux de mettre en place un réseau national sur l'agroécologie.

3. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Le niveau de capitalisation des initiatives d'agroécologie en Sierra Leone, que ce soit sous forme de projets, de réseaux, de plateformes ou autres, est encore très faible. Les structures qui pratiquent certains aspects de l'agroécologie recherchent des financements à travers la rédaction de projets. Dans la plupart des cas, les projets ne sont pas spécifiques à l'agroécologie.

Les structures pratiquant la culture biologique du cacao se financent grâce aux "primes et bonus" qu'elles perçoivent pour la production de cacao certifié. Les primes et le surplus de prix sont réinjectés dans l'entreprise. Les financeurs dans ce cas sont les exportateurs de cacao.

Les Japonais, par l'intermédiaire de la JICA, ont soutenu le pilotage des systèmes d'intensification de la riziculture (SRI) dans les marais de la vallée intérieure (IVS). Le projet vient de s'achever.

4. Force du plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Il existe un certain plaidoyer de la part de certaines des structures identifiées dans cette étude, mais le plaidoyer doit être intensifié et renforcé pour pouvoir influencer les politiques agricoles. La formation, le lobbying politique, l'appui matériel et financier sont nécessaires pour les structures.

5. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

L'une des structures, l'AAH, est liée au Réseau d'Agroécologie de l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, toutes les autres ne font pas partie d'un réseau ou d'une alliance organisée, bien qu'elles promeuvent toutes certains aspects de l'agroécologie.

La synergie est faible. Il est nécessaire de créer un réseau national sur l'agroécologie.

6. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

6.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

D'après les informations fournies par les structures, le niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans leur action est évalué à 4/10. Comme indiqué précédemment, la plupart d'entre elles pratiquent l'agriculture biologique, l'agriculture intensive, l'agroforesterie, etc.

6.2. Capacité en moyens humains

Il n'y a que quelques établissements d'enseignement supérieur qui enseignent l'agroécologie et forment les agriculteurs et les agents de vulgarisation. Parmi ces quelques établissements, les équipements et matériels pédagogiques ne sont pas suffisants. Au niveau des structures, il y a des experts mais ils ont besoin d'être formés et organisés pour la diffusion des messages agroécologiques 6/10

6.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

La gouvernance actuelle au niveau de la structure est bonne, 7/10, surtout pour les activités financées par les donateurs où il existe des procédures convenues pour les protocoles de mise en œuvre. Ces procédures doivent être intégrées en cas de formation d'un réseau national.

6.5. Capacité financière / pérennité des modes de financement

La capacité financière des structures à financer l'agroécologie est très limitée. Elles dépendent fortement des fonds des donateurs à travers les projets. Le financement n'est donc pas durable car il dépend des donateurs. Le financement se termine lorsque le projet se termine. 4/10

6.6. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à 10 ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

La communication et la visibilité sont très bonnes. Les structures savent promouvoir ce qu'elles font à travers les panneaux, la radio, la télévision et les médias en général. 8/10

6.7. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à 10 ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Action contre la faim pratique et promeut actuellement des initiatives d'agroécologie dans le cadre de ses activités dans le district de Moyamba, également membre du réseau d'agroécologie de l'Afrique de l'Ouest. Cette structure dispose donc des experts et de la structure nécessaires pour jouer un rôle dans un réseau national.

Il y en a quelques autres qui ont le potentiel de se développer s'ils sont soutenus, comme CASL, SHADE/SL et UFAYDA, KCFC, CCSHRA-SL et AWEN.

7. Quels besoins de renforcement / facteurs de blocage ?

7.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Les capacités doivent être renforcées sur la façon d'établir des réseaux, la mise en réseau, le partage d'informations, le plaidoyer commun et la rédaction de rapports. Une formation à l'agroécologie est également essentielle pour les membres du futur réseau national d'agroécologie.

7.2. Au niveau des ressources financières

Un soutien financier est nécessaire pour renforcer certaines des structures et pour établir un réseau national.

7.3. Au niveau de la gouvernance

Comme indiqué ci-dessus, au niveau des structures individuelles, la gouvernance est généralement bonne. Dans le cas d'un réseau national, la structure de gouvernance devrait être telle qu'elle soit ancrée et coordonnée par un acteur non étatique afin de la rendre efficiente et efficace. La structure de coordination devrait descendre jusqu'au niveau du district. Le mécanisme de gouvernance doit prévoir un partage fréquent des connaissances et des réunions d'examen avec des capacités en matière de rapports financiers et techniques sur l'agro-évologie.

7.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Il n'y a pas de systèmes efficaces pour le suivi et l'évaluation des pratiques agroécologiques dans les systèmes agricoles de la Sierra Leone, ni de capitalisation pour le S&E. Il est essentiel d'établir un système de suivi et d'évaluation efficace et efficient des pratiques agroécologiques et de leur contribution à la sécurité alimentaire.

9. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Les conditions actuelles sont :

i. La prise en compte de la promotion de l'agroécologie en Sierra Leone est faible
ii. Il n'existe pas de politique nationale en matière d'agrécologie
iii. Certains groupes et réseaux promeuvent l'agroécologie par la pratique de l'agriculture biologique, de l'agriculture intensive et durable au niveau des districts ou chefferies localisés.
iv. Il n'existe pas de réseau national sur l'agroécologie

Conditions nécessaires :

i. Soutenir la formulation d'un réseau national
ii. Le réseau plaidera en faveur d'une politique nationale sur l'agroécologie.
iii. Soutenir le fonctionnement, la gouvernance et le renforcement des capacités du réseau.
iv. Renforcer quelques structures comme ACF, CASL, SHADE/SL et UFAYDA, KCFC, CCSHRA-SL et AWEN.

10. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

10.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Le réseau national devrait avoir un comité exécutif issu des différents groupes qui constitueront le réseau. Ancrer sa coordination avec ACF et la FAO à Freetown. Faire des arrangements similaires dans chaque district.

Un conseil d'administration composé de 5 membres, constitué des principales parties prenantes (le gouvernement, les agriculteurs, les donateurs, le secteur privé et la société civile) et doté d'un mandat clair, devrait avoir une fonction de surveillance de l'exécutif en matière d'agroécologie.

10.2. Approche technique et méthodologique de l'agroécologie

Une formation complète pour toutes les structures de l'agroécologie est nécessaire. Une formation théorique et pratique est nécessaire. Des visites du modèle Songhai au Bénin et de modèles similaires dans la sous-région renforceront les capacités des structures et du réseau national qui sera formé. Des capacités de plaidoyer seront également nécessaires pour renforcer les structures d'agroécologie identifiées.

10.3. Mise en relation, synergies et coordination des actions

Les structures actuelles devraient être liées au réseau national qui sera établi pour la synergie et le partage des connaissances. Le réseau devrait avoir des liens et des synergies avec les réseaux et plateformes existants tels que le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire coordonné par la FAO, la Fédération nationale des agriculteurs de Sierra Leone (NaFFSL), la Chambre de Sierra Leone pour le développement de l'agrobusiness (SLeCAD), l'Agence nationale de réglementation des engrais (NFRA), l'Agence de protection de l'environnement (EPA), etc. Les liens avec toutes ces organisations conduiront à davantage de synergies et d'échanges d'informations.

10.4. Communication et cibles

Le renforcement des capacités devrait cibler les structures actuelles pour une diffusion plus large, le département de vulgarisation du MOA, les jeunes dans l'agriculture, les femmes dans l'agriculture et les agriculteurs en général. La communication doit être très efficace grâce à l'utilisation d'une

approche multi-média comprenant l'audiovisuel, les médias électroniques et imprimés, le théâtre culturel, etc.

10.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Pour l'instant, il n'existe pas de structure nationale sur les réseaux. Cela doit être initié par les structures actuelles qui devraient être soutenues pour pouvoir le faire avec des termes de référence clairs.

10.6. Autres...

Soutenir la structure nationale pour plaider en faveur de la formation d'une politique nationale sur l'agroécologie**.**

Annexe 16. Fiche pays Togo

ANALYSE TRANSVERSALE ET GLOBALE DU PAYSAGE NATIONAL EN TERMES DE PLATEFORME ET RÉSEAUX SUR L'AGROECOLOGIE

ANALYSE AFOM

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
• Existence d'une dynamique nationale impliquant plusieurs acteurs pour la promotion de l'agroécologie ; • Existence d'une coordination nationale de l'agroécologie avec plusieurs branches régionales et thématiques ; • Existence de compétences nationales (personnes-ressources) engagées dans l'agroécologie ; • Existence d'une pléthore de projets travaillant sur le volet agroécologie ou prise en compte de la protection des ressources naturelles ou l'environnement au Togo	• Les structures sont plus opportunistes ; c'est-à-dire qu'elles existent que dans la durée des projets ou du financement du bailleur ou du partenaire financier ; • Faible capacité de production de contenu innovant ; • Les structures ont tendance à être plus dans les activités d'agriculture durable que dans le développement des stratégies agro écologiques ; • Faible disponibilité/capacité financière de certaines structures engagées dans l'agroécologie ; • Problèmes de gouvernance (problèmes de leadership, démobilisation des membres, etc.)
OPPORTUNITES (O)	**MENACES (M)**
• Existence d'une politique nationale d'adaptation au changement climatique prenant en compte l'agroécologie ; • Existence des bailleurs de fonds favorables à appuyer les actions de promotion et de développement des contenus agro écologiques ; • Existence d'une plateforme nationale de création de synergie entre agroécologie et plusieurs autres domaines connexes tels que : agriculture bio, agriculture durable, commerce équitable, etc.	• L'agrobusiness prend généralement le pas sur l'agroécologie • Difficultés de vente des produits issus des domaines agro écologiques ; • Les effets négatifs du changement climatique ; • Faible positionnement de la thématique dans le budget de l'Etat

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION DES PLATEFORMES, RÉSEAUX ET CADRES EXISTANTS

1. Dynamiques et tendances dans lesquelles s'inscrivent les structures recensées (analyse transversale à toutes les initiatives, mais vous pouvez citer les cas de structures en particulier)

1.1. Dynamisme des membres / partenaires techniques

Au Togo, il existe une diversité d'acteurs intervenant dans le domaine de l'agroécologie. Il faut reconnaître que les interprétations de l'agroécologie et les champs d'action sont vastes. De ce fait, les structures ont des champs d'action variés et un dynamisme pluriel, allant des plus dynamiques et moins dynamiques. Mais, il faut noter que pour les 3 structures recensées, il y a un réel dynamisme des membres qu'on pourra noter.

INADES-Formation est une structure de référence en termes de formation, de production de contenu et de diffusion de technologies en matière d'agroécologie au Togo. Elle est une structure qui mobilise énormément de financement et a des actions continues en agroécologie ;

COMATO est une jeune structure de journalistes mais très engagée en agroécologie. Il est rare de voir des corporations de ce genre dans le journalise s'intéressé à ces genres de sujets. Leur passion les a amenés à produire des contenus très intéressants sur l'agroécologie. Etant une jeune structure, ils auront besoin de plus d'accompagnement pour plus de partage d'informations au niveau national et international. Ils pourront facilement collaborer avec les structures locales pour relayer les informations à l'échelle planétaire à travers les médias ;

ANA-BIO Togo est une structure impliquée plus dans l'agriculture biologique. Mais, leur engagement en agroécologie n'est pas négligeable. Etant donné qu'elles ont des actions déjà très fortes en termes de production et de mobilisation des acteurs autours de leur plateforme, elles sauront agir plus largement pour des actions concertées de grands impacts

1.2. Niveau de concertation entres les membres

Les structures ont une grande capacité de concertation entre les membres, sauf COMATO qui est une jeune structure en création. COMATO est encore au début de sa construction ; donc il est encore tôt pour juger de leur capacité de concertation. Mais, de manière générale, les concertations se passent bien, surtout quand il y a des partenariats ou des projets à mettre en œuvre.

1.3. Dynamisme des publics ciblés

Les structures se caractérisent par leurs groupes cibles. Par exemple, INADES-Formation travaille dans le secteur agricole et appuie toutes les initiatives portées par les producteurs agricoles, au niveau des différents secteurs ou chaînes de valeur agricole. Son intervention crée énormément d'émulation autour du sujet de l'agroécologie ;

ANA BIO est spécialisé dans l'agriculture biologique. Elle travaille spécialement dans la promotion de l'agriculture biologique au Togo. Tous les acteurs qui travaillent dans la thématique de l'agriculture biologique sont très motivés vu les résultats que prodiuit ANA BIO.

COMATO est un groupe d'experts journalistes qui cible les acteurs directs et indirects agissant sur l'agroécologie à travers les médias.

1.4. Dynamisme des financeurs

Les financements dans l'agroécologie sont de moins de moins dynamiques. Ils sont plus tournés vers l'appui institutionnel et auprès de quelques ONGs à l'instar de l'INADES-Formation à cause de leur grande expérience dans le domaine, et surtout de leur maîtrise du sujet. A part cela, plusieurs structures peinent à se déployer financièrement. D'où la nécessité d'un meilleur accompagnement à la structuration des structures naissantes ou émergentes dans le domaine.

1.5. Volonté d'un ministère de monter un réseau concernant l'agroécologie ?

Les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement ont travaillé sur la création des plateformes et réseaux de coordination des initiatives à l'instar des organisations de promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (ANABIO, RENAAT). Mais le travail se poursuit encore avec le ministère de l'environnement au Togo qui accompagne les dynamiques nationales.

2. Quel est le niveau de capitalisation des « initiatives agroécologiques » (projets, réseaux, plateformes, politiques d'incitation, communication…), dans le pays ?

Il existe des plateformes, cadres de concertations où les documents sont partagés et diffusés. Mais, au niveau national, il n'y a pas encore un cadre formel de capitalisation. Mais, il faut noter que chaque structure dispose de son propre système de capitalisation des initiatives agroécologiques. Dans le contexte actuel où des plateformes nationales sont promues, elles se chargeront de jouer ce rôle de capitalisation et de diffusion des pratiques et initiatives agroécologiques. Il faut aussi noter que INADES-Formation qui est une structure de formation et de diffusion des bonnes pratiques agroécologiques dispose de documents capitalisant les expériences de plusieurs années d'intervention dans le domaine.

3. Force de plaidoyer / influence sur les politiques agricoles

Les plateformes et cadres de concertations participent à l'élaboration des documents politiques et stratégies agricoles ; mais leur influence reste encore limitée. Elles ont besoin de plus d'accompagnement pour avoir un poids dans les négociations politiques et stratégiques.

4. Synergies / intégration dans les initiatives régionales

Les organisations et plateformes du Togo intervenant en matière d'agroécologie font partie des initiatives régionales pour des partages d'expériences, de capitalisation et de diffusion des acquis. C'est le cas par exemple de la CTOP, une faitière avec plus de 20 unions de base et membre du ROPPA. Sept (7) organisations notamment des ONG ont été bénéficiaires du projet de transition agroécologique de ARAA/CEDEAO avec comme point d'attention, le renforcement de l'accès des consommateurs au produits agroécologiques par la mise en place des marchés agroécologiques.

5. Potentialités des structures (analyse transversale à toutes les structures recensées)

5.1. Niveau actuel de prise en compte de l'agroécologie dans les actions (note de 1 à faible ; 1 pour très faible et 10 pour très fort). Commentez la note.

Dans l'ensemble, la prise en compte se situe à une note de 4. Car, les structures interviennent sur un volet de l'agroécologie ; soit la formation, quelques pratiques mais pas un ancrage sur les 10 piliers de la FAO.

5.2. Capacités en moyens humains

Les ressources humaines sont en capacités moyennes. Très peu des acteurs sont des experts du milieu. La plupart ont appris sur l'état à travers des formations de courte durée ou des séminaires.

5.3. Qualité de la gouvernance interne (note de 1 à faible ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

En moyenne, au niveau des structures enquêtées, la gouvernance est à un niveau acceptable correspondant à une note de 6. Les membres participent à la prise de décision et sont impliqués dans la gestion de la structure. La moyenne des structures ont leurs organes de gestion qui fonctionnent bien.

5.4. Capacités en moyens financiers / pérennité des modes de financement

La plupart des structures vivent ou dépendent fortement des financements extérieurs pour fonctionner. Elles sont actives lorsqu'il y a des projets et appuis des bailleurs. Ce qui démontre qu'elles ne sont pas financièrement durables. Cependant, quelques-unes ont su mettre en place des

modèles qui permettent de générer des fonds additionnels ou vendre des services qui leur permettent de couvrir leurs charges de fonctionnement.

5.5. Capacité de communication / visibilité / ancrage (note de 1 à faible ; 1 peu performante et 10 pour très performante). Commentez la note.

En termes de capacités de communication et de visibilité, les structures peuvent être notées sur 5. Car, il y a encore beaucoup de choses à améliorer sur la préparation des contenus et le développement des stratégies de communication adaptées au secteur dans lequel elles travaillent. C'est ce vide que tente de couvrir COMATO, en offrant un service journalistique adapté au secteur agroécologique du Togo. Une bonne synergie entre les acteurs autour des actions de COMATO permettra de répondre efficacement à ce besoin de visbilité.

5.6. Potentiel de progression de certaines structures (peuvent-elles prendre de l'ampleur rapidement, toucher un large public) (note de 1 à faible ; 1 très faible capacité de développement/progression et 10 pour très forte capacité de développement/progression). Commentez la note.

Nous avons cité 3 structures qui sont en pleine progression et dont les actions peuvent toucher un grand public. Elles peuvent être notées sur 9.

INADES-Formation est une structure de référence en termes de formation, de production de contenu et de diffusion de technologies en matière d'agroécologie au Togo. Elle est une structure qui mobilise énormément de financement et a des actions continues en agroécologie.

COMATO est une jeune structure de journalistes mais très engagée en agroécologie. Il est rare de voir des corporations de ce genre dans le journalise s'intéressé à ces genres de sujets. Leur passion les a amenés à produire des contenus très intéressants sur l'agroécologie. Etant une jeune structure, ils auront besoin de plus d'accompagnement pour plus de partage d'informations au niveau national et international. Ils pourront facilement collaborer avec les structures locales pour relayer les informations à l'échelle planétaire à travers les médias ;

ANA-BIO Togo est une structure impliquée plus dans l'agriculture biologique. Mais, leur engagement en agroécologie n'est pas négligeable. Etant donné qu'elles ont des actions déjà très fortes en termes de production et de mobilisation des acteurs autours de leur plateforme, elles sauront agir plus largement pour des actions concertées de grands impacts. Elle a développé un modèle de financement qui leur permet de ne pas dépendre des financements extérieurs pour la mise en œuvre de ses actions.

6. Quels besoins en renforcement / facteurs de blocages ?

6.1. Au niveau des ressources humaines administratives

Formation à l'amélioration de la gouvernance et au respect des textes organiques

6.2. Au niveau des ressources financières

Besoin de développement des modèles de création de produits et services qui permettent de viabiliser les structures et les amener à ne pas dépendre des financements extérieurs ;

6.3. Au niveau de la gouvernance

Nécessité de sélectionner des membres qui ont une vision et une ambition de travailler dans le domaine et non des opportunistes.

6.4. Au niveau du système de suivi / évaluation / capitalisation des structures

Besoin de former des experts de suivi évaluation du domaine et aussi les accompagner à mettre en place un système de suivi évaluation efficient et efficace.

7. Quelles sont les conditions nécessaires ?

Il faut définir un système de partenariat public-privé fort ; assurer que les cadres de concertation fonctionnent bien, et définir une charte des acteurs qui reconnait ceux qui peuvent être accompagnés dans le domaine.

8. Vos recommandations / préconisations en matière de renforcement des structures, ou pour la constitution d'un cadre de concertation au niveau national :

8.1. Mode de fonctionnement / gouvernance / ressources humaines administratives

Renforcer les capacités logistiques et organisationnelles pour améliorer les modes de fonctionnement des structures engagées dans l'agroécologie.

8.2. Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Renforcer les capacités des acteurs dans la maitrise des techniques de production de fumure organique (compost, et autres).

8.3. Mise en relations, synergies et coordinations des actions

Renforcement de capacité des acteurs pour la promotion du partenariat et des synergies.

8.4. Communication et cibles

Renforcement de capacité des acteurs dans la mise en place de systèmes d'informations et de communications efficaces adaptées aux différents publics cibles.

8.5. Niveau d'avancement dans la structuration

Appui dans la structuration et la formalisation avancée des structures engagées dans l'agro-écologie.

8.6. Autres…

Annexe 17. Rappel des définitions des concepts de plateformes, réseaux, alliances et cadres de concertation

Un réseau[6] : c'est un regroupement basé sur la coopération formelle ou informelle entre trois organisations ou plus, ayant un intérêt commun (sur une thématique commune) et pour atteindre un certain but commun, implicitement ou explicitement formulé.

On peut distinguer des réseaux thématiques / sectoriels (domaine / secteur) et des réseaux géographiques (zone).

Une Plateforme est un cadre d'échanges et de concertation entre structures pour la mise en œuvre d'une action ponctuelle sur une thématique ciblée. C'est aussi un cadre de concertation entre acteurs qui mettent en commun leurs efforts pour trouver des solutions communes à leurs défis, dans le souci d'atteindre un but commun.

La **plateforme**, le **collectif**, le **réseau d'acteurs** sont aujourd'hui des formes d'organisation de plus en plus répandues. **Leur principe est en général de permettre aux structures qui les composent d'échanger sur leurs pratiques, leurs actions, leurs expériences et parfois de défendre des idées et des positions communes ou de développer des actions ensemble.**

Dans le domaine de la Solidarité Internationale (SI), on trouve plusieurs types de plateformes, certaines se définissent par rapport à une approche géographique, d'autres privilégient une entrée thématique ou généraliste. Leur but est le plus souvent de créer un espace de concertation et de dialogue sur un thème, un pays, une action, de constituer un cadre d'échanges privilégiés qui favorise la diffusion de l'information, facilite la complémentarité des actions et la mise en place de démarches communes.

Eu égard à ce qui précède, **un réseau d'acteurs dans le domaine de l'agroécologie : c'est un réseau regroupant une diversité d'individus (agriculteurs, commerçants, experts) et d'organisations (coopératives, agences de développement rural, institutions de recherche, d'enseignement et de formation continue, ONG, OPA, etc.) qui intègrent les pratiques de l'agroécologie pour améliorer la résilience des agrosystèmes.**

Une plateforme multi-acteurs dans le domaine de l'agroécologie est un regroupement de réseaux, de centres de recherche et de formation, de bailleurs, de projets, d'ONG, etc. qui a pour objectif d'œuvrer pour améliorer l'alimentation, la nutrition et la résilience.

Mise en place des plateformes

L'analyse des plateformes commence par une bonne compréhension de leur processus de mise en place. Dans le rapport du CORAF (2014) portant sur les études de cas des plateformes d'innovation, une série d'éléments a été évoquée comme faisant partie des fondamentaux d'une bonne mise en place des plateformes d'innovation fonctionnelle. Il s'agit de :

- Le but commun ou la porte d'entrée

[6] Pro-CEMA : Les Fondamentaux d'un réseau associatif – Formation des formateurs en développement organisationnel
Pro-CEMA : Programme de Consolidation de l'État et du Monde Associatif, Coopération Togo - UE

Les plateformes sont créées à partir de but ou portes d'entrée précises qui doivent recouper les intérêts et priorités des différentes parties prenantes (CORAF, 2014). Dans le cas de l'agroécologie, on peut trouver des acteurs qui militent pour l'utilisation des semences paysannes, la promotion de l'agriculture biologique, etc. Mais, tous travaillent en faveur de la promotion de l'agroécologie. Il faut que ce but soit clair pour tous et cadre avec l'intérêt des uns et des autres.

En fin de compte, la pertinence du but ou du point d'entrée de la plateforme par rapport aux priorités et défis des membres et le degré de clarté et de compréhension par toutes les parties prenantes de ses buts et objectifs constituent les plus sûrs garants de succès dans la mise en place d'une plateforme.

Choix des acteurs

Selon Lamers et al., 2017 cité par Lucas et al., 2018, le choix des acteurs les plus intéressants ou pertinents constitue la deuxième étape importante dans la mise en place d'une plateforme, en fonction des rôles qu'ils pourraient remplir. Ainsi donc, mobiliser les acteurs, négocier leur participation et concilier les intérêts en vue d'objectifs communs constituent l'un des principaux résultats attendus des premières étapes de mise en place des plateformes. Ceci corrobore ce que CORAF a déjà développé en 2014. **Il est donc important de préciser qu'à l'entame du choix des acteurs, il faut faire l'analyse de leurs différentes perceptions du but ou de la porte d'entrée de la plateforme et la nature de leur intérêt par rapport à celle-ci. Ceci est très important pour l'agroécologie, surtout que les compréhensions et interprétations sont différentes d'un acteur à un autre**.

Mécanisme de fonctionnement ou vie des plateformes

Une chose est de mettre en place les plateformes, mais une autre est de les faire fonctionner. Ainsi donc, le bon fonctionnement des plateformes assure leur efficacité et durabilité. Les éléments qui rentrent en ligne de compte du bon fonctionnement des plateformes sont : (i) **l'apprentissage commun** permet aux acteurs de partager leur connaissance et d'apprendre l'un de l'autre ; mais aussi de planifier, agir et réfléchir ensemble sur les résultats et leçons de leurs actions ; (ii) **esprit collaboratif** renforce la dynamique d'interaction qui conduit à une meilleure connaissance réciproque des acteurs. Cela permet de lever les incompréhensions et la méfiance qui pouvaient exister entre eux ; (iii) **participation effective** des acteurs assure que tous les acteurs ont le droit aux décisions et participent de manière égale aux choix qui sont opérés au niveau de la plateforme.

Sur la base des différentes définitions de plateformes, on peut se rendre compte que **les objectifs de leurs mises en place et leurs caractéristiques sont les mêmes** : partager les informations, prendre des décisions en impliquant tous les acteurs et faire face aux défis de manière collégiale.

Lors des rencontres de discussion avec les responsables de la 3AO, cette ressemblance a été ressortie par M Karim Sawadogo[7], montrant que les plateformes peuvent être facilement assimilées aux cadres de concertation et aux réseaux.

Clarification des concepts lies au dialogue et à la concertation

La **concertation** est l'action de débattre, dans le cadre d'un dialogue engagé entre tous les acteurs concernés, qui échangent leurs arguments, afin de prendre en compte les divers points de vue exprimés et de faire ainsi émerger l'intérêt général, en amont de la mise en forme d'une proposition, avant de s'accorder en vue d'un projet commun (Wikipedia)[8].

[7] Karim Sawadogo est le Coordonnateur de la 3AO
[8] https://fr.wikipedia.org/wiki/Concertation

Dans le contexte du développement local, la concertation[9] est un processus qui associe de manière active le plus grand nombre de citoyens à la définition d'un projet collectif. Les « citoyens » (ceux qui participent aux décisions de la cité, du territoire) ou les acteurs locaux (ceux qui parmi les citoyens œuvrent dans des actions au profit du territoire) par le processus de concertation sont conviés à participer à la formulation du projet de territoire.

La finalité du dialogue ou de la concertation est la participation, la capitalisation, le déploiement et également la participation décisionnelle.

La participation : elle désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie. Elle consisterait ainsi à prendre part.

La participation comporte des stades variés qui vont de l'information à l'évaluation /co-décision ou co-gestion en passant par des processus relevant de la concertation.

On reconnaît donc généralement plusieurs étapes à la participation :

- L'information correspond à des communications de type unilatéral.
- La consultation permet d'atteindre un niveau supérieur de participation. Elle consiste à sonder l'avis des citoyens, quant à un projet particulier, afin d'en tenir compte (ou non) dans la prise de décision finale. Selon John Thompson, la consultation « consiste uniquement à demander aux gens s'ils approuvent ou non ce qui a d'ores et déjà été choisi ». En tout cas, la consultation, si elle est trop superficielle, peut s'avérer plus frustrante que productive pour les citoyens qui peuvent ne pas se sentir écoutés ou reconnus. En effet, comme celle-ci n'a pas pour objectif d'arriver à un consensus, beaucoup de voix seront finalement laissées de côté.
- La concertation, par son fort niveau d'insertion du public, relève bel et bien de la participation. C'est ainsi que tout un processus se met en place ; à chaque étape, les citoyens auront la possibilité de donner leur avis.
- La concertation va encore plus loin, quand en plus de donner leur avis, les citoyens seront invités à proposer de nouvelles idées. La concertation pousse donc à l'innovation par la construction collective, ou du moins par l'émergence de nouvelles représentations qui seront peut-être plus proches des réalités de l'environnement concerné, puisque proposées par ceux qui le pratiquent au quotidien. Le choix final revient tout de même à l'entité politique, gardant toujours le dernier mot : « la décision formelle incombant aux instances politiques traditionnelles et démocratiquement légitimées ».
- Toutefois, lors de la mise en place du processus de concertation, si l'information est complexe, la sensibilisation / formation peut être nécessaire pour savoir et faire savoir. En réalité, la concertation ne peut fonctionner que dans l'enceinte de cadres prédéfinis. Ce cadre peut être contraignant pour les participants, mais paraît obligatoire pour une meilleure efficacité du processus.
- La codécision/co-gestion consiste, en ce sens, en une « participation directe à l'élaboration de la décision ou une gestion déléguée ». Ainsi, la dernière étape, qui, dans le cas de la concertation, restait réservée à l'élite politique, relèverait ici de la capacité conjointe des citoyens et du politique. La codécision implique un mode de co-élaboration (sur un mode plus ou moins collaboratif).
- L'évaluation qui représenterait un ultime niveau de participation permettrait aux participants de « faire le point sur l'effectivité » de ce qui a été fait tout au long de ce processus. L'évaluation apporte alors un double avantage puisqu'elle permet le diagnostic des participants, qui pourront ouvertement critiquer, que ce soit positivement ou négativement, le dispositif auquel ils ont pris

[9] https://www.grdr.org/IMG/pdf/guide_concertation_communale-bd.pdf

part. Et, dans le même temps, cette démarche permet de donner une idée aux responsables de projet sur la perception des habitants ainsi que sur les améliorations qui peuvent être apportées

cadre de dialogue ou de concertation

La société est constituée de différents acteurs qui agissent à divers niveaux, selon des intérêts qui peuvent être divergents. Pour faciliter la prise en compte des points de vue divergents, il paraît important de développer des cadres de concertation qui peuvent être mis en place dans un secteur donné (éducation), sur une thématique donnée (gouvernance locale) ou être des espaces portant sur des enjeux plus généraux.

Quelques nuances qui ont leur importance…

- **Concertation ≠ Information** : elle n'est pas un moyen pour une partie d'informer les autres sur une décision prise préalablement. Si tel est le cas, il s'agira d'une habile manipulation.
- **Concertation ≠ Consultation** : elle ne se résume pas à une demande d'avis. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun.
- **Concertation ≠ Codécision** : elle n'aboutit pas nécessairement à une décision, mais elle vise à la préparer. La décision finale peut n'appartenir qu'aux élus qui en détiennent légalement le pouvoir, mais qui intégreront les résultats de la concertation.
- **Concertation ≠ Médiation :** elle ne doit pas être mise en place comme un outil pour la recherche d'un accord entre différentes parties

Pour qu'un cadre de concertation fonctionne bien, il faut une attitude de respect et de confiance ; une méthode de travail partagée ; et la répartition des rôles pour œuvrer efficacement.

En gros, on peut donc retenir que le cadre de concertation sert à créer un espace d'information, d'écoute et de dialogue entre acteurs ayant un but commun pour une meilleure prise de décision.

CONCERTATION = INFORMATION + ÉCOUTE + DIALOGUE pour alimenter une DÉCISION

ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

AFD

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
4ème et 5ème Étages, Immeuble de la CRBC, Place de la Réconciliation,
Cité OUA, Quartier Atchanté
01 BP 4817 Lomé 01 – TOGO

araa@araa.org

+228 22 21 40 03

www.araa.org

araaraaf